



Assemblée générale

Distr. générale
19 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 129 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission des Nations Unies en Afghanistan pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, dont le montant total s'élève à 270 010 400 dollars (montant brut : 284 758 400 dollars).

Les dépenses projetées de la Mission pour 2010 devraient se monter à 238 595 100 dollars, ce qui représente un dépassement de crédits de 11 674 300 dollars. Compte tenu de ce dépassement de crédits, le montant net des prévisions de dépenses pour 2011 représente 281 684 700 dollars.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Historique et rôle futur de la Mission	3
II. Mandat et résultats escomptés	21
III. Ressources nécessaires	44
A. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	55
B. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante I : affaires politiques)	59
C. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)	66
D. Bureau du Chef de Cabinet	77
E. Appui à la Mission	81
F. Bureau d'appui au Koweït	90
G. Bureaux régionaux et provinciaux	92
IV. Analyse des ressources nécessaires	107
A. Militaires et personnel de police	108
B. Personnel civil	109
C. Dépenses de fonctionnement	112
V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	131
Annexes	
I. Organigrammes	135
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	135
B. Bureaux régionaux et provinciaux	136
C. Appui à la Mission (Kaboul)	137
D. Bureau d'appui au Koweït	138
II. Coûts afférents au déménagement des bureaux régionaux à Bâmiyan, Mazâr-e Charîf et Kondôz	139
III. Coûts afférents à la construction d'un dispensaire avec bunker dans le complexe du Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'assistance humanitaire à l'Afghanistan, à Kaboul	140
IV. Coût estimatif de la construction du complexe Alpha à Kaboul	141
V. Coût estimatif de l'infrastructure informatique et télématique du Bureau d'appui au Koweït	142
VI. Coût estimatif des mesures de sécurité en 2011	143

I. Historique et rôle futur de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1401 (2002) pour une période initiale de 12 mois. Le Conseil a ensuite prorogé le mandat de la Mission par ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005), 1662 (2006), 1746 (2007), 1806 (2008) et 1868 (2009). Par sa résolution 1917 (2010), le Conseil a décidé de proroger le mandat de la MANUA jusqu'au 23 mars 2011.

2. Il y a eu en 2010 un certain nombre d'initiatives et d'événements importants qui ne manqueront pas d'affecter la situation sur le terrain et les opérations pendant le reste de l'année et en 2011. La Conférence internationale sur l'Afghanistan, tenue à Londres le 28 janvier 2010, est convenue de restructurer la relation entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan, l'idée étant d'élargir les responsabilités confiées à celui-ci dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et du développement. La Conférence a également débouché sur un consensus au sujet d'une approche de la réconciliation et de la réintégration menée par les Afghans eux-mêmes vis-à-vis des éléments antigouvernementaux qui accepteraient de renoncer à la violence et de respecter la Constitution afghane. L'esprit de cette stratégie de transition, telle qu'elle a été énoncée dans le communiqué de la Conférence, a ensuite été reflété dans la résolution 1917 (2010) du Conseil de sécurité. La Conférence de Kaboul, tenue le 20 juillet 2010, a permis au Gouvernement afghan de présenter une feuille de route détaillée afin de mener à bien cette transition et d'avancer dans les domaines du développement économique et social, de la gouvernance et de l'état de droit. La Mission et le système des Nations Unies en général ont appuyé ces initiatives de différentes façons, par exemple en coprésidant les Conférences de Londres et de Kaboul, en facilitant les discussions et en fournissant une assistance technique et des conseils aux organismes de contrepartie du Gouvernement. À la suite de ces initiatives, l'Organisation des Nations Unies s'emploie à aligner ses interventions visant à appuyer les institutions et le peuple afghans sur les priorités définies par le Gouvernement et encourage les partenaires internationaux de l'Afghanistan à faire de même.

3. Un aspect étroitement lié aux processus de réconciliation et d'intégration en cours est l'amélioration de la coopération régionale en vue du règlement de questions d'intérêt commun entre l'Afghanistan et ses voisins, notamment dans les domaines comme la sécurité, les échanges et la lutte contre la drogue, questions qui ont été examinées au sein de différentes instances régionales comme le sommet régional accueilli à Istanbul par la Turquie le 26 janvier 2010 et la Conférence régionale de coopération économique pour l'Afghanistan, qui doit se tenir en novembre 2010.

4. Les élections à la Wolesi Jirga (la chambre basse de l'Assemblée nationale) ont eu lieu le 18 septembre 2010 avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la résolution 1917 (2010) du Conseil de sécurité, la MANUA continuera d'aider les institutions afghanes, jusqu'en 2011, à entreprendre la réforme à long terme du système électoral qui sera indispensable pour renforcer le fondement des élections ultérieures et institutionnaliser les processus démocratiques dans le programme global d'édification de l'État.

5. Dans l'accomplissement de son mandat reciblé, la MANUA continuera de diriger les efforts déployés par les institutions civiles internationales, conformément aux priorités énoncées dans la résolution 1917 (2010) du Conseil, à savoir :

a) Promouvoir, en tant que coprésidente du Conseil commun de coordination et de suivi, un appui plus cohérent de la communauté internationale aux priorités arrêtées par le Gouvernement afghan en matière de développement et de gouvernance, notamment par la mobilisation de ressources, la coordination des donateurs et des organisations internationales, et l'affectation des contributions des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, en particulier pour la lutte contre les stupéfiants et les activités de reconstruction et de développement; en même temps, soutenir les efforts visant à accroître la part de l'aide au développement acheminée par l'intermédiaire du Gouvernement, et l'action menée en vue d'accroître la transparence et l'efficacité dans l'utilisation de ces ressources par le Gouvernement;

b) Renforcer la coopération avec la Force internationale d'assistance à la sécurité et le Haut-Représentant civil de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à tous les niveaux et dans tout le pays, conformément à leurs mandats, en vue d'améliorer la coordination civilo-militaire, de faciliter l'échange d'informations en temps voulu et d'assurer la cohérence entre les activités des forces nationales et internationales de sécurité et des acteurs civils afin d'appuyer les activités de développement et de stabilisation menées par les Afghans, notamment en collaborant avec les équipes provinciales de reconstruction et les organisations non gouvernementales; et soutenir le processus de transition consistant à conférer aux Afghans la responsabilité de la sécurité dans les provinces, en tenant compte des mandats respectifs de la MANUA et de la Force internationale d'assistance à la sécurité;

c) Mener une action de sensibilisation politique et offrir ses bons offices pour appuyer, à la demande du Gouvernement afghan, la mise en œuvre de programmes de réconciliation et de réintégration menés par les Afghans, notamment en proposant et en facilitant la mise en œuvre de mesures de confiance, dans le cadre de la Constitution afghane et en application des mesures et des procédures définies dans les résolutions 1267 (1999), 1822 (2008) et 1904 (2009) et autres résolutions du Conseil de sécurité;

d) Appuyer, à la demande des autorités afghanes, en tenant compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris à la Conférence de Londres concernant la réforme électorale, les préparatifs des prochaines élections législatives nationales, en fournissant une assistance technique, en assurant la coordination avec les autres donateurs, organisations et organismes internationaux qui fournissent une aide et en canalisant les fonds existants et additionnels dégagés pour soutenir ce processus; et promouvoir, par le biais de la société civile, la participation active du peuple afghan aux élections et au processus de réforme électorale;

e) Grâce à une présence renforcée et élargie dans tout le pays, promouvoir la mise en œuvre de la Stratégie intérimaire de développement de l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue au niveau local et faire en sorte que les politiques gouvernementales favorisent l'ouverture et soient mieux comprises;

f) Appuyer et renforcer les efforts entrepris pour améliorer la gouvernance et l'état de droit, notamment la justice en période de transition, et lutter contre la corruption aux niveaux local et national et pour promouvoir les initiatives locales de développement, contribuant ainsi à faire bénéficier la population des dividendes de la paix et à fournir les services en temps voulu et de manière durable;

g) Jouer un rôle central de coordination en vue de faciliter la fourniture de l'aide humanitaire conformément aux principes humanitaires et de renforcer les capacités du Gouvernement afghan, notamment en aidant efficacement les autorités nationales et locales à apporter assistance et protection aux personnes déplacées et à créer des conditions propices à un retour volontaire et durable, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés et des personnes déplacées;

h) Continuer, avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à coopérer avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, à coopérer également avec les organisations non gouvernementales internationales et locales intéressées et le Gouvernement afghan, à suivre la situation des civils, à coordonner l'action menée pour assurer leur protection et à aider à donner pleinement effet aux dispositions de la Constitution afghane concernant les libertés fondamentales et les droits de l'homme et aux traités internationaux auxquels l'Afghanistan est partie, en particulier ceux qui consacrent la pleine jouissance par les femmes de leurs droits humains;

i) Appuyer la coopération régionale afin de promouvoir la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan.

6. Dans son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales, daté du 16 juin 2010 (A/64/872-S/2010/318), le Secrétaire général a relevé que la MANUA avait identifié quatre (« trois plus une ») priorités qui devaient guider les hypothèses de planification pour 2011 à la lumière des tâches prioritaires énoncées dans la résolution 1917 (2010) du Conseil. La MANUA poursuivrait son rôle de facilitation grâce à une présence élargie sur le terrain et aux relations qu'elle a établies de longue date avec le peuple afghan. La MANUA orienterait l'action de ses bureaux extérieurs de manière qu'ils encouragent et facilitent la cohérence de l'aide au niveau des provinces. Cependant, comme le Secrétaire général l'a relevé dans les rapports qu'il a présentés au cours des deux dernières années, l'insécurité générale demeure le principal obstacle à l'accomplissement du mandat de la MANUA. La sûreté et la sécurité du personnel demeurant la première priorité, on a cessé d'élargir la présence de la MANUA dans l'ensemble du pays tandis que l'on s'attachait à regrouper les bureaux existants et à améliorer leur sécurité. Le budget actuel, qui n'est qu'en légère augmentation par rapport au précédent, reflète cette stabilisation des activités et la cessation de l'expansion de la Mission. L'augmentation est imputable à la nécessité de faire face à l'accroissement des dépenses de sécurité rendu nécessaire par la dégradation de la situation et les menaces croissantes auxquelles est confrontée la MANUA.

7. La transition sera inévitablement un processus de longue haleine et exigera un minimum de stabilité et devra refléter une objectivité accrue si l'on veut que le processus soit appuyé par la majorité du peuple afghan. Ce processus exigera également une coopération régionale, des structures de gouvernance viables à même de fournir de façon responsable et transparente des services sociaux de base à la population et un cadre d'expansion économique. Ce sont là autant de domaines dans lesquels la MANUA doit fournir un appui, conformément à la résolution

1917 (2010) du Conseil de sécurité. Comme le prévoit son mandat, la MANUA continuera d'avoir pour rôle, d'une manière générale, d'aider le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux à promouvoir un processus coordonné de transition reposant sur les contributions de tous les partenaires en appuyant la réalisation des priorités du Gouvernement et en mettant celui-ci mieux à même de diriger les processus.

Coopération régionale

8. La nécessité d'appuyer la coopération régionale pour promouvoir la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan est soulignée dans le mandat de la Mission et a été également reflétée dans ses quatre (« trois plus une ») priorités. Tous les pays voisins ont intérêt à ce que l'Afghanistan s'achemine vers la paix et ils peuvent y contribuer. Le renforcement de la confiance mutuelle et la définition d'un horizon commun pour la région passent par le dialogue et la coopération. Il convient pour ce faire de renforcer les capacités institutionnelles du Gouvernement afghan pour concevoir, formuler et mettre en œuvre des projets s'étendant au-delà des frontières de l'Afghanistan.

9. Pour s'acquitter de cet élément clef de son mandat, la MANUA conservera ses deux bureaux de liaison, situés l'un en République islamique d'Iran (Téhéran) et l'autre au Pakistan (Islamabad). Dans le cadre de la restructuration proposée de la Mission, ces bureaux relèveront du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les affaires politiques (composante I).

10. Au plan politique, la MANUA continuera de coopérer étroitement avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. Afin de renforcer la dimension régionale de la Mission, il est proposé de redéployer un poste d'agent de liaison (P-3) du Bureau du Coordonnateur résident/Équipe de pays des Nations Unies pour le rattacher à la Division des affaires politiques, en vue d'une affectation au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale à Achgabat. L'agent de liaison serait chargé de suivre et d'analyser l'évolution de la situation dans les pays voisins sous l'angle de son impact sur la situation en Afghanistan; d'analyser l'état des relations entre l'Afghanistan et les pays d'Asie centrale et de faire rapport à ce sujet; de contribuer aux efforts déployés par la Mission pour faciliter le dialogue et l'adoption de mesures de raffermissement de la confiance entre l'Afghanistan et ses voisins; et d'aider la Division des affaires politiques à promouvoir un projet de renforcement des capacités du Département de la coopération régionale du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement afghan, auquel travaillent conjointement la MANUA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il relèverait du Représentant spécial adjoint (composante I).

Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et intégration des missions

11. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan est officiellement chargé des questions concernant la situation en Afghanistan sous tous ses aspects. Cela étant, différents représentants et envoyés du Secrétaire général s'occupent de domaines d'activité particuliers de l'ONU, dont les droits de l'homme (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme), les enfants et les conflits armés (Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés), et les

stupéfiants et la criminalité organisée [Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC)].

12. En ce qui concerne le dispositif commun de gestion de la sécurité et les services de sécurité intégrés, une équipe de coordination du dispositif de sécurité, regroupant la MANUA, le Département de la sûreté et de la sécurité et l'équipe de pays des Nations Unies, est pleinement opérationnelle; elle mène ses activités dans le cadre d'arrangements de partage des coûts. Elle a chargé un groupe de travail d'étudier des questions particulières concernant la sécurité.

13. Les opérations de sécurité en Afghanistan étant menées par la Force internationale d'assistance à la sécurité dans le cadre d'un mandat distinct du Conseil de sécurité, la MANUA ne dispose pas de centre d'opérations commun.

14. Plusieurs membres de l'équipe de pays des Nations Unies occupent des locaux au sein du complexe de la MANUA – le Représentant spécial du Secrétaire général et son personnel technique dans le complexe B avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme et le Programme des Volontaires des Nations Unies – tandis que l'administration (Bureau de l'appui aux missions) est installée dans les locaux du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan, avec le Fonds des Nations Unies pour la population, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et l'Organisation mondiale de la Santé. Ainsi, certains services administratifs sont partagés entre les différents organes et organismes.

Sécurité

15. La détérioration évidente des conditions de sécurité au cours de l'année écoulée, en particulier les attentats visant des civils, des représentants de l'État et des personnes qui œuvrent à la reconstruction, suscite une vive préoccupation. Toutes les informations disponibles portent à conclure que ces attaques visent également, de plus en plus, le personnel et les biens des Nations Unies et que des mesures supplémentaires devront être adoptées pour atténuer les risques qu'ils courent si l'on veut que la MANUA puisse poursuivre ses opérations à leur niveau actuel et les élargir.

16. La menace et le risque auxquels est exposé le personnel des Nations Unies en Afghanistan ont changé du tout au tout le 28 octobre 2009, lorsque des éléments antigouvernementaux ont, à Kaboul, attaqué une maison d'hôtes où étaient hébergés des fonctionnaires internationaux travaillant pour différents organismes des Nations Unies, faisant cinq morts et plusieurs blessés. Après l'attaque, les installations et le personnel des Nations Unies demeurant directement menacés, il a été adopté une nouvelle approche de la gestion de la sécurité fondée sur une révision des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile. Cependant, des normes de sécurité plus élevées devront être appliquées dans certains des bureaux extérieurs, en particulier les plus menacés d'entre eux.

17. En 2011, la Mission sera assistée par 23 bureaux extérieurs situés sur l'ensemble du territoire national, dont 8 bureaux régionaux et 15 bureaux

provinciaux. Les crédits ouverts pour 2010 et le tableau d'effectifs proposé pour 2011 pour les bureaux extérieurs de la MANUA des différentes régions et provinces sont décrits de façon détaillée à la section III.G ci-après. La dégradation de la situation de la sécurité dans le pays a affecté la capacité de plusieurs bureaux extérieurs de la Mission de mener à bien leurs programmes. Compte tenu de l'évaluation récente de la situation, il a été décidé de remettre à une date ultérieure l'ouverture des nouveaux bureaux extérieurs initialement prévue pour 2010 et 2011, dans l'espoir que la situation de la sécurité dans le pays s'améliorera.

18. La Mission n'ignore pas que le Conseil de sécurité l'a chargée d'élargir sa présence dans l'ensemble du pays. Elle n'en doit pas moins garantir la sûreté et la sécurité de ses biens et de son personnel, eu égard en particulier à la dégradation de la situation de la sécurité en Afghanistan. Compte tenu de ces responsabilités, la Mission a entrepris de revoir sa structure organisationnelle pour pouvoir continuer à mettre en œuvre les programmes essentiels tout en adoptant toutes les mesures nécessaires pour éviter d'exposer le personnel à des risques accrus.

19. La priorité continue d'être accordée au regroupement des bureaux extérieurs existants afin de renforcer leur sécurité. Toutefois, au cas où il s'avérerait nécessaire pour la MANUA d'établir une présence ailleurs dans le cadre du transfert des responsabilités de la force militaire internationale à des institutions civiles relevant exclusivement du contrôle du Gouvernement afghan, la Mission fera le nécessaire conformément à son mandat, compte tenu des ressources disponibles. Comme ce transfert des responsabilités risque également d'entraîner un réaligement des ressources des donateurs à la lumière des priorités et des processus nationaux de l'Afghanistan, il sera d'autant plus important que la MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies puissent appuyer le renforcement des capacités au niveau infranational dans certains domaines prioritaires.

20. Le coût estimatif des mesures prévues pour assurer la sécurité de la Mission en 2011 est indiqué à l'annexe VI.

Évolution de la situation et mesures adoptées depuis l'incident d'octobre 2009

21. Les budgets de la Mission pour 2009 et 2010, y compris pour ce qui est du dispositif de sécurité, ont été établis de manière à maintenir un équilibre entre la nécessité pour la Mission d'élargir sa présence dans l'ensemble du pays, comme elle en a été chargée, et celle de réduire les risques auxquels est exposé son personnel alors que la situation de la sécurité ne cesse de se dégrader. Lorsque le projet de budget pour 2010 a été élaboré et soumis à l'examen des organes délibérants, les risques les plus sérieux auxquels était exposé le personnel des Nations Unies en Afghanistan, selon les évaluations des risques menées à bien par l'équipe du Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'Organisation en Afghanistan, étaient d'être indirectement victime d'attaques rapprochées visant d'autres cibles, d'enlèvements motivés par des considérations politiques ou de simples intentions criminelles et d'attaques visant de hauts fonctionnaires. À l'époque, l'on pensait que les installations et le personnel de la Mission et des programmes des Nations Unies risquaient moins d'être la cible d'attaques délibérées.

22. Le scénario en ce qui concerne les menaces et les risques auxquels est exposée l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan a changé du tout au tout le

28 octobre 2009. Comme le risque que les programmes des Nations Unies soient la cible d'attaques délibérées était précédemment considéré comme moins sérieux, l'équipe du Département de la sûreté et de la sécurité était parvenue à la conclusion que rien ne portait à croire que des fonctionnaires internationaux des Nations Unies seraient attaqués à leurs domiciles, et ce malgré la visibilité accrue de l'ONU du fait de son implication dans le déroulement des élections présidentielles de 2009.

23. La partie du budget de la MANUA pour 2010 concernant la sécurité, élaborée puis présentée avant l'attaque du 28 octobre 2009, indiquait les ressources qui étaient et qui demeuraient nécessaires pour assurer la sécurité des opérations en Afghanistan avant que la situation ne change. Le budget prévoit :

a) Le renforcement de la Section de la sécurité, afin de fournir un appui accru à l'expansion de la MANUA dans l'ensemble du pays à partir de 2009, et notamment la création pour 2010 de 22 nouveaux postes d'agents internationaux et de 21 nouveaux postes d'agents nationaux;

b) Le renforcement de la protection des bureaux extérieurs, notamment grâce à la création de nouveaux postes d'agent du Service mobile et du Service de la sécurité et de nouveaux postes d'agents locaux devant être affectés aux huit bureaux régionaux existants et la création d'autres postes en vue d'une affectation aux six nouveaux bureaux provinciaux;

c) Le renforcement du Groupe de la protection rapprochée, y compris pour ce qui est du matériel et de la formation à la sûreté et à la sécurité;

d) Le recrutement de gardes internationaux armés chargés d'assurer une protection privée internationale pour les bureaux extérieurs actuels et futurs dans les régions à risque modéré ou élevé;

e) Des évaluations concernant les mesures à adopter pour protéger les installations de la MANUA contre l'effet de souffle;

f) L'organisation de services de sécurité, l'acquisition de matériel et l'aménagement de dispositifs de régulation de l'accès pour certains des bureaux extérieurs existants et des nouveaux bureaux extérieurs;

g) La participation de la Mission au projet intitulé « éliminer les carences en matière de sécurité », qui vise principalement à améliorer le recrutement, l'efficacité, l'équipement et la formation des gardes du Ministère de l'intérieur chargés d'assurer des escortes armées ainsi que de fournir une protection armée pour les bureaux des Nations Unies et les lieux d'habitation dans l'ensemble du pays ainsi que de sa force d'intervention rapide;

h) Un programme de renforcement des activités de formation dans le domaine de la sécurité;

i) L'acquisition, dans le cadre de la Section de l'ingénierie, de matériel de sécurité, notamment en vue d'améliorer la protection des bureaux extérieurs contre les explosions.

24. Les crédits ainsi demandés en vue de renforcer la sécurité dans le budget de 2010 ont été calculés à la lumière du type et du niveau des menaces alors évaluées dans le contexte de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile de 2009. Les projets envisagés dans ce domaine avant octobre 2009 tendaient principalement

à réduire les risques indirects et les risques liés à la délinquance de droit commun. On pensait alors que des attaques d'une certaine envergure et bien coordonnées contre les locaux des Nations Unies étaient peu probables. Afin d'atténuer les risques susmentionnés, la plupart des bureaux régionaux ont mis en place des dispositifs de sécurité conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile en vigueur en 2009. Les crédits demandés dans le budget de la Mission pour 2010 en vue de renforcer la sécurité visaient donc principalement à assurer la sécurité des locaux de la MANUA et des locaux du personnel des six nouveaux bureaux provinciaux devant être créés en 2010 et à couvrir les dépenses afférentes au maintien des mesures de sécurité mises en place dans tous les bureaux de la MANUA en Afghanistan. Après l'attaque d'octobre 2009, les installations et le personnel des Nations Unies demeurant directement menacés, il a été adopté une nouvelle approche de la sécurité fondée sur une révision des normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris pour le domicile. Il a par conséquent été décidé de s'attacher surtout à protéger les locaux contre les explosions. Les normes révisées prévoient l'aménagement d'un périmètre de sécurité minimum, l'adoption de mesures de protection contre l'effet de souffle ou une combinaison de ces deux types de mesures. Les dispositifs de protection de tous les bureaux de la MANUA, où qu'ils soient situés, devront par conséquent être renforcés afin d'améliorer la protection contre les explosions, compte tenu en particulier du niveau de menace accru. En outre, compte tenu de l'insécurité qui prévaut dans le pays, les mesures de sécurité devront être renforcées dans certains des bureaux régionaux et provinciaux, surtout dans les régions où le risque est élevé.

Gardes armés internationaux

25. Dans les régions à risque modéré ou élevé, les bureaux actuels de la MANUA sont dotés de gardes armés internationaux chargés d'assurer la protection interne des locaux. Des gardes supplémentaires seront recrutés lorsque l'aménagement des autres locaux sera achevé. Il y a lieu de noter à ce propos que le budget de la Mission pour 2009 ne prévoyait de gardes armés internationaux que pour la protection interne de certains bureaux de la MANUA situés dans des régions à haut risque. Toutefois, dès que l'équipe du Département de la sûreté et de la sécurité en Afghanistan a commencé à avoir vent de menaces dirigées contre les locaux des Nations Unies en mai et juin 2009, la Mission a demandé au Siège, à New York, l'autorisation d'affecter des gardes armés internationaux auprès de tous les bureaux situés dans des régions à risque modéré ou élevé. Le déploiement de ces gardes supplémentaires est reflété dans le budget de la Mission pour 2010.

Projet « éliminer les carences en matière de sécurité »

26. La situation demeure inchangée pour ce qui est de la protection externe des bureaux de la MANUA, des escortes armées et de la force d'intervention rapide. La Mission continue d'être protégée par des gardes peu formés et mal équipés désignés par le Ministère de l'intérieur à la suite d'un processus de recrutement peu clair parmi le personnel de la Police nationale afghane (Tashkeel), sans que des règles d'engagement et de comportement aient été définies, qui n'ont droit à aucune indemnité en cas de blessure ou de décès et qui n'ont aucune perspective de carrière. En 2009, la MANUA, pour remédier à cette situation, a demandé des crédits pour la mise en œuvre du projet intitulé « éliminer les carences en matière de sécurité », conçu en 2006 à titre de mesure corrective. Comme décidé par l'équipe de

coordination du dispositif de sécurité en Afghanistan, le projet, dès que les ressources nécessaires auront été réunies, sera administré par le PNUD. L'on discute actuellement des procédures à suivre pour tirer un meilleur parti des crédits ouverts au budget de la Mission pour 2010 afin de réduire le pourcentage prélevé au titre du recouvrement des coûts sur les projets du PNUD.

Évaluation des mesures de protection contre les explosions

27. En juillet 2009, le Département de la sûreté et de la sécurité du Siège a publié une instruction qui précise que lorsqu'il existe une possibilité qu'un engin chargé de l'équivalent de 300 kilogrammes de TNT soit mis au point, placé, transporté ou mis à feu, une évaluation détaillée des mesures de protection à adopter doit être réalisée par du personnel dûment qualifié. Comme ce risque existe effectivement en Afghanistan, des crédits ont été ouverts au budget de la Mission pour 2010 pour que puissent être réalisées des évaluations des mesures adoptées pour protéger ses bureaux dans les régions du centre (Kaboul), du sud et du sud-est du pays où, selon les statistiques de l'équipe de sécurité, les attaques au moyen d'engins explosifs improvisés sont les plus fréquentes. Un contractant spécialisé indépendant réalise actuellement une évaluation des mesures à adopter pour protéger contre les explosions les bureaux de la MANUA à Kaboul. Comme les évaluations et la mise en œuvre des recommandations correspondantes prendront un certain temps, des crédits ont également été ouverts au budget pour 2010 afin de renforcer ou, le cas échéant, de remplacer les barrières de protection de tous les bureaux de la MANUA. Au cours de la première des deux étapes du programme de renforcement de la sécurité, la Mission a installé des murs pare-éclats en T dans le complexe du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan, dans les complexes B et C et dans les bureaux régionaux de Mazar-e-Charif, Kandahar, Kunduz, Herat et Gardez, tous situés dans des régions à haut risque. Des crédits supplémentaires sont néanmoins nécessaires pour pouvoir installer des murs pare-éclats en T et des dispositifs de protection contre les explosions dans tous les bureaux, y compris dans les bureaux susmentionnés, afin de mener à bien la deuxième phase du programme de renforcement de la protection contre les explosions.

28. S'agissant du système de suivi des déplacements des véhicules de la MANUA dans l'ensemble du pays, la Mission a sollicité le concours d'un spécialiste de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (BSLB) afin de fournir l'assistance technique requise pour mettre en place le matériel et les systèmes nécessaires et former le personnel à leur utilisation. Les demandes d'acquisition du matériel requis ont été présentées et le processus d'achat est en cours.

29. La mise en œuvre du programme de formation de spécialistes de la protection individuelle, fondée sur les normes établies par le Département de la sûreté et de la sécurité, commencera par la mise en place du Centre d'excellence en Roumanie, où le Département mène actuellement un cours pilote. L'achat du matériel dont seront équipés les spécialistes de la protection individuelle, comme prévu dans le budget de la Mission pour 2010, est également en cours.

Phases I et II du programme de renforcement de la sécurité du complexe du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan

30. Les Normes minimales de sécurité opérationnelle et les Normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile ont été révisées après l'incident d'octobre 2009 afin d'assurer une protection non plus seulement contre les risques liés aux effets collatéraux d'attaques menées à proximité mais aussi contre les attaques directes à la voiture piégée et les attaques directes par balle. Conformément aux Normes minimales de sécurité opérationnelle révisées et compte tenu du fait que la base de soutien logistique de la Mission et les locaux où vivent les membres du personnel de la Mission se trouvent à l'intérieur du complexe du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan, il est impératif de renforcer la sécurité du complexe. Il est prévu à cette fin d'entreprendre un programme en deux phases, dont la première consistera à renforcer nettement le dispositif de sécurité à tous les points faibles du périmètre et la deuxième à mener à bien un programme global de renforcement de la sécurité comportant notamment la mise en place de mesures adéquates de protection contre les explosions.

Phases I et II du programme de renforcement de la sécurité des bureaux de la Mission

31. Les mesures de protection des bureaux de la MANUA devront aussi être renforcées.

32. Les bâtiments et les dimensions des différents bureaux provinciaux et régionaux varient, mais il a été déterminé que le matériel requis pour les bureaux régionaux serait le suivant : 300 murs pare-éclats en T, 10 barrières Jersey, 50 rouleaux de fil barbelé à boudin, 150 murs pare-souffle Hesco Bastion, 2 grilles coulissantes mécanisées lourdes, 4 guérites surélevées, 2 barrières renforcées, 50 mètres cubes de mur renforcé, 150 mètres cubes de mur d'enceinte en parpaings et 1 barrière relevable renforcée. Pour les bureaux provinciaux, il faudra prévoir en outre : 100 murs pare-éclats en T, 50 barrières Jersey, 30 rouleaux de fil barbelé à boudin, 75 murs pare-souffle Hesco, 2 grilles coulissantes renforcées, 2 postes de garde à niveau, 2 guérites surélevées, 2 barrières renforcées, 25 mètres cubes de mur en béton armé, 75 mètres cubes de mur en parpaings et 1 barrière coulissante en acier.

33. Les travaux, qui doivent être réalisés en deux phases différentes, devraient être achevés à la fin de 2010, comme suit :

a) Phase I : mesures immédiates de renforcement de la sécurité de 33 bureaux, en accordant la priorité à ceux qui sont situés dans des localités à risque modéré et élevé, notamment installation de murs pare-souffle Hesco, de grilles de passage obligé et de fils barbelés à boudin et installation de nouvelles barrières ou remplacement des barrières existantes; et

b) Phase II : adoption de mesures de renforcement de la sécurité de 33 bureaux pour les mettre au niveau des Normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris pour le domicile, et notamment installation de mesures de sécurité actives et passives indiquées lors des évaluations, comme murs pare-éclats en T, murs en béton armé et barrières anti-intrusion.

Bureau d'appui au Koweït

34. Comme décidé le 11 mars 2010 par le Groupe exécutif sur la sécurité, la Mission et l'Équipe de pays des Nations Unies ont entrepris un examen du programme afin de déterminer quelles sont les activités dont l'importance est telle qu'elles justifient la présence de personnel international malgré les risques qui menacent sa sécurité. La MANUA et les institutions, fonds et programmes des Nations Unies qui opèrent en Afghanistan ont été priés de présenter un tableau indiquant, avec une évaluation de leur importance, les activités et programmes qu'ils mènent, les effectifs du personnel international qu'exige leur exécution et les autres modalités pouvant être envisagées pour poursuivre la réalisation des programmes. Beaucoup des fonctionnaires évacués à la suite de l'attaque du 28 octobre 2009 sont maintenant rentrés dans le pays, mais la MANUA a revu son tableau d'effectifs pour faire en sorte que les fonctionnaires se trouvant dans le pays occupent des locaux sûrs. À l'issue de l'examen des opérations en cours et des effectifs absolument nécessaires, il n'a pas été considéré que les effectifs du personnel se trouvant alors en Afghanistan doivent être considérablement réduits étant donné que les activités internationales d'encadrement et de supervision des programmes avaient déjà été ramenées au minimum en raison de la présence réduite qui était maintenue dans le pays. En outre, plusieurs des activités réalisées par la composante appui peuvent fort bien être menées à l'étranger si l'infrastructure appropriée existe. Après une étude comparative des avantages et des inconvénients présentés par plusieurs localités pouvant être envisagées à cette fin, la MANUA a décidé d'établir un Bureau d'appui au Koweït qui partagera les locaux actuellement occupés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

35. Sur la base du concept opérationnel élaboré spécifiquement en vue de cette proposition, le Bureau d'appui au Koweït pourra commencer à fonctionner dès le dernier trimestre de 2010. Les fonctions d'appui à la Mission dont pourra s'occuper le Bureau d'appui sont notamment, pour une large part, les finances et les ressources humaines ainsi que différentes activités concernant les voyages, la formation, les achats, les réclamations, le budget et le contrôle des mouvements. En outre, le Bureau d'appui sera doté d'un système visant à assurer la reprise après un sinistre et la continuité des opérations dont la maintenance exigera la présence de personnel d'appui spécialisé dans les technologies de l'information et des communications. Il sera également aménagé au Bureau d'appui des locaux temporaires pour le personnel devant éventuellement être évacué de Kaboul ainsi que pour le personnel des bureaux régionaux ou provinciaux se trouvant dans des régions où pourrait soudainement avoir été déclarée la phase quatre du plan de sécurité et qui ne pourrait pas être affecté temporairement à d'autres bureaux se trouvant dans la zone d'opération de la Mission.

36. Le coût initial de l'établissement du Bureau d'appui au Koweït est estimé à 2 millions de dollars pour l'acquisition de matériel informatique et télématique et la rénovation et l'aménagement des locaux existants de manière à pouvoir accueillir les 39 fonctionnaires internationaux qu'il est envisagé de redéployer de Kaboul au Koweït. Il est également proposé de redéployer au Koweït 28 agents nationaux qui seraient chargés d'aider le Bureau d'appui. Le coût estimatif de l'infrastructure informatique et télématique du Bureau d'appui au Koweït est analysé en détail à l'annexe V.

Plans de restructuration de la Mission en 2011

37. Le Conseil de sécurité lui ayant demandé dans sa résolution 1917 (2010) d'établir un ordre de priorités parmi les tâches qu'elle est chargée de mener à bien, la MANUA a identifié quatre domaines prioritaires dans lesquels le système des Nations Unies doit s'attacher surtout à aider le Gouvernement et le peuple afghans à poser les bases d'une paix et d'un développement durables, à savoir l'appui au processus électoral, à la réconciliation et la réintégration, la coopération régionale et la cohérence de l'aide. Ces priorités demeurent valables et, bien qu'il ne soit pas prévu d'élections en 2011, la nécessité d'entreprendre un processus de réforme électorale a été reconnue aux Conférences de Londres et de Kaboul en 2010.

38. Le suivi et la coordination des efforts visant à protéger la population civile et à promouvoir les droits de l'homme, et en particulier le droit des femmes et des enfants, demeurent l'une des principales tâches de la Mission. En outre, une coordination civilo-militaire efficace est un préalable indispensable au succès des activités de la Mission. L'année 2010 ayant été critique pour la transition du pays, la MANUA devra recentrer ses efforts sur une série limitée de domaines dans lesquels elle peut apporter une valeur ajoutée et intervenir efficacement. Dans un environnement politique et sécuritaire complexe et en mutation, la MANUA doit pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution de la situation sur le terrain et être prête à intervenir dès que la possibilité s'en présente. Ce faisant, la crédibilité de la Mission ne manquera pas de s'en trouver rehaussée, de même que sa capacité de contribuer à la réalisation de l'objectif ultime, à savoir la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

39. Cela étant, la Mission propose de rationaliser sa structure organisationnelle et de tirer un meilleur parti des ressources mises à sa disposition afin de mieux pouvoir appuyer et exécuter les activités dans les domaines considérés comme prioritaires et d'avoir les moyens de mener à bien les programmes dont elle est chargée tout en adoptant toutes les mesures requises pour éviter que le personnel ne soit exposé à des risques accrus. Le but de la restructuration proposée est de mieux aligner les activités de la Mission sur les priorités identifiées, de lui permettre de suivre l'évolution de la situation et de s'y adapter, de rationaliser les structures hiérarchiques et de gérer son personnel et ses ressources de manière plus efficace et plus efficiente.

40. Le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques) (composante I) dirigera les efforts intégrés déployés dans les domaines de l'appui au processus électoral, de la réconciliation et de la réintégration ainsi que de la coopération régionale. La Division des affaires politiques a maintenant constitué trois équipes spécialement chargées de travailler avec les composantes concernées de la Mission et les partenaires des Nations Unies, sous la direction d'ensemble du Bureau du Représentant spécial adjoint, afin d'améliorer la cohérence de l'appui fourni. En outre, un groupe dirigé par un Conseiller principal en matière électorale fournira des avis politiques et juridiques à l'Équipe de la MANUA et du PNUD chargée du projet ELECT intitulé « Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir », suivra les activités de la Commission électorale indépendante et lui proposera ses bons offices et fournira un appui au Gouvernement afghan pour l'aider à mener à bien la réforme à long terme du système électoral. En outre, un bureau chargé de promouvoir la réconciliation et la réintégration s'emploiera, en exploitant la présence de la Mission sur le terrain et les

contacts établis par celle-ci, à suivre la conception et la mise en œuvre par le Gouvernement afghan des activités visant à promouvoir la réconciliation et la réintégration et, sur demande, lui fournira un appui dans ce domaine. Le groupe s'attachera tout particulièrement à faciliter l'établissement de liens entre les stratégies et les programmes aux échelons national et provincial. Une équipe chargée de promouvoir la coopération régionale appuiera l'initiative de la « Route de la soie à Kaboul » en rassemblant des représentants des pays voisins de l'Afghanistan pour promouvoir la coopération régionale dans les domaines politique, sécuritaire et économique et notamment encourager l'adoption de mesures de confiance. L'équipe identifiera les processus de coopération régionale existants, assurera la liaison avec les autres entités des Nations Unies dans la région et appuiera le renforcement et la mise en place de mécanismes régionaux. Vu la priorité accordée à cette tâche, les bureaux de liaison à Téhéran et à Islamabad relèveront directement du Représentant spécial adjoint. La Division des affaires politiques continuera de s'occuper de l'analyse des politiques, des rapports et du suivi aux échelons national et provincial, notamment en ce qui concerne le secteur de la sécurité.

41. Le Groupe de l'analyse des politiques s'occupera d'analyser et de prédire l'évolution de la situation politique et sécuritaire en Afghanistan pour déterminer son impact sur l'exécution des tâches de la Mission et contribuera aux évaluations des risques réalisées pour le Département de la sûreté et de la sécurité. Il s'attachera, sous la direction du Représentant spécial adjoint, à renforcer les mécanismes d'évaluation, de planification et de prise de décisions de la Mission, se substituant ainsi au Groupe de l'analyse et de la planification, qu'il est proposé de dissoudre. Il est par conséquent envisagé de transférer les activités de planification de la Mission au Bureau du Chef de cabinet pour aider la direction générale à fixer les orientations stratégiques de la Mission ainsi qu'à formuler, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, une conception commune des objectifs visés par le système des Nations Unies, notamment en définissant dans le contexte d'un futur cadre stratégique intégré les résultats escomptés, les délais dans lesquels ils doivent être obtenus et les responsabilités en ce qui concerne l'exécution des tâches prioritaires.

42. Dans un effort semblable visant à accroître les effets de synergie et à améliorer l'efficacité des activités du système des Nations Unies, il est proposé de dissoudre le Groupe de la lutte contre les stupéfiants de la MANUA étant donné que les activités du système des Nations Unies dans ce domaine seront dirigées par l'ONUSD, lequel fournira, selon que de besoin, des avis à la direction générale de la Mission concernant les questions liées à la lutte contre la drogue. Comme les élections devront être achevées avant la fin de 2010, il est proposé de supprimer cette unité et les postes correspondants dans le cadre de la restructuration proposée.

43. Les efforts intégrés visant à améliorer la cohérence de l'aide seront menés dans le cadre de la composante II. L'objectif de la Mission est de promouvoir la cohérence de l'assistance fournie par le système des Nations Unies et par la communauté internationale en général pour l'aligner sur les stratégies élaborées par le Gouvernement afghan en matière de gouvernance et de développement et, ce faisant, de renforcer les capacités nationales. Cette approche reposera sur les trois principes suivants :

a) Pour être plus cohérente, l'assistance devra être articulée autour d'objectifs communs ciblés sur les priorités et les besoins définis par le Gouvernement;

b) La cohérence doit être « verticale », c'est-à-dire relier les politiques et les programmes nationaux aux activités menées au niveau provincial, et aussi « horizontale », c'est-à-dire rassembler tous les partenaires multilatéraux et bilatéraux dans le cadre d'un processus transparent et inclusif englobant les différents secteurs fonctionnels; et

c) Le rôle de la Mission consiste à promouvoir la cohérence de l'aide en mettant en place et en appuyant un cadre approprié, sans toutefois se substituer aux structures de coordination interne et aux responsabilités du Gouvernement et de ses partenaires. Des efforts dans ce sens seront menés principalement par l'entremise d'un Conseil commun de coordination et de suivi revivifié auquel la MANUA apportera un concours et un appui renouvelés.

44. L'on s'attachera à suivre ces principes dans le cadre de la composante II à la fois en s'attachant à resserrer la coordination au sein du système des Nations Unies et en s'employant, de façon générale, à améliorer la cohérence de l'aide. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire) (composante II) continuera d'assurer la direction d'ensemble ainsi que la planification et l'exécution coordonnées des activités humanitaires et des activités de développement du système des Nations Unies, avec l'appui du Bureau du Coordonnateur résident, qui assiste l'Équipe de pays des Nations Unies dans ses efforts de planification, de programmation et d'exécution intégrées des activités. L'appui et la coordination des activités humanitaires seront assurés par le Bureau de coordination des affaires humanitaires. Pour réduire les doubles emplois, il est suggéré de dissoudre le Groupe des affaires humanitaires de la MANUA. Cependant, le Bureau du Représentant spécial adjoint (composante II) conservera les moyens d'appuyer la coordination des activités humanitaires au sein de la Mission.

45. En outre, il est suggéré que le Directeur du développement et Conseiller spécial auprès du Représentant spécial conduise l'action plus large qui est menée en vue d'améliorer la cohérence de l'aide au sein de la Mission. Il est aussi envisagé de combiner deux groupes existants, à savoir le Groupe de l'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et le Groupe de la coordination de l'action des donateurs et de l'efficacité de l'aide, qui deviendraient le Groupe de la cohérence de l'aide, chargé de fournir un appui technique et administratif au Conseil commun de coordination et de suivi. Rassembler ces fonctions devrait mettre la MANUA mieux à même de faciliter les efforts déployés par le Gouvernement et les donateurs pour aligner les activités sur les priorités de développement de l'Afghanistan. Étant donné l'engagement qu'a pris le Gouvernement afghan de renforcer la gouvernance aux échelons national et infranational, la MANUA accordera la priorité aux efforts déployés dans ce domaine. Il est également envisagé de rattacher les Groupes chargés de la gouvernance et de l'état de droit, qui relèvent actuellement de la composante I, au Groupe de la cohérence de l'aide qu'il est proposé de créer.

46. La présence de la MANUA dans l'ensemble du pays peut contribuer de façon unique à améliorer la cohérence « verticale » de l'aide. Les bureaux extérieurs de la Mission continueront certes de jouer un rôle essentiel dans le domaine politique et

dans celui des droits de l'homme, mais la participation accrue des bureaux régionaux et provinciaux aux efforts de renforcement de la gouvernance et aux activités de développement du Gouvernement afghan, de l'Organisation des Nations Unies et des partenaires internationaux, y compris dans le contexte des équipes provinciales de reconstruction, pourrait apporter une valeur ajoutée à l'ensemble des efforts entrepris. Il est également essentiel de renforcer les effets de synergie des activités du système des Nations Unies sur le terrain dans le contexte de la révision des domaines d'activité prioritaires entreprise par la MANUA et l'Équipe de pays des Nations Unies au cours du premier semestre de 2010. Il est donc proposé de rattacher à la composante II le Groupe de la coordination de l'appui sur le terrain, relevant du Bureau du Chef de cabinet, qui s'appellerait désormais Groupe de la coordination sur le terrain.

47. L'organigramme et les structures hiérarchiques décrits ci-dessus sont conçus de manière à améliorer la communication et à renforcer le travail en équipe au niveau de l'ensemble de la Mission. En cas de besoin, ces structures seront renforcées par des équipes spéciales chargées de tâches spécifiques, comme la coordination civilo-militaire.

Présence élargie et renforcée de la Mission en Afghanistan

48. En 2009 et 2010, à la demande du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, la MANUA a continué d'élargir et de renforcer sa présence dans l'ensemble du pays afin de mieux assurer la coordination des efforts civils internationaux et de mener une action d'information et de sensibilisation sur le plan politique. Les postes supplémentaires approuvés pour 2009 et 2010 ont mis la Mission mieux à même de s'acquitter de son mandat. Depuis 2008, il a été créé six bureaux provinciaux qui sont pleinement opérationnels, ce qui a porté leur nombre total à 15. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont continué de mettre l'accent sur le rôle essentiel qui incombe au Représentant spécial du Secrétaire général et à la MANUA en matière de coordination des efforts civils internationaux en Afghanistan. De ce fait, les effectifs actuels, compte tenu de la situation en matière de sécurité, ont permis à la MANUA de diriger les efforts de coordination de l'aide et de mieux aligner les efforts internationaux sur les programmes du Gouvernement dans les secteurs clefs, conformément aux besoins de la population.

49. Lorsqu'elle a approuvé les crédits demandés pour 2010, l'Assemblée générale a, dans sa résolution 64/245, fait sienne la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/64/7/Add.13, par. 137) tendant à ce qu'il soit présenté à l'Assemblée générale, pendant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-quatrième session, un rapport intérimaire permettant d'évaluer l'état d'avancement de plans opérationnels, compte tenu de l'élargissement considérable de la Mission et de la réorganisation partielle de ses structures organisationnelles prévue pour 2010 ainsi que des incidences de la situation en matière de sécurité sur les activités de la Mission en Afghanistan.

50. Les principaux événements qui ont marqué l'année 2010 en Afghanistan ont notamment été les suivants :

a) Les préparatifs de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan, accueillie le 28 janvier 2010 par le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et coparrainée par le Gouvernement afghan, le Royaume-Uni et

l'Organisation des Nations Unies, qui a été l'occasion de réaffirmer les engagements mutuels du Gouvernement afghan et de la communauté internationale de mettre en œuvre un programme d'édification de la nation axé sur des réformes, sur la base du discours d'investiture du Président Karzaï en date du 19 novembre 2009. Le document final de la Conférence a défini des mesures propres à amener le Gouvernement afghan à jouer un plus grand rôle dans différents domaines, allant de la sécurité au développement économique en passant par la gouvernance et la coopération régionale;

b) La fourniture d'un appui à la Conférence de Kaboul, première réunion de haut niveau accueillie par le Gouvernement afghan en juillet 2010, dont l'ordre du jour a été fixé à la Conférence de Londres;

c) La Commission électorale indépendante a décidé que des élections parlementaires à la Wolesi Jirga auraient lieu dans le pays le 18 septembre 2010. La Mission a également fourni un appui à cette occasion;

d) Le Gouvernement afghan a décidé de convoquer une Assemblée de paix le 2 mai pour promouvoir les efforts de réconciliation et de réintégration;

e) La situation en matière de sécurité a continué de se dégrader en Afghanistan;

f) Un nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Staffan de Mistura, de même qu'un nouveau Représentant spécial adjoint (Affaires politiques) (composante I) sont arrivés dans le pays en mars et début avril respectivement;

g) Étant donné l'aggravation de l'insécurité dans laquelle doit opérer le système des Nations Unies en Afghanistan, une réunion du Groupe exécutif sur la sécurité a été convoquée au Siège, le 11 mars, sous la présidence du Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité, qui a exprimé la conviction que toutes les entités des Nations Unies opérant en Afghanistan devaient entreprendre de concert une analyse de l'importance relative de tous les programmes et activités des Nations Unies en Afghanistan à la lumière des enseignements retirés de l'analyse déjà réalisée pour les opérations menées par le système des Nations Unies dans une autre région;

h) Compte tenu de la dégradation des conditions de sécurité dans la région méridionale du pays et des menaces accrues auxquelles était exposé le système des Nations Unies, le Secrétaire général a approuvé la mise en œuvre de la phase quatre du plan de sécurité dans la région méridionale à compter du 19 février 2010, comme proposé par le Représentant spécial et le responsable désigné pour les questions de sécurité sur la recommandation de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité des Nations Unies. La Mission et les entités des Nations Unies collaborent à la mise en place d'autres mesures d'atténuation des risques de façon à maintenir une présence minimale dans le sud du pays pour mener les opérations d'urgence, de secours humanitaires et de sécurité indispensables et toute opération jugée essentielle;

i) La Mission a participé à un sommet régional sur l'Afghanistan et ses voisins accueilli à Istanbul par le Président de la Turquie le 26 janvier 2010. Dans le document final intitulé Déclaration d'Istanbul (S/2010/70, annexe), il a été souligné

que la paix et la sécurité de la région ne pouvaient être garanties sans un Afghanistan stable et prospère où régnaient l'ordre et la sécurité.

51. La Mission a continué de s'acquitter de son mandat malgré la dégradation de la situation en matière de sécurité. L'attentat à l'explosif dont a fait l'objet à Kaboul, le 28 octobre 2009, la maison d'hôtes où étaient logés un grand nombre de fonctionnaires des Nations Unies a démontré que l'Organisation constitue un objectif légitime aux yeux de certains groupes d'insurgés. Compte tenu de la nécessité de renforcer la sécurité des locaux d'habitation, un grand nombre de fonctionnaires internationaux ont été par la suite réinstallés à Doubaï (Émirats arabes unis) ou dans d'autres régions du pays et un certain nombre d'entre eux ont été placés en congé administratif. De nouveaux logements sécurisés ayant été construits au cours des quelques derniers mois au Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan, toutefois, la réinstallation temporaire du personnel a pris fin au début de mars 2010.

52. Tous les membres du personnel qui ont été transférés à Doubaï après l'attaque contre la maison d'hôtes de Bakhtar disposent d'un logement sécurisé à Kaboul depuis la première semaine de mars, 30 unités d'habitation supplémentaires étant disponibles au Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan. Cinquante autres unités ont été, en avril, mises à la disposition du personnel transféré temporairement en Afghanistan ainsi que pour les nouvelles recrues. À court terme, on s'emploiera à pourvoir les postes vacants dans les bureaux provinciaux et régionaux, où existent des unités résidentielles protégées. Une centaine d'autres unités sont prévues pour la fin de l'année à Kaboul tout comme des logements supplémentaires sur le terrain.

53. Simultanément, le Département de la sûreté et de la sécurité et l'Équipe des Nations Unies chargée du dispositif de sécurité en Afghanistan ont également entrepris une analyse de la sécurité de tous les locaux et les bureaux et installations des Nations Unies dans le pays et a recommandé de réduire les effectifs du personnel des Nations Unies sur place pendant une période critique mais limitée de sorte qu'il puisse être mis en place des mesures appropriées de renforcement de la sécurité compte tenu des risques identifiés. Les programmes et le personnel qui continueraient d'opérer en Afghanistan s'attacheraient à mener à bien les activités les plus hautement prioritaires et les plus propres à promouvoir la vision stratégique de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan. L'opération avait aussi pour but de permettre à l'Organisation de maintenir une présence en Afghanistan en dépit de l'aggravation de l'insécurité, conformément aux recommandations et principes clefs qui sous-tendent le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies, selon lesquels ceux-ci doivent trouver le moyen de rester dans les pays où ils opèrent plutôt que de s'en retirer.

Appui à la Mission

54. Les responsables de l'appui à la Mission demeurent résolus à fournir des services administratifs et un appui logistique efficaces à la MANUA dans son ensemble. Simultanément, dans toute la mesure possible, ils continueront de s'employer à réduire les coûts opérationnels en concluant des accords de services communs avec d'autres entités des Nations Unies. Les efforts déployés dans ce sens ont déjà débouché sur l'installation de plusieurs organismes des Nations Unies dans des locaux communs à Herat, à Islamabad, à Téhéran et au Centre d'opérations des

Nations Unies en Afghanistan et sur la proposition tendant à installer le nouveau Bureau d'appui de la MANUA au Koweït dans les locaux actuellement occupés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. La MANUA continuera en 2011 à explorer toutes les possibilités de réduire les coûts. Les principaux changements envisagés pour 2011 sont les suivants :

a) *Parc automobile.* La MANUA mènera à bien en 2011 la dernière étape du programme de remplacement progressif de tous les véhicules non blindés par des véhicules blindés B-6. Pendant la première étape du programme, en 2008, il a été fait l'acquisition de 69 véhicules blindés, et 151 autres ont été achetés en 2009. Pour 2010, il était prévu d'acquérir 108 véhicules blindés de plus mais, après l'attaque d'octobre 2009, la Mission a décidé de remettre l'acquisition de 10 véhicules blindés à 2011 afin de pouvoir utiliser les ressources ainsi libérées pour mettre en place des mesures de renforcement de la sécurité plus urgentes. Il est donc proposé de faire l'acquisition de 25 nouveaux véhicules blindés en 2011. Avec les nouvelles acquisitions programmées, le parc se composerait de 498 véhicules : 61 véhicules légers de transport de passagers, 13 véhicules de taille moyenne, 3 véhicules lourds, 387 véhicules blindés pour le transport de civils, 9 engins de manutention, 5 remorques, 1 engin d'appui aéroportuaire, 10 ambulances blindées, 6 camionnettes blindées, 2 fourgons blindés et 1 véhicule blindé pour le transport de personnalités;

b) *Flotte aérienne.* La flotte aérienne de la Mission se compose actuellement de quatre avions et de six hélicoptères. Étant donné l'augmentation prévue des opérations de transport de passagers et de fret, il est proposé d'acquérir un avion supplémentaire pour compléter la flotte aérienne de la Mission. La flotte aérienne comporterait alors 11 appareils, soit 5 avions et 6 hélicoptères;

c) *Infrastructure informatique et télématique.* Il est proposé de procéder à une importante mise à niveau de l'infrastructure informatique et télématique de la Mission pour appuyer la mise en œuvre du plan de normalisation et de modernisation. Il faudra acquérir du matériel de communications et du matériel informatique supplémentaires pour la mise en place proposée d'un système visant à assurer la continuité des opérations et la reprise après un sinistre au Bureau d'appui au Koweït ainsi que pour l'acquisition d'un système de suivi des véhicules par GPS;

d) *Bureaux et unités d'habitation.* Les fonctionnaires chargés de l'appui à la Mission continueront d'appliquer la politique de « primauté du terrain » adoptée en 2007 ainsi que l'approche fondée sur le devoir de protection introduite en 2010. Cette approche tend notamment à améliorer les conditions de vie et de travail des fonctionnaires déployés dans l'ensemble du pays. À cette fin, des crédits sont demandés pour 2011 afin d'entreprendre la construction et l'aménagement de complexes intégrés protégés regroupant des locaux à usage de bureaux et des logements pour des fonctionnaires;

e) *Approvisionnement en énergie et en eau.* L'Afghanistan n'a pas atteint un niveau de développement suffisant pour assurer une alimentation fiable et stable en électricité. Toutes les installations de la MANUA doivent donc être autonomes pour ce qui est de la production et de la distribution d'électricité et de l'approvisionnement en eau et disposer de réserves de carburant pour les groupes électrogènes, les véhicules automobiles et les aéronefs. Concrètement, cela signifie que tous les sites doivent être équipés d'un groupe électrogène principal et d'un groupe d'appoint, ainsi que des pièces de rechange et de la quantité de carburant nécessaires. Ils doivent donc disposer de leur propre source indépendante d'eau

salubre et des moyens de la distribuer dans tout le complexe. Conscients du coût relativement élevé d'une alimentation électrique provenant essentiellement de groupes électrogènes, les responsables de l'appui à la Mission continueront d'étudier les possibilités de raccordement aux réseaux électriques locaux, lorsque ceux-ci auront gagné en fiabilité;

f) *Dotation en effectifs pour 2011.* La dotation en effectifs approuvée pour 2010 pour les fonctions d'appui à la Mission est de 525 postes. Dans le contexte de la réorganisation proposée de la Mission, en 2011, il est proposé de ramener ce nombre à 462, comme suit :

- i) Rattachement de 2 postes existants actuellement des services organiques;
- ii) Redéploiement de 65 postes au Bureau d'appui au Koweït;

g) *Taux de vacance de postes.* Les fonctionnaires chargés de l'appui à la Mission continueront de s'employer à accélérer le processus de recrutement du personnel tant international que national. Ils apporteront tout leur soutien à la poursuite d'une campagne de recrutement dynamique visant à réduire le nombre de postes vacants à la Mission. On a révisé les taux de vacance servant à calculer le montant des traitements et autres dépenses de personnel qui, pour 2011, sont les suivants : 30 % pour le personnel recruté sur le plan international et sur le plan national déployé en Afghanistan; 10 % pour le personnel tant international que national qu'il est envisagé de déployer au Koweït; 20 % pour les Volontaires des Nations Unies; 20 % pour les effectifs de police civile; et 18 % pour les observateurs militaires;

h) *Formation du personnel.* Un choix complet de cours et de stages est proposé en interne et à l'extérieur en 2011. La formation a un effet direct sur l'exécution du mandat de la Mission, ainsi que sur le moral et le bien-être du personnel, son épanouissement et ses perspectives de carrière. Étant donné l'insécurité qui prévaut en Afghanistan, une proportion significative du budget prévu pour la formation sera consacrée à l'amélioration des qualifications du personnel chargé de la sécurité.

II. Mandat et résultats escomptés

Résultats en 2010

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives, l'accent étant mis sur les grands indicateurs de succès pour 2010</i>
a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme	<ul style="list-style-type: none"> • La MANUA a mené des initiatives visant à désamorcer le conflit dans le pays suite à des litiges fonciers, des conflits tribaux et, de plus en plus, des litiges entre les administrations locales comme celui qui a récemment donné lieu à une manifestation des partisans du Conseil provincial contre le Gouverneur de la province à Bamyan. • Les actions de sensibilisation politique ont constitué un volet important du plan de travail des bureaux extérieurs, en particulier dans le cadre de

missions effectuées par voie terrestre dans des régions isolées. Toutefois, compte tenu des problèmes de sécurité, le nombre de régions dans lesquelles ces missions peuvent être effectuées a diminué.

- La Commission électorale indépendante afghane a joué un rôle accru dans la planification et l'organisation des élections législatives de 2010, auxquelles la MANUA et le PNUD ont fourni un appui plus limité mais plus ciblé. Le financement est toujours entièrement assuré par la communauté internationale. Les opérations se déroulent comme prévu en vue des élections législatives qui devraient se tenir le 18 septembre 2010.
- Le projet de démantèlement des groupes armés conduit par le PNUD se poursuit. L'influence des groupes armés illégaux n'a toutefois pas diminué même si certains continuent à restituer leurs armes. Au cours des six premiers mois de 2010, 13 556 armes ont été placées sous le contrôle du Gouvernement, soit elles ont été restituées dans le cadre du projet de démantèlement des groupes armés soit elles ont été enregistrées, et 15 groupes armés illégaux ont été démantelés.
- La MANUA a aidé le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement afghan à constituer un secrétariat au sein du Ministère pour coordonner les initiatives de coopération régionales. Ce secrétariat a été créé en mai 2010. Le Ministère sera ainsi mieux à même de négocier et de mettre en œuvre des projets concrets avec les pays voisins.

b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan

Réforme du secteur de la sécurité

- Depuis la Conférence de Londres, un projet de politique nationale de sécurité a été mis au point. Il définira les rôles et fonctions des diverses entités nationales responsables de la sécurité. La version finale devrait être présentée à la Conférence qui se tiendra à Kaboul en juillet 2010.
- L'armée et la police nationales afghanes ont dépassé les objectifs fixés.
- Le Gouvernement afghan présentera une stratégie globale de lutte contre la corruption à la Conférence qui se tiendra à Kaboul en juillet 2010.

État de droit

- Augmentation du nombre d'activités de renforcement des capacités touchant les institutions chargées de la justice
 - i) 138 diplômés (dont 2 femmes) du stage d'études organisé par le Bureau du Procureur général;
 - ii) 81 diplômés (dont 10 femmes) en 2010 parmi les stagiaires de 2009;
 - iii) Début de l'application des mesures prioritaires de réforme et de restructuration au Bureau du Procureur général;
 - iv) Restructuration des groupes d'inspection de la Cour suprême et du Bureau du Procureur général peu probable en 2010.

Malgré des échanges entre bailleurs de fonds sur les moyens de réorganiser ces groupes au mieux, aucune des deux institutions ne semblent très encline à opérer une restructuration et la plupart des mesures de lutte contre la corruption actuellement mises en œuvre portent sur d'autres problèmes institutionnels.
- Adoption de lois et autres instruments juridiques :
 - i) La nouvelle loi sur la lutte contre la corruption n'a pas été promulguée. Toutefois, la question de la corruption est traitée dans plusieurs autres textes de lois et par diverses institutions;
 - ii) Le nouveau code de procédure pénale a été établi mais n'a pas encore été promulgué.
- Amélioration de la coordination du secteur de la justice :
 - i) L'élaboration d'une politique nationale sur les mécanismes traditionnels de règlement des différends progresse. Le Ministère de la justice ayant décidé d'élaborer une loi à ce sujet, un groupe de travail a été constitué à cette fin.
- Amélioration des conditions de détention dans les prisons et centres de détention afghans :
 - i) Début des travaux de construction de 3 établissements (à Samangan, Bamyan et Dai Kundi);

- ii) Projets de travaux de construction de 2 établissements en cours (à Baghlan et Wardak)
- Il n'est guère probable que le projet d'observation de l'appareil judiciaire voie le jour. Aucune organisation ne dispose des capacités nécessaires à la réalisation de ce projet. L'Union européenne prévoit d'élaborer des mécanismes de contrôle et d'évaluation de l'appareil judiciaire dans le courant de 2010.
- c) Renforcement du respect des droits de l'homme en Afghanistan
- Augmentation des cas de violation des droits de l'homme faisant l'objet d'une enquête approfondie par la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan : conduite d'enquêtes sur 1 500 cas, y compris en ce qui concerne les élections à la présidence et aux conseils provinciaux
 - Augmentation des activités de suivi, d'établissement de rapports et de renforcement des capacités grâce à la formation dispensée par la Commission indépendante des droits de l'homme sur le processus d'édification de l'État, en coopération avec la MANUA : publication de 5 rapports sur la Mission et formation de 35 000 personnes aux droits de l'homme
 - Intensification des actions visant à assurer la justice pendant la période de transition et à lutter contre l'impunité par la poursuite d'une politique favorable à la défense des droits de l'homme et, partant, à la protection des archives et des éléments de preuve relatifs aux violations passées et actuelles des droits de l'homme
 - Adoption d'instruments juridiques et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par le conflit armé qui sont visés par les résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité :
 - i) Constitution du Comité directeur interministériel sur les enfants et les conflits armés;
 - ii) Entrée en fonctions de l'équipe spéciale sur les enfants et les conflits armés et constitution de quatre équipes spéciales régionales;
 - iii) Ratification de la Convention de l'OIT par le Gouvernement afghan en cours

*Réalisations escomptées**Réalisations effectives, l'accent étant mis sur les grands indicateurs de succès pour 2010*

d) Efficacité accrue de l'aide au développement et de l'assistance humanitaire fournies à l'Afghanistan et amélioration des institutions du pays, l'accent étant mis sur les structures gouvernementales infranationales

Aide au développement et assistance humanitaire

- Les groupes de travail des secteurs prioritaires A, B et C du PNUAD ont arrêté leurs cahiers des charges, présenté leurs plans de travail communs et établi des mémoires conjoints sur des thèmes essentiels tels que la sécurité alimentaire.
- Les premières phases des programmes relatif à l'environnement exécutés conjointement par l'ONU ont été achevées. Le programme GAIN a été mené à bien; une seconde phase est prévue. La première phase du programme SEISEM s'est achevée avec succès et la seconde a débuté.
- Une étude de la criticité des projets a été menée à bien puis une carte des activités de l'ONU a été dressée. Les informations essentielles pour constituer une base de données sur les activités de l'Organisation ont été rassemblées et des travaux ont débuté en vue de constituer une base de données complète.

Amélioration des institutions

- Il est possible que les programmes nationaux ne puissent pas être exécutés dans les provinces en 2010 car les Ministères afghan des finances et de l'économie n'ont guère les capacités pour intervenir au niveau infranational et que le Gouvernement afghan n'est pas en mesure de prendre l'engagement politique de faire une large place aux provinces. Par ailleurs, le Gouvernement afghan fait actuellement surtout porter ses efforts sur les programmes nationaux et non sur les plans de développement des provinces. Il ne prévoit pas de relier l'un et l'autre. L'absence de lien entre planification nationale et infranationale est un problème chronique en Afghanistan depuis 2005. D'un côté, le Gouvernement central a des difficultés à prendre en compte les besoins recensés et les activités prévues au niveau local; de l'autre, les autorités provinciales se sentent tenues de s'organiser et de trouver des ressources à leur niveau car les stratégies et les plans formulés à Kaboul n'ont jusqu'à présent pas pu se concrétiser au niveau infranational.

- Dans le cadre de sa stratégie de développement national, le Gouvernement afghan a ébauché une politique multisectorielle en faveur de l'égalité des sexes qui définit huit domaines prioritaires (pôles) et six domaines intersectoriels. Il est peu probable que la problématique hommes-femmes puisse être prise en compte dans cinq de ces domaines prioritaires et deux des domaines intersectoriels en 2010. Cela tient essentiellement au fait que les ministères sont peu motivés et que les capacités manquent d'une façon générale pour prendre en compte la problématique hommes-femmes et contribuer à la promotion de la femme. En témoignent les éléments suivants : a) les ministères ne disposent pas de capacités pour intégrer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans leurs plans et budgets; b) il n'existe aucun indicateur de résultat clair pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des divers engagements pris dans le cadre de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan; c) les mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes, qui devraient faire fond sur les capacités des autres ministères à prendre en compte la problématique hommes-femmes, n'ont pas de mandat clairement défini et disposent de capacités très limitées pour s'acquitter de cette tâche. Compte tenu de ces difficultés, la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des femmes ne dépassera guère les objectifs de 2009.

e) Progrès dans la réalisation des objectifs du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan

Pacte pour l'Afghanistan

- Renforcement de la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour définir et atteindre les objectifs prioritaires dans le cadre du Conseil commun de coordination et de suivi. Un rapport exposant les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan a été présenté au Conseil. Le Gouvernement afghan a activement participé aux préparatifs de la Conférence de Kaboul et à l'élaboration des 15 programmes nationaux portant sur la période allant jusqu'à la fin de l'année. Après la Conférence de Kaboul, il lui faudra exécuter les programmes nationaux. Il ne sera donc pas en mesure de présenter le premier rapport annuel pour l'été 2010, mais pourrait l'intégrer, vers la fin de

l'année, au rapport d'examen à mi-parcours de la Stratégie de développement national, qui doit également être présenté en 2010.

Stratégie de développement national de l'Afghanistan

- Le document d'orientation sur le suivi et l'évaluation et le document de stratégie du Ministère de l'économie ont été établis. Ces deux documents joueront un rôle essentiel pour que le suivi et l'évaluation figurent en bonne place dans les documents de programme nationaux et seront établis sous leur forme définitive en même temps que ces derniers. Les cadres de résultats sectoriels sont le fondement de la mise en œuvre de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan. Des évaluations des capacités de gestion de l'information sont menées dans deux ministères d'exécution. Elles dressent un bilan complet des pratiques de ces ministères en matière de suivi et d'évaluation. Les résultats des évaluations des autres ministères qui seront effectuées seront utilisés pour mettre en place le cadre national global de suivi et d'évaluation.
- Cependant, un système de gestion de l'information entièrement opérationnel du cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan pourrait ne pas voir le jour en 2010 car le Gouvernement et, surtout, son Ministère de l'économie, manquent de capacités pour constituer des mécanismes de suivi et d'évaluation dans les différents ministères et pour relier Kaboul aux provinces et districts. Le Gouvernement afghan était par ailleurs occupé à opérer plusieurs restructurations internes et à planifier et organiser plusieurs événements complexes, dont la Conférence de Londres, les élections, la Conférence de Kaboul et la Jirga de la paix pendant le premier semestre de 2010. L'élaboration de politiques et directives claires concernant le système de suivi et d'évaluation a donc été reportée.

Résultats escomptés en 2011

55. Le cadre stratégique de la MANUA est entièrement conforme aux objectifs fixés par la résolution 1917 (2010) en mars 2010. L'objectif de la Mission reste le même qu'en 2010 en 2011 et la Mission compte l'atteindre en obtenant diverses

réalisations escomptées et en consacrant l'essentiel de ses ressources à l'exécution des principaux produits connexes. La MANUA a établi ce cadre stratégique pour souligner la nécessité de relier produits et activités en insistant sur la corrélation existant entre, d'une part le projet de cadre et les ressources prévues et, d'autre part, les réalisations escomptées et son objectif, conformément aux dispositions de la résolution 1917 (2010). Les modifications apportées à trois des neuf volets du mandat de la Mission pour 2010 – coordination générale, élections et réconciliation – ont été exposées dans les rapports sur l'exécution du budget de 2010 et ne devraient ni avoir d'incidences financières supplémentaires ni accroître les ressources nécessaires en 2011. Les ressources supplémentaires demandées dans le présent rapport pour 2011 sont entièrement liées à l'évolution des conditions de sécurité en Afghanistan.

56. Les indicateurs de succès et les mesures des résultats connexes constituent clairement un mécanisme concret d'évaluation applicable au mandat de la Mission. Les réalisations escomptées sont mesurables et correspondent aux neuf points du mandat que le Conseil de sécurité a confié à la MANUA pour 2011.

57. La Mission a entrepris de revoir son cadre stratégique afin d'améliorer le caractère quantitatif de toutes les mesures des résultats en tenant compte des difficultés qu'elle rencontre au cours du présent exercice. Certaines mesures des résultats pourraient être interprétées comme des produits ou des activités, mais, dans le contexte de l'Afghanistan, il est pratiquement impossible de faire la différence et de les conceptualiser de façon quantifiable. Les éventuelles quantifications concrètes des succès remportés par la communauté internationale pour promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan ont été prises en compte et mesurées de façon aussi claire que possible dans le cadre de la Mission pour 2011.

58. La Mission a en outre réexaminé ses produits afin de s'assurer que les nouveaux produits sont pris en compte et reliés de façon précise au niveau des ressources nécessaires pour 2011.

Suivi et évaluation

59. Les directeurs de programme concernés continuent d'assurer le suivi et l'évaluation des mesures des résultats une fois par mois. En l'état actuel des choses, compte tenu du pourcentage élevé de postes vacants et de la brièveté des cycles de rotation parmi les directeurs de programme, il est particulièrement difficile d'assurer en permanence un suivi de qualité. En dehors du rapport trimestriel du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan, dans lequel la MANUA a l'occasion d'informer les États Membres de la situation sur le terrain, aucun autre document officiel ne traite de cette question. Cependant, le transfert d'un poste P-5 de la Division des affaires politiques à pourvoir par le Chef de la planification du Groupe de la planification des missions et de l'établissement des rapports devrait améliorer le mécanisme de suivi actuel de la Mission et aider le chef d'état-major à superviser et coordonner la préparation du budget de la Mission. Celui ou celle-ci entretiendrait des contacts réguliers avec tous les responsables des composantes pour faire connaître les éventuels besoins en matière de planification et assurer plus souvent et de façon plus systématique le suivi et l'évaluation des mesures des résultats.

Objectif, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2011

60. L'objectif, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès de la Mission sont présentés ci-après.

Objectif : Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

a) i) Réduction du nombre de conflits internes, entre Afghans et provinciaux (conflits tribaux, litiges fonciers, conflits ethniques, conflits entre partis politiques, différends concernant les nominations à des fonctions officielles)

Mesure des résultats

Nombre d'initiatives visant à désamorcer le conflit

2009 : 70

2010 (estimation) : 70

2011 (objectif) : 50

ii) Renforcement du dialogue politique

Mesure des résultats

2009 : mise au point définitive par le Groupe de la coordination des politiques d'une déclaration de principes pour l'établissement d'une nouvelle stratégie de dialogue politique et de réconciliation nationale

2010 (estimation) : application de la Déclaration de principes

2011 (objectif) : accord entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale sur une approche commune du processus de paix

iii) Augmentation du nombre des provinces où l'application du programme de dialogue politique a démarré

Mesure des résultats

2009 : 11

2010 (estimation) : 13

2011 (objectif) : 17

iv) Participation accrue du Gouvernement à la conduite, à la planification et au financement des élections afghanes

Mesure des résultats

2009 : tenue des élections présidentielles conformément à la Constitution

2010 (estimation) : tenue des élections législatives conformément à la Constitution

2011 (objectif) : fourniture d'un appui technique au Gouvernement afghan pour renforcer les capacités de la Commission électorale indépendante

v) Diminution du nombre et de l'influence des groupes armés illégaux

Mesure des résultats

Nombre de groupes armés illégaux démantelés

2009 : 190

2010 (estimation) : 245

2011 (objectif) : 200

Nombre d'armes recueillies

2009 : 9 000

2010 (estimation) : 9 000

2011 (objectif) : Moins de 9 000

vi) Renforcement des activités de coopération régionale et des mesures de confiance

Mesure des résultats

Nombre d'accords de coopération et de mémorandums signés avec les pays voisins et les parties intéressées

2009 : 10

2010 (estimation) : 15

2011 (objectif) : 10

Nombre accru d'instances favorisant la coopération et les échanges régionaux

2009 : 9

2010 (estimation) : 9

2011 (objectif) : 12

Nombre de projets entrepris avec des pays voisins pour renforcer concrètement les capacités afghanes de coopération régionale

2009 : 4

2010 (estimation) : 4

2011 (objectif) : 4

Produits

- Analyses et orientations politiques sur le règlement des conflits, communiquées chaque semaine à des partis et groupes, aux niveaux national et infranational
 - Réunions de coordination périodiques avec les ambassades, les équipes de reconstruction des provinces et le Groupe de la coordination des politiques, notamment sur les questions électorales
 - Missions de bons offices auprès de la Commission électorale indépendante, du Gouvernement afghan, de la Commission des contentieux électoraux, de la Commission des médias, du secrétariat conjoint du Programme de démantèlement des groupes armés illégaux et de différents ministères d'exécution
 - Création d'un groupe d'appui aux élections au sein de la Mission chargé d'exercer et de coordonner la supervision politique, de formuler des orientations et d'assurer la liaison pour toutes les questions se rapportant aux élections
 - Diffusion à la radiotélévision afghane de programmes d'information hebdomadaires dans les langues locales, tenue de conférences de presse périodiques, et organisation de tables rondes avec les médias sur des questions intéressant la presse; publication d'articles de journaux, de communiqués de presse et de photographies sur le site Web de la MANUA; publication d'une revue trimestrielle sur l'Afghanistan dans les langues locales et en anglais
 - Conseils et assistance aux fins du démantèlement des groupes armés illégaux
 - Conseils aux institutions afghanes sur les questions de coopération régionale; campagnes pour l'octroi d'une aide financière et d'un appui pratique aux projets régionaux
-

Facteurs externes

61. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées continuent d'apporter le soutien politique et financier nécessaire car la coordination des stratégies politiques et militaires et la participation des pays de la région sont indispensables à la mise en place des conditions propices à la paix et à la stabilité; b) autre condition indispensable, le Gouvernement manifeste la volonté politique de renforcer la gouvernance et de combattre la corruption; c) les tensions entre les pouvoirs législatif et exécutif et entre les administrations infranationales et centrales ne nuisent pas au processus électoral; d) les groupes politiques s'entendent sur les sièges réservés aux Kuchis au Parlement; e) la participation au scrutin n'est pas entravée par les problèmes de sécurité; f) les parties conviennent d'un processus politique et d'un programme de réconciliation sans exclusive; g) les capacités et la motivation des forces de sécurité afghanes et du dispositif judiciaire sont renforcées et les forces militaires internationales accroissent leur appui.

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan

b) i) Renforcement de la responsabilité des institutions chargées de la sécurité, dont le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur

Mesure des résultats

L'Armée nationale afghane atteint et maintient son effectif autorisé.

Effectif autorisé

2009 : 99 233 hommes

2010 (estimation) : 134 000 hommes

2011 (objectif) : 175 000 hommes

Mesure des résultats

2009 : mise en place par l'Armée nationale afghane de centres communs de coordination des opérations dans les 34 provinces et 8 régions, et de centres de coordination aux frontières (avec le Pakistan)

2010 (estimation) : administration des centres communs de coordination des opérations dans les 34 provinces et 8 régions

2011 (objectif) : la sécurité relève de plus en plus du Gouvernement afghan.

Mesure des résultats

La Police nationale afghane atteint et maintient son effectif complet.

Effectif autorisé

2009 : 101 800 hommes

2010 (estimation) : 104 450 hommes

2011 (objectif) : 134 000 hommes

Mesure des résultats

2009 : Stratégie globale de lutte contre la corruption arrêtée par le Ministère de l'intérieur

2010 (estimation) : adoption de la stratégie globale de lutte contre la corruption

2011 (objectif) : application de la stratégie globale de lutte contre la corruption

ii) Augmentation des activités de renforcement des capacités des institutions chargées de la justice

Mesure des résultats

2009 : 195 diplômés (dont 27 femmes) à l'issue du stage d'études organisé par la Cour suprême

138 diplômés (dont 2 femmes) à l'issue du stage organisé par le Bureau du Procureur général

2010 (estimation) : 81 diplômés en 2010 (dont 10 femmes) parmi les stagiaires de 2009

Début de l'application des mesures prioritaires de réforme et de restructuration au Bureau du Procureur général

Augmentation du nombre des tribunaux opérationnels

Restructuration des groupes d'inspection de la Cour suprême et du Bureau du Procureur général

2011 (objectif) : Application des mesures prioritaires de réforme et de restructuration au Bureau du Procureur général

Augmentation du nombre d'avocats fournissant une assistance juridique dans les affaires pénales

iii) Adoption de lois et autres instruments juridiques

Mesure des résultats

2009 : mise au point définitive de la nouvelle loi de lutte contre la corruption

Adoption de la loi sur les centres de réinsertion de jeunes délinquants.

2010 (estimation) : promulgation de la nouvelle loi sur la lutte contre la corruption

Promulgation du nouveau code de procédure pénale

2011 (objectif) : début de l'application du nouveau code de procédure pénale

iv) Renforcement de la coordination du secteur de la justice

Mesure des résultats

2009 : mécanisme de coordination de la justice à l'échelon provincial opérationnel dans 8 provinces

Exécution du projet d'observation de l'appareil judiciaire en vue d'évaluer le programme national pour la justice

2010 (estimation) : progrès de l'élaboration d'une politique nationale sur les mécanismes traditionnels de règlement des différends.

Mise en place du projet d'observation de l'appareil judiciaire

2011 (objectif) : encadrement des réunions de coordination du secteur de la justice par des institutions chargées de la justice dans toutes les provinces et au niveau central.

Mise en place et application de dispositifs permettant de dresser la carte des activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du programme national relatif à la justice

v) Amélioration des conditions de détention dans les prisons et les centres de détention

Mesure des résultats

Prisons/centres de détention

2009 : construction de 3 établissements, dont 1 centre de détention pour femmes

Construction de 4 prisons pour hommes (à Helmand, Khost, Paktia et Laghman) et de 3 prisons pour femmes (à Herat, Jawzjan et Faryab)

2010 (estimation) : début des travaux de construction de 3 prisons (à Samangan, Bamyan et Dai Kundi). Projet de construction de 2 prisons (à Baghlan et Wardak) en cours

2011 (objectif) : début des travaux de construction de 2 nouvelles prisons

Produits

- Suivi de la réforme de la police nationale afghane; fourniture d'avis et d'une assistance technique dans ce cadre au Ministère de l'intérieur; appui technique contribuant à prévenir le recrutement de mineurs
 - Réunions périodiques avec le comité des donateurs, ainsi qu'avec le comité de surveillance des programmes
 - Avis et assistance aux institutions provinciales et centrales chargées de la justice, afin de renforcer la coordination et de répertorier et mobiliser les ressources
 - Élaboration et mise en œuvre de dispositifs permettant de dresser la carte des activités menées par les donateurs dans le secteur judiciaire dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national
 - Suivi de la construction et de la rénovation des prisons et centres de détention et avis et assistance technique au Ministère de la justice et à sa Direction centrale des établissements pénitentiaires; appui au Gouvernement afghan et à ses partenaires internationaux aux fins de la coordination de la réforme des prisons et des activités de réinsertion
-

Facteurs externes

62. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le Gouvernement et les donateurs maintiennent et renforcent leurs contributions en faveur du secteur de la justice; b) le Parlement est en mesure d'examiner les documents juridiques en vue de déterminer la capacité du Gouvernement à respecter le calendrier législatif et à mettre en œuvre la législation nécessaire; c) l'enseignement du droit à l'université est renforcé sur les plans quantitatif et qualitatif de manière à doter le secteur de la justice des compétences nécessaires; d) un programme national continue d'être

fermement appuyé par les donateurs, en tant que moteur principal de la réforme des institutions chargées de la justice en vue du rétablissement de l'état de droit.

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès
c) Renforcement du respect des droits de l'homme en Afghanistan	<p>c) i) Augmentation des cas de violation des droits de l'homme faisant l'objet d'une enquête approfondie par la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2009 : conduite d'enquêtes sur 1 500 cas 2010 (estimation) : conduite d'enquêtes sur 1 500 cas (y compris en ce qui concerne les élections à la présidence et aux conseils provinciaux) 2011 (objectif) : conduite d'enquêtes sur 1 500 cas, (y compris en ce qui concerne les élections législatives)</p> <p>ii) Augmentation des activités de suivi, d'établissement de rapports et de renforcement des capacités grâce à la formation dispensée par la Commission indépendante des droits de l'homme sur le processus d'édification de l'État, en coopération avec la MANUA</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2009 : publication de 5 rapports sur la MANUA</p> <p>Formation de 35 000 personnes aux droits de l'homme</p> <p>2010 (estimation) : publication de 5 rapports sur la MANUA</p> <p>Formation de 35 000 personnes aux droits de l'homme</p> <p>2011 (objectif) : publication de 5 rapports sur la MANUA</p> <p>iii) Renforcement de l'action visant à promouvoir la justice pendant la période de transition et à lutter contre l'impunité</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2009 : appui politique à la justice transitionnelle et à la lutte contre l'impunité, en particulier parmi la communauté internationale et la société civile</p> <p>2010 (estimation) : maintien de l'appui politique</p>

Enregistrement des violations passées et en cours aux droits de l'homme et protection des preuves de ces violations

2011 (objectif) : maintien de l'appui politique

Enregistrement des violations passées et en cours aux droits de l'homme et protection des preuves de ces violations

iv) Adoption d'instruments juridiques et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par le conflit armé visés par les résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

Mesure des résultats

2009 : approbation par le Président de la Constitution du Comité directeur interministériel sur les enfants et les conflits armés

Mise en place de l'équipe spéciale sur les enfants et les conflits armés et constitution de trois équipes spéciales régionales

2010 (estimation) : constitution du Comité directeur interministériel sur les enfants et les conflits armés

Entrée en fonctions de l'équipe spéciale sur les enfants et les conflits armés et constitution de quatre équipes spéciales régionales

Ratification de la Convention de l'OIT par le Gouvernement

2011 (objectif) : projet de loi visant à incriminer le recrutement d'enfants

Intégration de dispositions relatives aux abus sexuels sur la personne de mineurs dans le Code des mineurs

Produits

- Enquêtes sur des violations des droits de l'homme et formulation de recommandations concernant les mesures correctives
- Formation et avis sur des questions particulières à l'intention de la Commission électorale indépendante
- Établissement de réseaux et organisations d'ateliers et de séminaires pour le renforcement des capacités de la société civile
- Formation et conseils sur les droits de l'homme à l'intention de la Police nationale afghane
- Suivi de l'application du Plan d'action sur la justice transitionnelle et fourniture de conseils au Gouvernement afghan dans ce cadre

- Conseils techniques au Gouvernement afghan en vue d'accroître ses capacités de suivi des objectifs fixés pour la protection des droits de l'homme dans le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie de développement nationale
- Publication de rapports sur les questions relatives aux droits de l'homme, notamment sur la protection des civils, la liberté d'expression, le droit à un procès équitable et les pratiques de détention et formulation de recommandations à l'intention des partenaires nationaux et internationaux
- Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action relatif aux enfants en période de conflit armé et fourniture de conseils au Gouvernement afghan à cet égard
- Formation des forces de sécurité nationales et internationales afin de renforcer les mécanismes de contrôle des violations des droits de l'enfant et d'établissement de rapports à ce sujet

Facteurs externes

63. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'intensification de l'insurrection ne contribue pas à accroître les violations des droits de l'homme; b) l'augmentation de la présence militaire internationale ne s'accompagne pas d'une intensification des combats et n'a pas de répercussions préjudiciables pour la population civile; c) le Gouvernement a la volonté et la capacité de procéder aux enquêtes sur les violations des droits de l'homme qui sont indispensables pour faire avancer le programme d'action relatif aux droits de l'homme; d) l'appui politique à la justice transitionnelle, la dépolitisation des activités correspondantes et une information digne de foi sur ces questions sont assurés de sorte à faire avancer le programme d'action correspondant; et e) la promotion des droits de l'homme bénéficie d'un soutien politique et financier constant et homogène.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

d) Efficacité accrue de l'aide au développement fournie à l'Afghanistan et amélioration des institutions du pays

d) i) Efficacité accrue du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'accent étant mis sur les structures gouvernementales infranationales

Mesures des résultats

2009 : PNUAD définitivement arrêté, présenté au Gouvernement et appuyé par des mécanismes d'exécution et de surveillance

Exécution conjointe par l'ONU et le Gouvernement de 4 programmes

2010 (estimation) : mise en œuvre du PNUAD en cours et exécution à ce titre de programmes pilotes destinés aux provinces

Exécution conjointe par l'ONU et le Gouvernement de 5 programmes

2011 (objectif) : exécution conjointe par l'ONU et le Gouvernement de 5 programmes

ii) Renforcement de l'intégration et de la cohésion des activités du système des Nations Unies

Mesures des résultats

2009 : meilleure gestion de l'information et coopération accrue dans le domaine des activités de communication et de sensibilisation, notamment avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires

2010 (estimation) : mécanismes de gestion de l'information, d'analyse, de planification, d'exécution, de supervision et de communication pleinement opérationnels entre les 32 membres de l'équipe de pays des Nations Unies

2011 (objectif) : données de référence arrêtées aux fins du suivi de 3 domaines du PNUAD, à savoir la gouvernance, les moyens de subsistance et les services essentiels

iii) Élargissement des programmes nationaux aux provinces

Mesures des résultats

2009 : lancement de la réforme de l'administration publique dans la moitié des 34 provinces, un quart des 114 municipalités et un quart des 364 districts

Amélioration de la coordination entre les équipes de reconstruction de province et la MANUA pendant la mise en œuvre des plans de développement des provinces

2010 (estimation) : réforme de l'administration publique achevée dans 25 % des provinces et des municipalités concernées

Intégration dans les budgets des ministères de 25 % des plans de développement provinciaux

2011 (objectif) : réforme de l'administration publique achevée dans 50 % des provinces et des municipalités concernées

Intégration dans les budgets des ministères de 20 % des plans de développement provinciaux

iv) Création et application de mécanismes de renforcement de la responsabilité du Gouvernement, y compris au niveau infranational

Mesures des résultats

2009 : financement par les donateurs de 10 % des activités du plan relatif à la Commission

de réforme de l'administration et de la fonction publique et à la Direction indépendante de la gouvernance locale

Élaboration d'un plan de renforcement des capacités pour les fonctionnaires des administrations locales dans la moitié des 34 provinces et des municipalités

2010 (estimation) : mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des fonctionnaires des administrations locales dans 25 % des provinces et municipalités concernées

Appui à la phase préparatoire de la mise en œuvre du cadre d'action infranational pour la gouvernance à la Direction indépendante de la gouvernance locale et au niveau infranational par une plus grande sensibilisation de l'opinion et la mise en œuvre des réformes nécessaires

2011 (objectif) : mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des fonctionnaires des administrations locales dans 50 % des provinces et municipalités concernées

Mise en œuvre, à titre expérimental, du cadre d'action pour la gouvernance des administrations locales dans 10 % des provinces et municipalités

v) Amélioration de la capacité du Gouvernement à prendre systématiquement en compte la problématique hommes-femmes dans les politiques et programmes nationaux

Mesures des résultats

2009 : prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le PNUAD

Prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le système de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

Mise en œuvre par les Ministères des finances et de l'économie des engagements sectoriels du Plan d'action national en faveur des femmes

2010 (estimation) : prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les travaux concernant 5 domaines prioritaires et 2 domaines intersectoriels de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

Mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des femmes au-delà des objectifs visés en 2009

2011 (objectif) : renforcement des capacités internes d'au moins 4 ministères pour accélérer et élargir la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des femmes

Mise au point et utilisation d'indicateurs clairs concernant l'exécution du Plan d'action national en faveur des femmes par ces 4 ministères

Produits

- Appui au Ministère des finances pour la publication de rapports financiers périodiques à l'intention des donateurs
 - Fourniture de services de coordination aux équipes de reconstruction des provinces en vue d'aligner leurs activités sur les priorités de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et les plans de développement des provinces
 - Assistance technique aux comités de développement des provinces, aux conseils provinciaux, aux gouverneurs et aux ministères d'exécution, pour la mise en œuvre et le suivi des plans de développement des provinces
 - Coordination des programmes de renforcement des capacités visant à ce que les autorités locales puissent organiser, exécuter et superviser les activités de développement au niveau des provinces
 - Fourniture d'avis et d'une assistance technique au Gouvernement concernant la mise en œuvre du plan d'action national en faveur des femmes et le contrôle de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans ce cadre
 - Conseils en vue de la formation préalable au déploiement des contingents de la FIAS hors d'Afghanistan et participation à cette formation
-

Facteurs externes

64. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire; b) les conditions de sécurité dans chaque région permettent de continuer à privilégier les activités menées au niveau infranational; c) aucune catastrophe naturelle ne vient contrarier les efforts de reconstruction; et d) les donateurs fournissent un appui financier aux programmes conjointement exécutés par l'ONU au niveau des provinces.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

e) Progrès dans la réalisation des objectifs du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

e) i) Renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et la communauté internationale pour définir et mettre en œuvre les priorités par l'intermédiaire du Conseil commun de coordination et de suivi

Mesures des résultats

2009 : prise de décisions par le Conseil portant sur au moins 4 ou 5 des principales priorités du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, en particulier

celles énoncées dans la Déclaration de Paris de juin 2008

3 ou 4 réunions du Conseil

3 ou 4 réunions des comités permanents du Conseil

Présentation au Conseil d'un rapport annuel sur les progrès de l'application de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

2010 (estimation) : prise de décisions par le Conseil portant sur au moins 4 ou 5 des principales priorités du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, en particulier celles soulignées dans la Déclaration de Paris de juin 2008

3 ou 4 réunions du Conseil

3 réunions des comités permanents du Conseil

Présentation au Conseil de 2 rapports semestriels sur les progrès de l'application de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

2011 (objectif) : révision et début de la mise en œuvre du mandat visant à améliorer le fonctionnement du Conseil commun de coordination et de suivi

Mise en place par le Comité permanent du Conseil commun de coordination et de suivi de mécanismes de suivi et d'évaluation de la suite donnée aux décisions du Conseil

ii) Renforcement des capacités du Gouvernement à coordonner efficacement l'aide des donateurs et à gérer, évaluer et superviser l'efficacité de l'aide aux niveaux national et infranational

Mesures des résultats

2009 : renforcement de la coordination des donateurs dans les cinq secteurs prioritaires (agriculture, renforcement des capacités, enseignement supérieur/formation professionnelle, développement du secteur privé et énergie)

Institution d'un mécanisme d'examen collégial

2010 (estimation) : augmentation de 10 % du financement de l'aide par les donateurs, conformément aux priorités budgétaires arrêtées par le Gouvernement

Élaboration et adoption, avec les principaux États apportant une contribution, d'un cadre pour l'appui à

l'assistance technique internationale élargie
(renforcement des capacités civiles)

2011 (objectif) : augmentation de 50 % des fonds des donateurs passant par le budget national

iii) Appui accru aux institutions publiques pour la mise en œuvre des priorités nationales dans le cadre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

Mesures des résultats

2009 : prise en compte de 15 % des plans de développement des provinces dans le budget national

Mise au point définitive de 10 stratégies sectorielles de la Stratégie nationale de développement

2010 (estimation) : prise en compte de 50 % des plans de développement des provinces dans le budget national

Évaluation des dépenses de 10 stratégies nationales et élaboration des programmes correspondants aux fins de leur financement par les donateurs

2011 (objectif) : financement de 70 % des programmes prioritaires nationaux

Prise en compte de 50 % des plans de développement des provinces dans le budget national

iv) Mise en place d'un système entièrement opérationnel de gestion de l'information pour le cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

Mesures des résultats

2009 : dotation en effectifs et entrée en fonctions du Groupe de l'évaluation et du suivi au sein du Ministère de l'économie

Établissement et approbation par le Conseil commun de coordination et de suivi du cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, assorti d'un système de gestion de l'information complet

Définition claire de la répartition des tâches concernant l'application du cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan entre le Ministère de l'économie, le Ministère des finances, le Bureau central de statistique et la Direction indépendante de la gouvernance locale

Présentation du premier rapport annuel sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement

2010 (estimation) : mise en place d'un système pleinement opérationnel de gestion de l'information pour le cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale de développement aux niveaux national et infranational

Suivi de tous les indicateurs de la Stratégie et de 80 % des projets de développement par le Groupe du suivi et de l'évaluation et le système de gestion de l'information

Mise en place d'une capacité pour la publication de rapports semestriels exhaustifs sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement

Accès de toutes les parties intéressées au système de gestion de l'information et au Groupe du suivi et de l'évaluation

2011 (objectif) : mise en place d'un système pleinement opérationnel de gestion de l'information pour le cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale de développement aux niveaux national et infranational

Mise en place d'une capacité pour la publication de rapports semestriels exhaustifs sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement

Produits

- Contribution des coprésidents du Conseil commun de coordination et de suivi aux consultations périodiquement organisées entre le Gouvernement et la communauté internationale; fourniture d'un appui et d'une assistance technique au secrétariat du Conseil commun de coordination et de suivi
- Conseils stratégiques et missions de bons offices à l'intention des autorités nationales et régionales et des principales parties intéressées en vue d'appuyer la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, ainsi que des priorités arrêtées à la Conférence de Paris
- Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, y compris les priorités énoncées dans le texte final de la Déclaration publiée à l'issue de la Conférence de Paris, aux niveaux national et infranational; information et sensibilisation concernant la mise en œuvre de la Stratégie
- Avis à propos du cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et du système de gestion de l'information; mobilisation d'une aide financière et d'un soutien technique destinés aux groupes chargés du suivi et de l'évaluation de la Stratégie aux ministères des finances et de l'économie
- Appui aux actions engagées par le Gouvernement pour orienter le développement économique et la création d'emplois à travers les modules relatifs au développement économique

- Avis et soutien technique concernant le mécanisme d'évaluation par les pairs

Facteurs externes

65. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) toutes les parties intéressées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire à la réalisation des objectifs du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de développement; et b) aucun bouleversement politique, y compris dans la région, ni aucune catastrophe naturelle ou situation d'urgence nationale n'entrave la mise en œuvre du Pacte et de la Stratégie.

III. Ressources nécessaires

66. Le montant net des prévisions de dépenses de la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 s'élève à 270 010 400 dollars (montant brut : 284 758 400 dollars), comme indiqué dans le tableau 1 et dans la section IV ci-dessous. Les effectifs nécessaires sont récapitulés dans le tableau 2, et le tableau 3 indique la répartition des effectifs par lieu d'affectation. Les prévisions de dépenses pour 2011 font apparaître une augmentation nette de 43 089 600 dollars (soit environ 19 %) par rapport au montant approuvé pour la Mission pour 2010.

Tableau 1
Montant total (net) des ressources demandées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1 ^{er} janvier-31 décembre 2010			Prévisions de dépenses pour 2011			Variation 2010-2011
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Montant net	Dépenses non renouvelables	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (4) - (3)	(6)	(7) = (4) - (1)
Militaires et personnel de police	1 544,5	1 062,4	482,1	1 544,5	1 062,4	–	–
Personnel civil	99 759,9	95 948,2	3 811,7	104 194,3	100 382,6	–	4 434,4
Dépenses opérationnelles	125 616,4	141 584,5	(15 968,1)	164 271,6	180 239,7	38 586,5	38 655,2
Total	226 920,8	238 595,1	(11 674,3)	270 010,4	281 684,7	38 586,5	43 089,6

Tableau 2
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	1	2	4	9	32	127	124	66	365	198	–	563	307	1 804	81	2 755

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectifs proposés pour 2011	1	2	3	9	32	120	118	62	347	205	–	552	291	1 661	80	2 584
Variation	–	–	(1)	–	–	(7)	(6)	(4)	(18)	7	–	(11)	(16)	(143)	(1)	(171)

Tableau 3
Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies		
Effectifs approuvés pour 2010																		
<i>Sièges</i>																		
Kaboul			1	2	4	8	25	70	64	20	194	136	–	330	94	592	55	1 071
Islamabad			–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	2	2	2	–	6
Téhéran			–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	2	1	1	–	4
<i>Bureaux régionaux et provinciaux</i>																		
Kaboul			–	–	–	–	1	4	5	4	14	5	–	19	16	63	1	99
Bazarak			–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	35	–	43
Kandahar			–	–	–	1	–	4	4	3	12	7	–	19	18	74	3	114
Zabol			–	–	–	–	–	1	2	1	4	1	–	5	4	36	–	45
Nimroz			–	–	–	–	–	1	2	1	4	1	–	5	4	36	–	45
Oruzgan			–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	37	–	45
Helmand			–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	35	–	43
Hérat			–	–	–	–	1	5	5	3	14	6	–	20	18	66	3	107
Ghor			–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	36	–	44
Bâdghîs			–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	36	–	44
Farâh			–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	36	1	45
Mazâr-e Charîf			–	–	–	–	1	5	5	3	14	5	–	19	17	63	3	102
Fâryâb			–	–	–	–	–	1	1	2	4	1	–	5	4	37	1	47
Sar-e Pol			–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	37	–	45
Chéberghân			–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	35	–	43

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux			
Jalalabad	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	69	3	106	
Kounar	-	-	-	-	-	1	1	2	4	1	-	5	4	36	-	45	
Kondôz	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	62	3	99	
Badakhchan	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45	
Baghlan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	1	46	
Taloqan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43	
Bamiyan	-	-	-	-	1	4	4	3	12	5	-	17	16	67	3	103	
Deykandi	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	32	-	40	
Gardêz	-	-	-	-	1	4	4	3	12	5	-	17	17	65	3	102	
Khost	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44	
Ghazni	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	37	1	47	
Charan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43	
<i>Bureau d'appui au Koweït</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total 2010	1	2	4	9	32	127	124	66	365	198	-	563	307	1 804	81	2 755	

Effectifs proposés pour 2011*Sièges*

Kaboul	1	2	3	8	24	61	58	18	175	117	-	292	90	563	55	1 000
Islamabad	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	2	-	6
Téhéran	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	1	1	-	4

Bureaux régionaux et provinciaux

Kaboul	-	-	-	-	1	4	5	4	14	5	-	19	16	63	1	99
Kandahar	-	-	-	1	-	5	4	3	13	7	-	20	18	74	3	115
Zabol	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Nimroz	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Oruzgan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Hérat	-	-	-	-	1	5	5	3	14	7	-	21	20	66	3	110
Ghor	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Bâdghîs	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Farâh	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	1	45
Mazâr-e Charîf	-	-	-	-	1	5	5	3	14	5	-	19	17	63	3	102
Fâryâb	-	-	-	-	-	1	1	2	4	1	-	5	4	37	1	47
Sar-e Pol	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Chéberghân	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service	Services de sécurité généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
										de						
Jalalabad	-	-	-	-	1	5	4	3	13	6	-	19	18	69	3	109
Kounar	-	-	-	-	-	1	1	2	4	1	-	5	4	36	-	45
Kôndoç	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	62	3	99
Badakhchan	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Baghlan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	1	46
Taloqan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Bamiyan	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	67	3	104
Deykandi	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	32	-	40
Gardêz	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	17	65	3	103
Khost	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Bureau d'appui au Koweït	-	-	-	-	1	3	5	2	11	28	-	39	-	28	-	67
Total pour 2011	1	2	3	9	32	120	118	62	347	205	-	552	291	1 661	80	2 584
Variation	-	-	(1)	-	-	(7)	(6)	(4)	(18)	7	-	(11)	(16)	(143)	(1)	(171)

67. L'accroissement du montant des ressources demandées est essentiellement imputable aux éléments suivants :

a) *Installations et infrastructures.* L'augmentation nette des ressources demandées s'explique essentiellement par le renforcement nécessaire des mesures de sécurité dans tous les locaux des Nations Unies en Afghanistan compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité et par la construction de nouveaux logements destinés aux fonctionnaires et de bureaux. Cette augmentation est en partie compensée par une réduction des ressources nécessaires pour l'acquisition de citernes et pompes à carburant ainsi que d'articles de papeterie et de fournitures de bureau, et par le fait qu'il n'est pas nécessaire de prévoir des ressources pour l'achat de groupes électrogènes, ceux-ci ayant été achetés en 2010;

b) *Transports aériens.* L'augmentation des ressources prévues tient principalement à l'acquisition d'un avion (DHC-7) supplémentaire qui est proposée pour faciliter les plans d'évacuation du personnel de la Mission. Cette proposition se fonde sur une évaluation et une prévision des risques de sécurité réalisées par le Département de la sûreté et de la sécurité au Siège ainsi que sur le nombre d'incidents enregistrés en 2010 et entraînerait une augmentation des dépenses au titre de la location et de l'exploitation de la flotte aérienne de la Mission et des besoins en carburant, huile, lubrifiants, services aériens, droits d'atterrissage et redevances de service d'escale;

c) *Communications.* L'augmentation des ressources nécessaires correspond essentiellement à la mise en œuvre proposée du programme de remplacement du

matériel de communications, et celle du projet de continuité des opérations et de reprise après sinistre par le Bureau d'appui au Koweït;

d) *Informatique*. L'augmentation des ressources nécessaires correspond essentiellement à la mise en œuvre proposée du programme de remplacement du matériel de communications, et celle du projet de continuité des opérations et de reprise après sinistre par le Bureau d'appui au Koweït;

e) *Personnel recruté sur le plan national*. L'augmentation des ressources nécessaires est essentiellement imputable : i) à un accroissement des traitements locaux, y compris des dépenses communes de personnel, de 25 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 12 % pour les agents locaux, à compter du 1^{er} août 2009; ii) au transfert proposé de 28 postes d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, où le barème des traitements est supérieur; et iii) à un relèvement de la prime de risque dont le montant est passé de 298 dollars en 2010 à 358 dollars en 2011, entraînant une hausse des traitements locaux.

68. L'effectif total proposé pour la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 est de 2 584 postes, soit une diminution nette de 171 postes de temporaire résultant de la suppression proposée de 182 postes de temporaire (1 D-2, 7 P-4, 6 P-3, 4 P-2, 4 postes d'agent du Service mobile, 16 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 143 postes d'agent local, et 1 poste de Volontaire des Nations Unies), partiellement compensée par l'augmentation proposée du nombre de postes de temporaire devant faire l'objet d'un recrutement international (11 agents du Service mobile). Les suppressions de postes proposées sont récapitulées dans le tableau 4 du présent rapport.

Tableau 4

Proposition de suppression de postes de temporaire existants

A. *Par unité administrative*

<i>Unité administrative</i>	<i>Poste de temporaire</i>
Division de la gouvernance, de l'état de droit, de la réforme de la police et de la lutte contre les stupéfiants	1 D-2 1 AL
Division de la lutte contre les stupéfiants	1 P-4 1 P-4
Groupe des affaires humanitaires	1 P-3
Groupe de la coordination de l'action des donateurs et de l'efficacité de l'aide	1 P-4
Total partiel (services organiques)	6
Bureau provincial de Ghazni (relève du Bureau régional de Gardêz)	1 P-4 2 P-3 1 P-2 1 SM 4 AN 37 AL 1 VNU

<i>Unité administrative</i>	<i>Poste de temporaire</i>
Charan (relève du Bureau régional de Gardêz)	1 P-4 1 P-3 1 P-2 1 SM 4 AN 35 AL
Helmand (relève du Bureau régional de Kandahar)	1 P-4 1 P-3 1 P-2 1 SM 4 AN 35 AL
Bazarak (relève du Bureau régional de Kaboul)	1 P-4 1 P-3 1 P-2 1 SM 4 AN 35 AL
Total partiel (bureaux régionaux)	176
Total	182

B. Par unité administrative/classe

<i>Unité administrative/classe</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel interne)	<i>Adminis-trateurs locaux</i>	<i>Agents Nations Unies</i>			
Division de la gouvernance, de l'état de droit, de la réforme de la police et de la lutte contre les stupéfiants	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	2
Division de la lutte contre les stupéfiants	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Groupe des affaires humanitaires	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	-	-	2
Groupe de la coordination de l'action des donateurs et de l'efficacité de l'aide	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Bureau provincial de Ghazni (relève du Bureau régional de Gardêz)	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	37	1	47

Unité administrative/classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs locaux	Agents		
Charan (relève du Bureau régional de Gardêz)	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Helmand (relève du Bureau régional de Kandahar)	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Bazarak (relève du Bureau régional de Kaboul)	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Total	-	-	1	-	-	7	6	4	18	4	-	22	16	143	1	182

Abréviations : AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national; SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies.

69. Par ailleurs, les effectifs proposés pour 2011 comprennent 1 507 postes de temporaire affectés aux bureaux extérieurs de la Mission, dont 8 bureaux régionaux et 15 bureaux provinciaux (voir plus loin, sect. III.G). Ils tiennent en outre compte des effectifs proposés pour le Bureau d'appui au Koweït, qui compterait 67 postes de temporaire, comme indiqué dans le tableau 5.

Tableau 5
**Redéploiement proposé de postes existants de la MANUA
au Bureau d'appui au Koweït**

A. *Par unité administrative*

De	Poste
Groupe des affaires humanitaires (dissout)	1 AL
Bureau du Chef des services administratifs	1 P-5
Section des services généraux	1 P-3 2 SM 1 AL
Section du budget et de la planification	1 SM 1 AL
Section des finances	1 P-4 1 P-3 2 P-2 5 SM 6 AL
Section des ressources humaines	2 P-4 2 P-3 11 SM 9 AL

<i>De</i>	<i>Poste</i>
Section des achats	1 P-3 2 SM 2 AL
Section des communications et de l'informatique	4 SM 2 AL
Section du contrôle des mouvements	2 SM 2 AL
Section des transports	3 AL
Section de la sécurité	1 SM 1 AL
Total	67

B. Par unité administrative/poste

<i>Unité administrative/poste</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total		
	<i>SSG</i>	<i>SGA</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>		<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Groupe des affaires humanitaires (dissout)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Bureau du Chef des services administratifs	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Section du budget et de la planification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	2
Section de la sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	2
Section des services généraux	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	3	-	1	-	4
Section des achats	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	3	-	2	-	5
Section des finances	-	-	-	-	-	1	1	2	4	5	-	9	-	6	-	15
Section des ressources humaines	-	-	-	-	-	2	2	-	4	11	-	15	-	9	-	24
Section du contrôle des mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2	-	4
Section des transports	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Sections des communications et de l'informatique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4	-	2	-	6
Total	-	-	-	-	1	3	5	2	11	28	-	39	-	28	-	67

Abréviations : AL : agent local; SGA : secrétaire général adjoint; SM : agent du service mobile; SSG : sous-secrétaire général.

70. Les effectifs proposés pour 2011 tiennent compte des propositions suivantes :

a) Transfert de 67 postes de temporaire au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït, comme indiqué dans le tableau 5;

b) Transfert de 138 postes de temporaire de plusieurs lieux d'affectation de la Mission en Afghanistan au Bureau d'appui au Koweït, comme indiqué dans le tableau 6;

c) Suppression de 182 postes de temporaire, comme indiqué dans le tableau 4;

d) Création de 9 postes de temporaire à la Section de la sécurité et à la Sécurité intégrée du Département de la sûreté et de la sécurité à Kaboul, comme indiqué dans les tableaux correspondants se trouvant à la section III.A ci-dessous; et

e) Création de 2 postes de temporaire pour les bureaux régionaux de Jalalabad et Hérat, comme indiqué dans les tableaux correspondants se trouvant à la section III.G ci-dessous.

Tableau 6

Transfert proposé de postes de temporaire existants

<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Poste de temporaire</i>
Section du génie	Section de la sécurité	1 VNU
Groupe de l'analyse et de la planification (supprimé)	Section de la sécurité	2 AL
Groupe de l'analyse et de la planification (supprimé)	Groupe de l'analyse des politiques (nouveau)	1 D-1 1 P-5 3 P-4 2 P-3 2 P-2 3 AN 1 AL
Groupe de l'analyse et de la planification (supprimé)	Groupe de la cohérence de l'aide	1 P-4 1 P-3 1 AL
Groupe de l'analyse et de la planification (supprimé)	Division des affaires politiques	3 AL
Division des affaires politiques	Groupe de la planification des missions et de l'établissement des rapports	1 P-5
Groupe de la planification des missions et de l'établissement des rapports	Bureau régional de Hérat	1 AN
Groupe de l'assistance électorale (supprimé)	Division des affaires politiques	1 P-5 2 P-4 2 P-3 2 P-2

<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Poste de temporaire</i>
		3 AN
		3 AL
Division de la gouvernance, de l'état de droit, de la réforme de la police et de la lutte contre les stupéfiants (supprimé)	Division des affaires politiques	1 P-3
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	Division des affaires politiques (pour affectation ultérieure au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale à Achgabat)	1 P-3
Division de la gouvernance, de l'état de droit, de la réforme de la police et de la lutte contre les stupéfiants (supprimé)	Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	1 AN
Groupe de la lutte contre les stupéfiants (supprimé)	Groupe de la cohérence de l'aide	1 P-3 1 AN
Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (supprimé)	Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général	1 P-2
Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général	Groupe de coordination sur le terrain	1 P-4
Groupe des affaires humanitaires (supprimé)	Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général	1 AL
Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (supprimé)	Groupe de la protection de l'enfance	1 AL
Groupe de la protection de l'enfance	Bureaux régionaux de Jalalabad et Hérat	2 AN
Groupe de l'état de droit	Bureau régional de Jalalabad	1 AN
Groupe des affaires humanitaires (supprimé)	Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	1 P-2
Groupe de la cohérence de l'aide (anciennement Groupe de la coordination de l'action des donateurs et de l'efficacité de l'aide)	Bureau régional de Gardêz	1 P-4
Groupe de la cohérence de l'aide	Bureau régional de Bamiyan	1 P-4
Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (supprimé)	Groupe de la cohérence de l'aide	1 P-5 1 P-4 1 P-3 1 SM 2 AN

<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Poste de temporaire</i>
Groupe des affaires humanitaires (supprimé)	Groupe de la cohérence de l'aide	1 AN
Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (supprimé)	Groupe de coordination sur le terrain	1 D-1 1 P-4 1 P-3 1 SM 3 AN
Groupe de la cohérence de l'aide	Groupe de coordination sur le terrain	1 P-4
Groupe des affaires humanitaires (supprimé)	Groupe de coordination sur le terrain	1 AN
Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (supprimé)	Bureau régional de Kandahar	1 P-4
Total partiel (services organiques)		69
Groupe de coordination sur le terrain	Bureau du Chef de l'appui à la Mission	1 P-3
Groupe de la lutte contre les stupéfiants (supprimé)	Bureau du Chef de l'appui à la mission	1 AL
Total partiel (appui à la Mission)		2
Groupe des affaires humanitaires (supprimé)	Bureau d'appui au Koweït	1 AL
Bureau du Chef des services administratifs	Bureau d'appui au Koweït	1 P-5
Section des services généraux	Bureau d'appui au Koweït	1 P-3 2 SM 1 AL
Section du budget et de la planification	Bureau d'appui au Koweït	1 SM 1 AL
Section des finances	Bureau d'appui au Koweït	1 P-4 1 P-3 2 P-2 5 SM 6 AL
Section des ressources humaines	Bureau d'appui au Koweït	2 P-4 2 P-3 11 SM 9 AL
Section des achats	Bureau d'appui au Koweït	1 P-3 2 SM 2 AL
Section des communications et de l'informatique	Bureau d'appui au Koweït	4 SM 2 AL

<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Poste de temporaire</i>
Section du contrôle des mouvements	Bureau d'appui au Koweït	2 SM 2 AL
Section du transport de surface	Bureau d'appui au Koweït	3 AL
Section de la sécurité	Bureau d'appui au Koweït	1 SM 1 AL
Total partiel (Bureau d'appui au Koweït)		67
Total		138

Abréviations : AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national; SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies.

A. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/Service</i>	<i>de Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectifs approuvés pour 2010	1	-	-	-	1	1	-	-	3	2	-	5	-	2	-	7
Effectifs proposés pour 2011	1	-	-	-	1	1	-	-	3	2	-	5	-	2	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

71. L'Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 35 et 36 du document A/64/349/Add.4.

Section des droits de l'homme (anciennement Groupe des droits de l'homme)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	3	4	3	-	11	1	-	12	6	9	1	28
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	3	4	3	-	11	1	-	12	6	9	1	28
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

72. La Section des droits de l'homme continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 37 à 55 du document A/64/349/Add.4.

Groupe de la communication stratégique et du porte-parole

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	1	2	5	-	9	1	-	10	6	13	-	29
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	1	2	5	-	9	1	-	10	6	13	-	29
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

73. Le Groupe de la communication stratégique et du porte-parole continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 56 à 58 du document A/64/349/Add.4.

Groupe de l'analyse et de la planification

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 11 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 10 postes de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	1	4	3	2	11	-	-	11	3	7	-	21

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
										<i>sécurité</i>						
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	(1)	(1)	(4)	(3)	(2)	(11)	-	-	(11)	(3)	(7)	-	(21)

74. Il est proposé de supprimer le Groupe de l'analyse et de la planification et de transférer ses effectifs de la manière suivante :

- a) 1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2, 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent local au nouveau Groupe de l'analyse des politiques (composante I);
- b) 1 P-4, 1 P-3 et 1 poste d'agent local au nouveau Groupe de la cohérence de l'aide (composante II);
- c) 3 postes d'agent local à la Division des affaires politiques (composante I);
- d) 2 postes d'agent local à la Section de la sécurité.

75. Le Groupe de l'analyse et de la planification a été créé en 2009 pour aider le Représentant spécial du Secrétaire général à définir l'orientation générale de la Mission et appuyer les fonctions de coordination stratégique et de contrôle du Conseil commun de coordination et de suivi. Compte tenu des projets de restructuration de la MANUA, il est proposé de le renommer « Groupe de l'analyse des politiques » et de le rattacher au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante I : Affaires politiques) avec 13 de ses 21 postes de temporaire approuvés, comme indiqué au paragraphe précédent. Il est donc proposé de supprimer le Groupe de l'analyse et de la planification conformément au plan stratégique et de placer le Groupe de l'analyse des politiques sous l'autorité du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante I), auquel il fournirait une analyse intégrée et des prévisions portant sur les principaux faits nouveaux, comme indiqué plus en détail dans la description des fonctions du Groupe de l'analyse des politiques de la composante I.

Section de la sécurité [comprenant le Système intégré de gestion de la sûreté et de la sécurité (Département de la sûreté et de la sécurité/Département des opérations de maintien de la paix)]

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 9 postes de temporaire et transfert de 1 poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes de temporaire

Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)			Administrateurs	Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	2	2	7	6	18	54	-	72	-	171	2	245
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	2	2	7	6	18	62	-	80	-	172	3	255
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	8	-	1	1	10

76. La Section de la sécurité continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 64 à 77 du document A/64/349/Add.4.

77. Il est proposé de créer 9 postes de temporaire, qui seront répartis de la manière suivante :

a) 4 postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité affectés à la Section de la sécurité à Kaboul pour que le Centre des opérations de sécurité de l'UNOCA puisse fonctionner 24 heures sur 24. Centre névralgique de la Mission pour ce qui est des échanges d'informations et de la gestion des incidents, le Centre sera équipé d'un système de télévision en circuit fermé, d'un nouveau système de suivi des déplacements du personnel et de comptabilité, et fournira des services pour la surveillance de la situation, les conseils en matière de sécurité, la coordination et les contrôles de sécurité, la gestion des bases de données et le renforcement de la capacité de gestion des gardes de sécurité. Par ailleurs, il permet d'obtenir des informations en temps réel sur la situation et de suivre les mouvements de la Mission, coordonne les activités en cas d'incident ou d'urgence, menées en commun avec d'autres organismes et différents partenaires, et donne des conseils sur des mesures de protection particulières. L'information sur la gestion des incidents est communiquée à tous les centres pour les opérations d'urgence à tous les niveaux et dans l'ensemble de la zone de la Mission. Ces nouveaux systèmes et services améliorés nécessitent quatre postes supplémentaires d'agent de sécurité recruté sur le plan international pour encadrer, conseiller et guider les assistants pour la sécurité recrutés sur le plan national;

b) 3 postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité affectés à la Section de la sécurité à Kaboul pour assurer l'installation d'un système de sûreté et de sécurité 24 heures sur 24 pleinement opérationnel lorsque la Mission prendra ses quartiers dans le futur complexe Alpha, et pour l'appuyer; et

c) 2 postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité affectés au Groupe de la protection contre les incendies à Kaboul pour développer et renforcer le Groupe, qui a récemment été transféré de la Section du génie à la Section de la sécurité. Il s'agit de mettre en place un dispositif de sécurité et de prévention des incendies, de veiller à ce que le matériel nécessaire à cet effet soit en place sur tous les sites de la MANUA afin de protéger le personnel et les équipements de la Mission, et d'assurer que tous les membres du personnel aient suivi une formation minimale concernant la prévention des incendies, la vigilance, les procédures à suivre et l'utilisation des extincteurs, des couvertures anti-feu, et autre matériel.

78. Les titulaires des postes dont la création est proposée effectueront des rotations à l'intérieur du complexe : ils géreront le système de télévision en circuit fermé, se chargeront du suivi de la situation et assureront la liaison et la coordination pour les questions de sécurité, ainsi que la gestion des gardes armés et non armés, à la fois internes et externes.

79. Il est également proposé de transférer deux postes d'agent local du Groupe de l'analyse et de la planification, qui a été supprimé, pour aider la Section dans le futur complexe Alpha à s'acquitter de fonctions liées à la sécurité, et un poste de Volontaire des Nations Unies de la Section du génie pour appuyer les activités du Groupe de la protection contre les incendies.

80. Il est enfin proposé de transférer un poste d'agent du Service mobile/Service de sécurité et un poste d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, conformément aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

B. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante I : affaires politiques)

Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectifs approuvés pour 2010	-	1	-	-	-	2	1	1	5	1	-	6	-	1	-	7
Effectifs proposés pour 2011	-	1	-	-	-	2	1	1	5	1	-	6	-	1	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

81. Le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante I : affaires politiques) continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 78 et 79 du document A/64/349/Add.4.

Groupe de l'analyse des politiques

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 9 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 4 postes de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service	Services de sécurité généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
										de						
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	1	3	2	2	9	-	-	9	3	1	-	13
Variation	-	-	-	1	1	3	2	2	9	-	-	9	3	1	-	13

82. Dans le cadre de la restructuration de la Mission, il est proposé de créer le Groupe de l'analyse des politiques qui serait chargé de fournir une analyse intégrée et des prévisions portant sur les principaux faits nouveaux touchant la situation politique et la sécurité en Afghanistan dans la mesure où ils concernent l'exécution du mandat et contribuent à l'élaboration des évaluations des risques du Département de la sûreté et de la sécurité. Sous la direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, le Groupe participera au renforcement de l'évaluation à l'échelle de la Mission ainsi qu'à la planification et à la prise de décisions.

83. Le Groupe participera à la mise au point d'un système d'alerte rapide destiné à prévoir les crises imminentes afin de pouvoir intervenir efficacement et immédiatement. Le système est conçu pour couvrir à la fois Kaboul et les bureaux extérieurs. Il doit déceler les risques politiques qui portent atteinte à la crédibilité de la Mission et à sa capacité d'exécuter son mandat. Une intervention rapide et efficace en cas de crise potentielle peut améliorer la situation sur le terrain et la crédibilité de la Mission. Les bureaux extérieurs surveilleront la situation dans leur région et feront rapport s'il y a lieu au siège de la Mission à Kaboul, qui doit être mieux à même d'analyser rapidement les événements et d'y faire face en fournissant des conseils, en dépêchant des équipes de négociation, en mettant à contribution d'autres entités des Nations Unies, telles que les équipes de pays, et en sollicitant l'appui d'intervenants extérieurs à l'ONU, comme le Gouvernement afghan, les organisations non gouvernementales et/ou la Force internationale d'assistance à la sécurité.

84. Il est également proposé de transférer 13 postes existants (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2, 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent local) de l'ancien Groupe de l'analyse et de la planification au Groupe de l'analyse des politiques pour y assumer les fonctions et responsabilités décrites au paragraphe précédent. Le Groupe assurera également le suivi des questions de politique nationale, en fera l'analyse et fournira des conseils en matière d'orientation générale au Représentant spécial du Secrétaire général et à ses adjoints. Les transferts proposés sont nécessaires pour suivre et analyser les événements, réunir des

informations et en systématiser la présentation, et former une équipe équilibrée de spécialistes des questions politiques et d'analystes de l'information.

Division des affaires politiques (comprenant les bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran)

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 8 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 9 postes de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	1	1	2	6	7	-	17	1	-	18	9	12	2	41
Effectifs proposés pour 2011	-	-	1	1	2	8	11	2	25	1	-	26	12	18	2	58
Variation	-	-	-	-	-	2	4	2	8	-	-	8	3	6	-	17

85. Dans sa résolution 1917 (2010), le Conseil de sécurité s'est déclaré préoccupé par l'état de la sécurité en Afghanistan, en particulier par la multiplication des actes de violence et de terrorisme commis par divers groupes. Il a chargé la MANUA de mener une action de sensibilisation politique et d'offrir ses bons services pour appuyer, à la demande du Gouvernement afghan, la mise en œuvre de programmes de réconciliation et de réintégration menés par les Afghans, notamment en proposant et en facilitant la mise en œuvre de mesures de confiance, dans le cadre de la Constitution afghane et en application des mesures et des procédures définies dans les résolutions 1267 (1999), 1822 (2008) et 1904 (2009) et d'autres résolutions pertinentes du Conseil.

86. Le renforcement proposé de la Division des affaires politiques, par le transfert de postes existants, vise à rendre cette division mieux à même de répondre aux problèmes sécuritaires et politiques qui sont de plus en plus nombreux. En outre, la communauté internationale attend toujours beaucoup de la MANUA. Le Représentant spécial du Secrétaire général a établi quatre priorités pour la Mission pour l'année à venir, dont trois (élections, réconciliation et coopération régionale) relèvent de la composante I. La Division a pour objectif de traiter les questions prioritaires et de mieux respecter le programme politique actuel tout en maintenant l'élan donné à d'autres initiatives dans lesquelles la MANUA est impliquée depuis longtemps et qui grâce à elle, ont marqué des progrès, comme les relations entre civils et militaires.

87. Le succès de la Jirga de paix de juin 2010 à Kaboul a notamment donné une nouvelle impulsion au processus de réconciliation. Le programme de paix et de réintégration mené par les Afghans, qui est le principal instrument de réconciliation, sera bientôt lancé. Le Gouvernement afghan a demandé que la MANUA siège à plusieurs comités et sous-comités du programme, ce qui alourdira la charge de travail du personnel de la Division.

88. Il est donc proposé de transférer 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 P-2, 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 3 postes d'agent local de l'ancien Groupe d'appui aux élections. Les titulaires de ces postes continueront de s'acquitter des fonctions et responsabilités politiques et électorales tout en les conjuguant à d'autres processus politiques importants. Les priorités de la Mission consistant à appuyer les processus politiques internes en Afghanistan, il faut renforcer les effectifs pour accompagner la dynamique nécessaire pour réaliser des progrès sur le plan politique. Les transferts proposés visent à créer une synergie en alliant une connaissance approfondie de la situation politique afghane que possède la Division à des compétences électorales générales. Les titulaires des postes transférés fourniront une analyse politique et des conseils stratégiques sur les questions électorales, et se chargeront notamment de mettre au point un nouveau projet électoral soutenu par les donateurs et le PNUD, de préparer les prochaines élections et la réforme électorale. Conformément à son nouveau mandat, la MANUA a pour mission d'appuyer une réforme électorale à long terme, qui comportera des aspects politiques complexes comme la réforme de la législation électorale, l'établissement de calendriers et d'un registre civil des électeurs, la mise en place de mécanismes de vérification et la délimitation des circonscriptions. Il s'agit de processus inévitablement très politisés et qui recoupent d'autres processus politiques dans le pays. Des compétences politiques alliées à une compréhension générale des processus électoraux, sous la direction de la Division, permettront de mieux soutenir les efforts de réforme électorale déployés par la Mission après les élections législatives de septembre 2010. Le titulaire d'un poste de temporaire P-4 restera affecté à la Division de l'assistance électorale à New York pour assurer la coordination et fournir des conseils en matière électorale et sera notamment chargé de l'examen des plans et stratégies électoraux, de la réalisation d'analyses, de l'aide au recrutement de spécialistes des élections pour la Mission et le projet électoral du PNUD et, surtout, pour fournir des conseils et un appui techniques à l'équipe électorale de la Mission, notamment dans le domaine de la réforme électorale de fond prévue dans le mandat de la MANUA. Il assurera aussi la liaison entre le conseiller électoral principal et les États Membres, les donateurs et les parties prenantes internationales, dont l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, répondra systématiquement et rapidement aux demandes des États Membres et présentera des exposés et des documents d'information à la haute direction à New York.

89. Vu l'accroissement de sa charge de travail et de ses responsabilités, le Directeur de la Division des affaires politiques a besoin d'un appui supplémentaire. Il est donc proposé de transférer un poste P-3 de l'ancienne Division de la gouvernance, de l'état de droit, de la réforme de la police et de la lutte contre les stupéfiants .

90. Il est également proposé de transférer 3 postes d'agent local de l'ancien Groupe de l'analyse et de la planification pour appuyer les activités parlementaires et les mesures de réconciliation et de réintégration, alors que le processus de réconciliation et de réintégration progresse et que le Parlement nouvellement élu commence ses travaux. Par ailleurs, il est proposé de transférer un poste P-5 au Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports pour faciliter les initiatives de réforme électorale de la Mission.

91. Comme il est précisé dans le mandat de la Mission, celle-ci a été chargée d'appuyer la coopération régionale en vue de contribuer à l'édification d'un

Afghanistan plus stable et prospère, priorité énoncée dans la hiérarchisation « 3+1 » des tâches qui lui ont été confiées. Il est donc proposé de transférer un poste P-3 du Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale comme il est indiqué au paragraphe 10. Le titulaire serait chargé d'aider à suivre et à analyser les événements dans les pays voisins du point de vue de leur incidence sur la situation en Afghanistan, d'analyser l'état des relations entre l'Afghanistan et ces pays et d'établir des rapports à ce sujet, de contribuer aux efforts entrepris par la Mission pour faciliter le dialogue et renforcer la confiance entre l'Afghanistan et les pays voisins, et d'aider la Division à promouvoir un projet de renforcement des capacités au Département de la coopération régionale du Ministère des affaires étrangères, avec lequel la MANUA et le PNUD collaborent.

Division de la gouvernance, de l'état de droit, de la réforme de la police et de la lutte contre les stupéfiants

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste de temporaire; suppression de 1 poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire; suppression de 1 poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	1	-	-	-	1	-	2	-	-	2	1	1	-	4
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(2)	-	-	(2)	(1)	(1)	-	(4)

92. La Division a été créée en 2010 en application de la résolution 1868 (2009) du Conseil de sécurité, qui appelait expressément à un renforcement de la coopération avec la Force internationale d'assistance à la sécurité et à un appui aux efforts entrepris pour renforcer la gouvernance et l'état de droit ainsi qu'à la lutte contre la corruption des institutions nationales liée au trafic de stupéfiants. Il s'agissait d'accroître l'assistance fournie au Représentant spécial du Secrétaire général et à son adjoint (composante I) pour l'élaboration de politiques et de stratégies cohérentes visant à aider le Gouvernement afghan dans ces domaines.

93. Suite à la structuration de la MANUA, il est proposé de supprimer cette Division et de répartir ses fonctions et activités entre différentes sections et différents groupes dans la nouvelle structure. Il est également proposé de transférer ses effectifs comme suit :

- a) 1 poste P-3 à la Division des affaires politiques;
- b) 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national au Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies.

94. Il est proposé que le poste D-2, créé en 2009, dont le titulaire devait s'occuper des activités de lutte contre le trafic de stupéfiants et qui a été réaffecté en 2010 pour diriger la Division, soit supprimé, notamment parce que l'UNODC va prendre la direction des efforts dans ce domaine et fournir les conseils dont pourrait avoir besoin le Représentant spécial du Secrétaire général sur les questions liées à la lutte contre le trafic de stupéfiants.

95. Il est également proposé de supprimer un poste d'agent local.

Groupe consultatif pour les questions de police (anciennement Groupe consultatif pour la police civile)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

96. Le Groupe consultatif pour les questions de police continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 102 à 104 du document A/64/349/Add.4.

Groupe de la lutte contre les stupéfiants

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste de temporaire; suppression de 1 poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	1	1	-	4
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	(1)	(1)	-	(4)

97. Le Groupe de la lutte contre les stupéfiants a été créé en 2009 pour aider le Gouvernement afghan à mettre en œuvre le Pacte pour l'Afghanistan et apporter une assistance technique pour la formulation et l'application des politiques de lutte

contre les drogues. Afin d'améliorer la synergie et l'efficacité de l'ONU, il est proposé de supprimer le Groupe étant donné que l'UNODC prendra la direction des efforts dans ce domaine et fournira les conseils dont pourrait avoir besoin le Représentant spécial du Secrétaire général, sur les questions liées à la lutte contre le trafic de stupéfiants.

98. Il est également proposé de supprimer un poste P-4 précédemment affecté à ce Groupe et de transférer les postes suivants comme suit :

- a) 1 poste P-3 et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national au nouveau Groupe de la cohérence de l'aide;
- b) 1 poste d'agent local au Bureau du Chef de l'appui à la Mission.

Groupe d'appui aux élections

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 7 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 6 postes de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	2	2	2	7	-	-	7	3	3	-	13
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	(1)	(2)	(2)	(2)	(7)	-	-	(7)	(3)	(3)	-	(13)

99. La MANUA est une mission intégrée qui a un mandat politique et qui a acquis une connaissance approfondie des questions touchant les orientations politiques, l'atténuation et le règlement des conflits, et la représentation de haut niveau. Elle continuera d'indiquer la marche à suivre et de donner des conseils pour les questions électorales. Toutefois, compte tenu de la restructuration de la Mission, il est proposé de supprimer le Groupe et de transférer à la Division des affaires politiques ses fonctions, activités et effectifs, qui continuent de jouer un rôle crucial pour l'exécution du mandat de la Mission. L'intégration des effectifs à la Division devrait permettre d'accroître leur expérience des questions politiques liées aux élections, de rationaliser la gestion et de faire en sorte que le Représentant spécial adjoint, qui est le principal conseiller du Représentant spécial pour les élections, reçoive des conseils et des informations qui prennent pleinement compte des incidences techniques de l'évolution de la situation politique sur les élections et des incidences politiques des décisions techniques, ce qui ne manquera pas d'aider le Gouvernement afghan à élaborer un processus de réforme électorale.

Groupe consultatif pour les questions militaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	12
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	12
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

100. Le Groupe consultatif pour les questions militaires continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 110 et 111 du document A/64/349/Add.4.

C. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)

Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire)

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	1	-	-	-	2	-	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectifs proposés pour 2011	-	1	-	-	-	1	-	1	3	1	-	4	-	2	-	6
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1

101. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire) assume de multiples responsabilités à la MANUA, cumulant les fonctions de Représentant spécial adjoint pour la composante II, de Coordonnateur résident, de Coordonnateur de l'action humanitaire et de Représentant résident du PNUD. Il est en outre le commandant en

second de la Mission et fournit un appui au Représentant spécial. En l'absence de ce dernier, le Représentant spécial adjoint assiste à des réunions de haut niveau avec le Gouvernement afghan, des donateurs et divers organismes, au nom du Représentant spécial. Qui plus est, le projet de restructuration de la Mission entraînera le transfert de trois groupes de la composante I à la composante II, comme indiqué ci-dessous. La charge de travail de la composante II devrait donc augmenter sensiblement.

102. Selon le projet de restructuration, la composante II devrait absorber des groupes relevant de la composante I (gouvernance et état de droit) et du Bureau du Représentant spécial (Groupe de la coordination sur le terrain, et une partie de l'ancien Groupe de l'analyse et de la planification). En collaboration étroite avec la Section des droits de l'homme, la composante II jouera un rôle beaucoup plus important au sein de la Mission. Le Bureau du Représentant spécial adjoint assumera donc de plus grandes responsabilités pour ce qui est de la conduite et la coordination des travaux des neuf groupes qui le composent et du maintien de la liaison avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre du double rôle de Coordonnateur de l'action humanitaire/Coordonnateur résident et de Représentant résident du PNUD, confié au Représentant spécial adjoint.

103. Comme la restructuration et le renforcement proposés de la composante II entraîneront un accroissement du travail de coordination administrative et technique, il est proposé de procéder aux transferts ci-après :

a) 1 poste P-2 de l'ancien Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, dont le titulaire fournirait un appui au Représentant spécial adjoint, à l'Assistant spécial du Représentant spécial adjoint et à la composante dans son ensemble, notamment en recueillant et en éditant des informations en vue de l'établissement des rapports hebdomadaires ordinaires et les rapports extraordinaires demandés par la Mission et le Siège. En coordination avec l'Assistant spécial, le titulaire du poste peut être chargé d'examiner le courrier reçu, les télégrammes chiffrés et le courrier électronique et proposer la suite à donner; il aidera à élaborer des notes de synthèse, des éléments de discussion et à coordonner les dispositions concernant les voyages et assistera aux réunions intéressant le Bureau du Représentant spécial adjoint selon que de besoin, au nom de l'Assistant spécial ou avec lui; il apportera son concours à l'Assistant spécial pour toutes les questions administratives (recrutement, affectation des bureaux, restructuration, etc.); il se tiendra au fait de toutes les activités au sein du Bureau du Représentant spécial adjoint et de la composante II afin d'être en mesure de remplacer l'Assistant spécial en son absence et être capable d'assurer le fonctionnement harmonieux du Bureau du Représentant spécial adjoint et de la composante;

b) 1 poste P-4 au Groupe de la coordination sur le terrain en vue de l'intégration de celui-ci à la composante II conformément au projet de la restructuration de la Mission;

c) 1 poste d'agent local de l'ancien Groupe de l'action humanitaire pour fournir un appui administratif au Bureau du Représentant spécial adjoint et à la composante II dans son ensemble.

Directeur du développement et Conseiller spécial du Représentant spécial du Secrétaire général (anciennement Conseiller spécial pour le développement)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	1	-	-	-	1	-	2	1	-	3	-	1	-	4
Effectifs proposés pour 2011	-	-	1	-	-	-	1	-	2	1	-	3	-	1	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

104. Le Directeur du développement et Conseiller spécial du Représentant spécial du Secrétaire général continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 80 et 81 du document A/63/346/Add.4.

Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 10 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 6 postes de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	1	3	2	1	8	2	-	10	5	1	-	16
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	(1)	(1)	(3)	(2)	(1)	(8)	(2)	-	(10)	(5)	(1)	-	(16)

105. Dans l'optique du projet de restructuration de la Mission, il est proposé de fusionner les fonctions du Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan avec celles du Groupe de la coordination des donateurs et de l'efficacité de l'aide, renommé « Groupe de la cohérence de l'aide », et de supprimer le Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Il est donc proposé de procéder aux transferts ci-après :

a) 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile et 2 postes d'administrateur au Groupe de la cohérence de l'aide nouvellement créé;

b) 1 D-1, 1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile et 3 postes d'administrateur au Groupe de la coordination sur le terrain;

- c) 1 P-2 à l'Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire);
- d) 1 poste d'agent local au Groupe de la protection de l'enfance;
- e) 1 P-4 au bureau régional de Kandahar pour assumer des fonctions liées à la cohérence de l'aide.

Groupe de l'égalité des sexes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	2	1	1	1	5
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	2	1	1	1	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

106. Le Groupe de l'égalité des sexes continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 123 à 125 du document A/64/349/Add.4.

Groupe de la cohérence de l'aide (anciennement Groupe de la coordination des donateurs et de l'efficacité de l'aide)

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 8 postes de temporaire; transfert de 3 postes de temporaire; suppression de 1 poste

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 5 postes de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	10	-	1	12	1	-	13	-	2	-	15
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	2	8	3	1	14	2	-	16	4	3	-	23
Variation	-	-	-	-	1	(2)	3	-	2	1	-	3	4	1	-	8

107. Le communiqué de Londres de janvier 2010 invitait la Conférence de Kaboul à élaborer des programmes de développement plus cohérents et mieux coordonnés. Dans le cadre de la définition des priorités « 3 + 1 » de la Mission, la MANUA peut apporter une contribution importante en agissant en collaboration avec le

Gouvernement afghan et la communauté internationale, en consolidant les mécanismes de travail existants notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation et en plaçant son action dans la perspective du programme de solidarité nationale.

108. La Mission s'attachera à assurer la cohérence des objectifs, leur prise en charge par le pays, leur alignement sur la Stratégie afghane de développement national et leur coordination effective, en s'appuyant sur les compétences et l'expérience de l'ensemble de la communauté des donateurs, y compris l'équipe de pays des Nations Unies, les institutions financières internationales, les organismes bilatéraux et autres. Pour que l'action des donateurs gagne en cohérence, il est proposé de fusionner le Groupe de la Stratégie afghane de développement national et le Groupe de la coordination des donateurs et de l'efficacité de l'aide pour former un groupe unique; le Groupe de la cohérence de l'aide. Dans cette optique, il est également proposé de transférer :

a) 1 poste P-5, 1 poste P-4, 1 poste P-3, 1 poste d'agent du Service mobile et 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national du Groupe de la Stratégie afghane de développement national;

b) 1 poste P-4, 1 poste P-3 et 1 poste d'agent local de l'ancien Groupe de l'analyse et de la planification pour aider le groupe nouvellement constitué à mener à bien les tâches qui sont les siennes au sein du Conseil commun de coordination et de suivi, notamment celles liées à l'appui à fournir à son secrétariat;

c) 1 poste P-3 et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national du Groupe de la lutte contre les stupéfiants, qui a été supprimé;

d) 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national du Groupe des affaires humanitaires qui a été supprimé.

109. Les transferts de postes de fonctionnaires recrutés sur le plan international, proposés ci-dessus, permettront de fournir un soutien accru au Groupe. Nombre de programmes prioritaires qui bénéficient pourtant d'un financement suffisant des bailleurs de fonds n'ont pas pu être exécutés en raison des faibles moyens dont dispose le Gouvernement au niveau infranational. La mise en œuvre de ces programmes prioritaires nationaux doit être suivie au niveau infranational, ce qui permettra de fournir des avis techniques à ce sujet aux gouverneurs de province et aux conseils de développement.

110. Les transferts d'administrateur recruté sur le plan national proposés ci-dessus permettront de prêter un appui au personnel recruté sur le plan international en assurant la liaison entre le Groupe et les différents ministères du Gouvernement afghan ainsi que le suivi des activités, le cas échéant, avec leurs homologues au sein du Gouvernement.

111. Les transferts suivants sont également proposés :

a) 1 poste P-4 au Groupe de coordination sur le terrain;

b) 1 poste P-4 au bureau régional de Gardez et 1 poste P-4 au bureau régional de Bamyán.

112. Il est en outre proposé de supprimer 1 poste P-4 au sein du Groupe.

Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies

Personnel recruté sur le plan international : cession de 1 poste de temporaire; transfert d'un poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service	Services de sécurité généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
										de						
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	1	3	-	5	-	-	5	2	2	-	9
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	1	2	1	5	-	-	5	3	2	-	10
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	1	-	-	1

113. Le Bureau du Coordonnateur résident est essentiellement chargé de garantir la cohérence des activités des 34 membres de l'équipe de pays des Nations Unies, constituée de la MANUA et des organismes, fonds et programmes résidents et non résidents. Pour mener à bien cette tâche, le Bureau doit rester en contact permanent avec tous les membres de l'équipe de pays, tant au niveau de l'encadrement que de l'exécution, ainsi qu'avec toutes les composantes concernées de la MANUA, les partenaires au sein du Gouvernement afghan et les donateurs.

114. Le Groupe compte actuellement neuf postes approuvés pour appuyer l'équipe de pays et coordonner trois modules clefs créés au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et huit programmes communs des Nations Unies.

115. Par ailleurs, l'arrivée du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général a conduit à un meilleur ciblage des activités de l'équipe de pays et à la restructuration de la Mission pour refléter cette orientation générale. Il est donc proposé de transférer un poste P-3 à la Division des affaires politiques, puis au Bureau de liaison d'Achgabat (Turkménistan).

116. Il est également proposé de transférer le poste P-2 du Groupe des affaires humanitaires supprimé et un poste d'administrateur recruté sur le plan national de la Division de la gouvernance, de l'état de droit, de la réforme de la police et de la lutte contre les stupéfiants qui a elle aussi été supprimée. Le titulaire du poste P-2 sera essentiellement chargé du suivi et de l'évaluation, au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, des programmes communs et d'informations exigées ou sollicitées par l'équipe de pays. L'administrateur recruté sur le plan national appuiera les activités en rapport avec les relations entre donateurs et partenaires et la coordination du fonds commun des Nations Unies, dont la création est proposée.

Groupe des affaires humanitaires

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste de temporaire; suppression de 2 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 4 postes de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service</i>	<i>Services de sécurité généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>de</i>						
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	-	-	3	2	2	-	7
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	-	-	(3)	(2)	(2)	-	(7)

117. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a rétabli sa présence en Afghanistan en janvier 2009, mais de manière moins marquée. Le Groupe des affaires humanitaires était censé aider à mettre en place progressivement l'antenne nationale du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et assurer le relais, en attendant que cette antenne devienne pleinement opérationnelle. Il a été établi qu'elle était à présent dotée d'effectifs suffisants pour pouvoir gérer le programme humanitaire de l'ONU dans le pays. Aussi est-il proposé de supprimer le Groupe des affaires humanitaires de la Mission et de transférer ses effectifs approuvés comme suit :

- a) 1 poste P-2 au Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies;
- b) 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national au Groupe de la coordination sur le terrain nouvellement établi;
- c) 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national au Groupe de la cohérence de l'aide nouvellement constitué;
- d) 1 poste d'agent local à l'Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire);
- e) 1 poste d'agent local au Bureau d'appui nouvellement créé au Koweït.

118. Il est également proposé de supprimer 1 poste P-4 et 1 poste P-3 de ce groupe.

Groupe de la protection de l'enfance

Personnel recruté sur le plan national : cession de 2 postes de temporaire; transfert d'un poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	-	-	4
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	1	-	(1)

119. Le Groupe de la protection de l'enfance continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 141 à 146 du document A/64/349/Add.4.

120. Dans ses diverses résolutions, dont la résolution 1917 (2000) sur les enfants et les conflits, le Conseil de sécurité s'est déclaré profondément préoccupé par le recrutement et l'emploi d'enfants par les forces des Taliban en Afghanistan et a prié le Secrétaire général de continuer à renforcer la composante protection de l'enfance de la MANUA.

121. Par ailleurs, la situation sur le plan de la sécurité s'est si gravement détériorée en Afghanistan ces dernières années qu'un nombre accru d'enfants sont décédés de mort violente ou ont été blessés directement à cause du conflit. De plus en plus d'attaques perpétrées contre le personnel et les équipements d'écoles et de dispensaires ont en outre eu des effets dévastateurs sur la vie de centaines voire de milliers d'enfants afghans.

122. Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de transférer deux postes d'administrateur recruté sur le plan national aux bureaux régionaux de Jalalabad et d'Hérât pour veiller à l'application efficace des résolutions du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés au nom du Représentant spécial du Secrétaire général.

123. Il est également proposé de transférer un poste d'agent local pour appuyer l'exécution des tâches administratives du Groupe.

Groupe de la gouvernance

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service</i>	<i>de Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	3	1	-	5	-	-	5	3	2	-	10
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	3	1	-	5	-	-	5	3	2	-	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

124. Le Groupe de la gouvernance continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 94 et 95 du document A/64/349/Add.4.

125. Le Groupe de la gouvernance a jusqu'en 2010 fait partie de la composante I dans l'organigramme de la Mission et les membres de son personnel continuent d'exercer des fonctions de gouvernance et de développement dans divers volets des programmes de renforcement des capacités des institutions locales. Du fait de la restructuration de l'organigramme prévue, il est proposé de transférer le Groupe ainsi que ses effectifs autorisés et ses fonctions de la composante I à la composante II.

126. Compte tenu des nouvelles priorités « 3+1 » de la Mission, de l'assistance lors des élections de 2010, de l'aide à la réconciliation et à la réintégration, de l'action en faveur de la coopération régionale et de l'objectif plus vaste qui est d'assurer la cohérence de l'aide, la composante II prendra l'initiative de promouvoir la cohérence des activités d'assistance menées par l'ONU et la communauté internationale à l'appui des stratégies de gouvernance et de développement définies par le Gouvernement afghan. À cet égard, il a été jugé que la fusion des groupes du développement et de la gouvernance (gouvernance, état de droit, cohérence de l'aide) au sein du de la composante II, de même que le renforcement du Groupe de la coordination sur le terrain, assurerait une cohérence interne et favoriserait des synergies de nature à améliorer la prestation des services publics aux niveaux national et provincial.

127. Dans sa résolution 1917 (2010), le Conseil de sécurité a demandé à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et au Représentant spécial du Secrétaire général d'encourager toutes les institutions afghanes, notamment les pouvoirs exécutif et législatif, à mieux asseoir les principes de bonne gouvernance, y compris la pleine représentation de toutes les Afghanes et de tous les Afghans, et de responsabilité aux échelons tant national que local, et souligne que la communauté internationale devait continuer à prêter son concours technique à cet égard.

Groupe de l'état de droit

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	1	7	2	-	11	-	-	11	3	4	-	18
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	1	7	2	-	11	-	-	11	2	4	-	17
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)

128. Le Groupe de l'état de droit continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 96 à 101 du document A/64/349/Add.4. À cet égard, le Groupe continuera de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une approche stratégique pour le secteur de la justice, en servant d'intermédiaire entre les donateurs et les organismes internationaux et de conseiller auprès des institutions chargées de la justice et du Représentant spécial du Secrétaire général, en allant chercher l'appui des donateurs, et en assurant une meilleure coordination de leurs activités. La MANUA est un arbitre neutre plutôt qu'un partenaire d'exécution, ce qui a également facilité la coordination et la planification entre les donateurs, les organisations non gouvernementales internationales et les institutions nationales. Le Groupe a également réussi à favoriser, dans le système des Nations Unies, une plus grande cohérence entre les approches et dans les échanges de renseignements concernant la justice et le système pénitentiaire.

129. À mesure que les effectifs des équipes du Groupe déployés sur le terrain dans le cadre d'un projet mixte MANUA/PNUD cesseront d'être constitués d'éléments de ces deux entités pour n'être plus dotés qu'en personnel de la MANUA, le Groupe aura moins besoin d'assistance administrative, et il est donc proposé de transférer un poste d'administrateur recruté sur le plan national au bureau régional de Jalalabad où le titulaire s'acquittera de tâches liées à la protection de l'enfance.

Groupe de la coordination sur le terrain (anciennement Groupe de la coordination de l'appui sur le terrain)

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 6 postes de temporaires et d'un poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 4 poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	1	2	-	4	-	-	4	-	2	-	6
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	1	4	2	-	8	1	-	9	4	2	-	15
Variation	-	-	-	1	-	3	-	-	4	1	-	5	4	-	-	9

130. Le Bureau de la coordination sur le terrain continuera à exercer les fonctions décrites aux paragraphes 158 et 159 du document A/64/349/Add.4.

131. Les bureaux régionaux et provinciaux assument diverses fonctions selon la situation politique et les conditions de sécurité qui règnent au niveau local dans leurs zones d'opération, suivent la situation politique et en rendent compte et assurent la liaison avec les autorités locales. Certes ces fonctions politiques restent essentielles, mais les bureaux peuvent largement contribuer à rendre l'aide plus cohérente en appuyant plus énergiquement l'exécution d'activités de gouvernance et de développement cohérentes entre le Gouvernement afghan, l'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux. Aussi est-il proposé de transférer le Groupe de la composante I à la composante II.

132. L'idée de faire relever la supervision globale des bureaux locaux de la composante II permettra de mieux axer les efforts sur les activités menées sur le terrain, de leur accorder un rang de priorité élevé là où elles peuvent susciter des changements positifs au niveau des provinces et servira les objectifs globaux de la Mission. L'une des contributions inestimables que la MANUA peut apporter à la cohérence de l'aide « verticale » est d'étendre sa présence à l'ensemble du pays.

133. Compte tenu du rôle accru du Groupe, du niveau des effectifs et de la structure de la chaîne hiérarchique (les chefs de bureaux locaux, qui occupent actuellement des postes de la classe P-5 (7 bureaux régionaux) et D-1 (Bureau régional de Kandahar), relèvent directement du Chef du Groupe de la coordination sur le terrain), il est proposé de transférer un poste D-1 de l'ancien Groupe de la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan pour en faire celui de Chef du Groupe de la coordination sur le terrain, dont relèveront directement 23 chefs de bureaux régionaux et provinciaux.

134. Le Groupe apportera une assistance aux bureaux locaux dans la planification, la gestion, la préparation des missions intégrées; dégagera pour ces bureaux et leurs agents, la vision et l'orientation stratégiques nécessaires; assurera la coordination et

la communication entre le quartier général à Kaboul et les bureaux locaux et fournira à la haute direction de la Mission des analyses et des conseils sur des questions de terrain. Le titulaire d'un poste P-5 existant exercera les fonctions de chef adjoint du Groupe.

135. Le Groupe aura également à assurer la liaison entre les services compétents à Kaboul et les bureaux locaux, dans les domaines de la cohérence de l'aide, de la gouvernance et de l'état de droit afin d'aider la Mission dans son action sur le terrain, sa gestion et sa communication de l'information, à conserver et à gérer des données et d'autres moyens à l'intention des bureaux locaux, et à établir et tenir à jour des descriptions des zones de responsabilité de chaque bureau local.

136. Compte tenu de l'augmentation sensible de la charge de travail prévue et du renforcement du Groupe envisagé, il est proposé de transférer :

a) Un poste P-4, un poste P-3, un poste d'agent du Service mobile et trois postes d'administrateur recruté sur le plan national du Groupe de la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, qui a été supprimé, pour s'acquitter de tâches d'appui administratif au sein du Groupe;

b) Un poste P-4 de l'Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire);

c) Un poste P-4 du Groupe de la cohérence de l'aide;

d) Un poste d'administrateur recruté sur le plan national du Groupe des affaires humanitaires qui a été supprimé.

137. Étant donné que la fonction Appui du Groupe de l'appui et de la coordination sur le terrain a été intégralement transférée à l'appui à la Mission, il est proposé de transférer un poste P-3 au Bureau du Chef de l'appui à la Mission, pour assurer la coordination du soutien administratif, logistique et technique à apporter aux bureaux locaux.

D. Bureau du Chef de Cabinet

Équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	1	-	-	-	1	-	2	2	-	4	-	3	-	7
Effectifs proposés pour 2011	-	-	1	-	-	-	1	-	2	2	-	4	-	3	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

138. L'équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet continuera de s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 147 du document A/64/349/Add.4.

Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports (précédemment Groupe des pratiques optimales et de l'établissement des rapports)

Personnel recruté sur le plan international : transfert d'un poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert d'un poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	1	2	-	4	-	-	4	3	2	-	9
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	2	1	2	-	5	-	-	5	2	2	-	9
Variation	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-

139. Le Chef de cabinet exerce les fonctions de dépositaire des politiques et directives de l'ONU et s'assure que la gestion intégrée des activités de la Mission est conforme à la vision et à l'orientation stratégiques du Représentant spécial du Secrétaire général. Pour mieux appuyer les priorités de la Mission et en assurer le respect, il faudrait renforcer la capacité de planification actuelle de la MANUA destinée à lui permettre de coordonner les apports destinés à la préparation de l'ensemble de la Mission.

140. Il est donc proposé de transférer un poste P-5 de la Division des affaires politiques dont le titulaire s'acquittera des fonctions de chef de la planification. Le/la titulaire du poste relèvera directement du Chef de cabinet et l'aidera à suivre et à coordonner l'élaboration du budget de la Mission ainsi que le cadre stratégique intégré avec l'Équipe de pays des Nations Unies.

141. Le planificateur hors classe exercerait les fonctions de chef de l'équipe du cadre stratégique intégré et serait chargé de la coordination et de la supervision de ses activités, notamment de la gestion d'une équipe intégrée des Nations Unies constituée des fonctionnaires de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies. Il fournirait, en outre, à la haute direction de la Mission des conseils sur la planification des activités de la Mission et organiserait des séances d'information à l'échelle de la Mission à l'intention de hauts fonctionnaires de l'ONU et de dignitaires en visite; il dirigerait des équipes intégrées spéciales, composées de spécialistes de divers domaines (affaires économiques, planification, affaires civiles, aux droits de l'homme, questions militaires, police et sécurité, etc.) ainsi que des membres du personnel détachés d'autres composantes techniques de la Mission en fonction des besoins; il veillerait à la poursuite des activités de collecte et de diffusion d'informations au sein de la Mission, ainsi qu'à la tenue des bases de

données pertinentes; il continuerait d'analyser les risque dans tout le pays, de suivre les rapports de situation quotidiens, les rapports des contingents militaires et de police, de la presse locale et internationale et les exposés; et il resterait régulièrement en contact avec tous les chefs de composantes afin de déterminer les éventuels besoins de planification.

142. Il est également proposé de transférer un poste d'administrateur recruté sur le plan national au bureau régional d'Herat où le titulaire aura à exercer des fonctions dans le domaine de la protection de l'enfance et à assurer la mise en œuvre systématique des résolution du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés au nom du Représentant spécial du Secrétaire général.

Groupe des affaires juridiques

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	1	2	-	4	1	-	5	1	1	-	7	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	1	2	-	4	1	-	5	1	1	-	7	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

143. Le Groupe des affaires juridiques continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 155 et 156 du document A/64/649/Add.4.

Groupe Déontologie et discipline

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	2	1	-	-	3	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	2	1	-	-	3	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

144. Le Groupe Déontologie et discipline continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 149 à 151 du document A/64/349/Add.4.

Groupe linguistique

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	10	1	-	12
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	10	1	-	12
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

145. Le Groupe linguistique continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 152 à 154 du document A/64/349/Add.4.

Groupe des auditeurs résidents

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	-	5
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

146. Le Groupe des auditeurs résidents continuera de s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 160 du document A/64/349/Add.4.

E. Appui à la Mission

Bureau du Chef de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan international : transfert d'un poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert d'un poste de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	-	1	-	-	2	1	-	3	-	1	-	4	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	4	-	2	-	6	
Variation	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	1	-	2	

147. Le Bureau du Chef de l'appui à la mission continuera d'exercer les fonctions décrites au paragraphe 173 du document A/64/349/Add.4.

148. Étant donné que la composante du Groupe de la coordination de l'appui sur le terrain a été entièrement transférée au groupe de l'appui à la mission, il est proposé de transférer un poste de temporaire P-3, dont le titulaire sera chargé d'exercer des tâches de fonctionnaire d'administration et de coordonner l'appui administratif, logistique et technique fourni aux bureaux locaux; et d'assurer effectivement la liaison entre les composantes d'appui au quartier général à Kaboul et les bureaux locaux.

149. Il est également proposé de transférer un poste d'agent local du Groupe de la lutte contre les stupéfiants qui a été supprimé, pour assurer le soutien administratif nécessaire.

Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

150. Le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies continuera d'exercer un contrôle administratif sur les activités des Volontaires des Nations Unies affectés à la MANUA. Il s'agit notamment de la gestion contractuelle, du suivi des congés, de la gestion des postes, des questions disciplinaires et financières, y compris des questions liées au bien-être et à la formation. Le rôle du Groupe consiste également à montrer combien le volontariat est important pour le succès du mandat de la mission.

Section du budget et de la planification

Personnel recruté sur le plan international : transfert d'un poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert d'un poste de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	-	3	1	1	-	5	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	-	-	3	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	(2)	

151. La Section du budget et de la planification continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 175 à 177 du document A/64/349/Add.4.

152. Il est proposé de transférer un poste d'agent du Service mobile/Service de sécurité et un poste d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Groupe de la sécurité aérienne

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	-	2	1	-	-	3	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	-	2	1	-	-	3	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

153. Le Groupe de la sécurité aérienne continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 129 à 132 du document A/63/346/Add.4.

Bureau du Chef des services techniques (anciennement bureau des services techniques)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

154. Le Bureau du Chef des services techniques (anciennement Bureau des services techniques) continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 178 à 181 du document A/64/349/Add.4.

Section du génie

Volontaires des Nations Unies : transfert d'un poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	2	-	3	4	-	7	2	43	9	61
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	-	3	4	-	7	2	43	8	60
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)

155. La Section du génie continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 182 et 183 du document A/64/349/Add.4.

156. Il est proposé de transférer un poste de Volontaire des Nations Unies à la Section de la sécurité. Le titulaire de ce poste aura à exercer les fonctions de Chef des services de prévention des incendies pour aider à assurer le respect par la Mission des normes de sécurité incendie établies par le Département de la sûreté et de la sécurité.

Section des communications et de l'informatique

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 4 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	-	-	1	15	-	16	7	35	7	65
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	11	-	12	7	33	7	59
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)	-	(2)	-	(6)

157. La Section des communications et de l'informatique continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 184 et 185 du document A/64/349/Add.4.

158. Il est également proposé de transférer quatre postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité et deux postes d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Section de l'approvisionnement et des carburants

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	-	12	3	20
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	-	12	3	20
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

159. La Section de l'approvisionnement et des carburants continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 187 et 188 du document A/64/349/Add.4.

Section du transport de surface

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	-	-	1	6	-	7	2	154	4	167	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	6	-	7	2	151	4	164	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)	

160. La Section du transport de surface continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 189 et 190 du document A/64/349/Add.4.

161. Il est également proposé de transférer les trois postes d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Section des opérations aériennes

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	3	7	4	19	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	3	7	4	19	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

162. La Section des opérations aériennes continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 193 à 195 du document A/64/349/Add.4.

Section du contrôle des mouvements

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4	2	17	1	24
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	15	1	20
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	-	(2)	-	(4)

163. La Section du contrôle des mouvements continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 196 et 197 du document A/64/349/Add.4.

164. Il est également proposé de transférer deux postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité et deux postes d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Section de l'information géographique

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	2	-	1	2	5
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	2	-	1	2	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

165. La Section de l'information géographique continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 198 et 199 du document A/64/349/Add.4.

Bureau du Chef des services administratifs

Personnel recruté sur le plan international : transfert d'un poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	2
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Variation	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

166. Le Bureau du Chef des services administratifs continuera à assurer la coordination et la prestation efficaces de services administratifs internes au personnel de la Mission par le biais des sections des ressources humaines, des finances, des achats et des services généraux qui relèvent directement du Chef des services administratifs. Il est proposé de transférer le Chef des services administratifs qui deviendrait le Chef du Bureau d'appui au Koweït, représentant le Chef de l'appui à la mission de la MANUA, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Section des ressources humaines (comprend le Groupe des voyages et le Groupe de la formation)

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 15 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 9 postes de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	2	3	-	6	12	-	18	6	18	4	46
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	-	3	6	9	4	22
Variation	-	-	-	-	(2)	(2)	-	(4)	(11)	(11)	-	(15)	-	(9)	-	(24)

167. La Section des ressources humaines continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 201 à 212 du document A/64/349/Add.4.

168. Il est également proposé de transférer 2 postes P-4, 2 postes P-3, 11 postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité et 9 postes d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Section des finances

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 9 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 6 postes de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volon-taires des Nations Unies</i>
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	2	2	5	6	-	11	2	14	2	29
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	2	8	2	14
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(2)	(4)	(5)	-	(9)	-	(6)	-	(15)

169. La Section des finances continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 214 et 215 du document A/64/349/Add.4.

170. Il est également proposé de transférer 1 poste P-4, 1 poste P-3, 2 postes P-2, 5 postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité et 6 postes d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Section des achats

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 3 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes de temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volon-taires des Nations Unies</i>
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	-	2	5	-	7	2	4	-	13
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	2	2	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(2)	-	(3)	-	(2)	-	(5)

171. La Section des achats continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 217 à 222 du document A/64/349/Add.4.

172. Il est proposé de transférer 1 poste P-3, 2 postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité et 2 postes d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Section des services médicaux

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	9	6	21
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	9	6	21
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

173. La Section des services médicaux continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 224 à 228 du document A/64/349/Add.4.

Section des services généraux

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 3 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert d'un poste de temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	-	2	6	-	8	1	17	3	29
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	-	-	1	4	-	5	1	16	3	25
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	(2)	-	(3)	-	(1)	-	(4)

174. La Section des services généraux continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 229 à 232 du document A/64/349/Add.4.

175. Il est également proposé de transférer un poste P-3, deux postes d'agent du Service mobile/Service de sécurité et un poste d'agent local au Bureau d'appui au Koweït, comme prévu aux paragraphes 34 à 36 du présent rapport.

Section des conseils au personnel et des questions de qualité de vie

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	1	1	2	7
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	1	1	2	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

176. La Section des conseils au personnel et des questions de qualité de vie continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 234 à 240 du document A/64/349/Add.4.

F. Bureau d'appui au Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	3	5	2	11	28	-	39	-	28	-	67
Variation	-	-	-	-	1	3	5	2	11	28	-	39	-	28	-	67

177. Comme indiqué aux paragraphes 34 à 36, l'évaluation de l'importance des programmes a fait apparaître qu'un certain nombre de fonctions et de processus du Bureau de l'appui aux missions pouvaient être exécutés à l'extérieur du pays, sous réserve que les infrastructures nécessaires soient présentes. Il fallait également mettre en place un centre de continuité des opérations et reprise après sinistre. À l'issue d'une étude de faisabilité portant sur plusieurs sites potentiels, il a été proposé d'établir un bureau d'appui au Koweït, dans les locaux qu'occupe actuellement la MANUI.

178. Si Doubaï est souvent considérée comme l'endroit idéal pour installer le bureau d'appui à la Mission, compte tenu de sa relative proximité avec l'Afghanistan, il n'y a sur place ni bureaux ni infrastructures de communication. Il faudrait donc en construire, ce qui pourrait prendre entre six et neuf mois. En revanche, l'ONU dispose au Koweït de capacités suffisantes pour répondre aux besoins de la Mission dans les délais impartis.

179. Pour doter le bureau d'appui au Koweït en personnel, il est proposé de transférer 67 postes de temporaire, dont 39 soumis à recrutement international et 28 à recrutement local, comme indiqué dans le tableau 5. Ces postes de temporaire apparaissent également à la rubrique Section de la sécurité et l'équipe du Département de la sûreté et de la sécurité et à celles relatives aux sections et groupes concernés du Bureau de l'appui aux missions à Kaboul.

180. Seuls les bureaux équipés de systèmes automatisés peuvent véritablement travailler à distance et assurer les services d'appui nécessaires aux membres du personnel de la MANUA qui restent dans la zone de la Mission. Il s'agit dans une large mesure du personnel des services chargés des finances et des ressources humaines, mais aussi dans une moindre mesure de ceux chargés des voyages, de la formation, des achats, des indemnités, du budget et de la sécurité. En outre, il faudra installer au Bureau d'appui un système de continuité des opérations et reprise après sinistre destiné exclusivement aux bureaux de la MANUA en Afghanistan et, le cas échéant, à certains éléments du Service des communications et de l'informatique ayant trait notamment à la gestion des bases de données. Un centre de formation devrait permettre au personnel de la Mission d'avoir accès à des services de formation fournis par des spécialistes extérieurs de la région à moindre coût. Le Bureau d'appui disposera de bureaux temporaires pour accueillir les personnes qui pourraient être évacuées de bureaux régionaux ou provinciaux situés dans des zones passant brutalement à la phase IV du plan de sécurité et qui ne pourraient être rapidement accueillies ailleurs dans la zone de la Mission, ou celles qui devraient quitter Kaboul en catastrophe. Une équipe de la Section du contrôle des mouvements aidera le bureau d'appui à gérer le transit des marchandises et des passagers.

181. D'autres sections du Bureau de l'appui aux missions doivent rester en Afghanistan pour assurer l'appui aux programmes. Citons entre autres le Bureau du Chef de l'appui à la Mission, le Bureau du Chef des services techniques, la Section des opérations aériennes et le Groupe de la sécurité aérienne, la majeure partie de la Section du contrôle des mouvements, les sections des transports, du génie, de l'approvisionnement et des carburants et de l'information géographique, la majeure partie de la Section des communications et de l'informatique, le service médical, la Section des conseils au personnel et des questions de qualité de vie, certains éléments de la Section des services généraux, dont le Groupe de contrôle du matériel et des stocks, le Groupe de la réception et de l'inspection du matériel et le Groupe de la cession du matériel. Malgré la réaffectation de personnel international au Koweït, toutes les sections du Bureau de l'appui aux missions conserveront en Afghanistan une partie de leur personnel opérationnel et international afin d'assurer une planification efficace, de gérer les services aux clients et d'en rendre compte, et d'évaluer le travail du personnel recruté sur le plan national en Afghanistan. Les chefs de sections du Bureau de l'appui aux missions prévoient de se rendre régulièrement à Kaboul et au Koweït pour surveiller les activités.

182. Le Bureau d'appui au Koweït sera géré par le Chef des services administratifs, qu'il est prévu de muter de Kaboul au Koweït, et qui y assumera les fonctions de chef de bureau de la Mission. Les membres du personnel de la Mission qu'il est proposé de muter d'Afghanistan au Koweït et qui appartiennent à des groupes faisant partie des services administratifs à Kaboul rendront compte au Chef des services administratifs. En outre, les membres du personnel qu'il est proposé de muter au Koweït et qui relèvent des services techniques ou de la Section de la

sécurité et du Département de la sûreté et de la sécurité continueront de rendre compte directement à leurs chefs respectifs, le Chef des services administratifs remplissant les fonctions de notateur supplémentaire pour fournir les services et les activités menées par le personnel du Bureau d'appui au Koweït. Ainsi, les sections des finances, des services généraux, des ressources humaines et des achats établies au Koweït rendront compte au Chef des services administratifs par l'intermédiaire de leurs chefs respectifs. Le Chef de la Section des finances sera le seul chef de section à être installé au même endroit que le Bureau du Chef des services administratifs au Koweït.

183. Le coût estimatif des infrastructures informatiques et de communications pour le bureau d'appui au Koweït est indiqué à l'annexe V du présent rapport.

G. Bureaux régionaux et provinciaux

184. Comme le prévoit l'Accord de Bonn conclu en décembre 2001, huit bureaux régionaux ont été créés, à Kaboul (région centre), Kandahar, Hérat, Mazâr-e Charîf, Jalalabad, Kondôz, Bâmiyan et Gardêz, ainsi que deux bureaux provinciaux, l'un à Fâryâb (Maïmana) et l'autre à Badakhchan (Fayzabad). Par la suite, 13 autres bureaux provinciaux ont été ouverts à Zabol (Qalat), Nimroz (Zarandj), Oruzgan (Tarin Kôt), Farah (Farâh), Ghor (Tchaghtcharan), Bâdghîs (Qal'a-yé Nao), Sar-e Pol (Sar-e Pol), Kounar (Asadabad), Baghlan (Pol-e Khomri), Deykandi (Nili), Khost (Khost), Chéberghân (Djozdjan) et Taloqan (Takhar).

185. En 2011, la Mission disposera de 23 bureaux extérieurs sur tout le territoire afghan, dont 8 bureaux régionaux et 15 bureaux provinciaux. Les effectifs des bureaux régionaux et provinciaux approuvés pour 2010 et ceux proposés pour 2011 sont indiqués dans le tableau 7.

186. La dégradation des conditions de sécurité a nui à la capacité d'un certain nombre de bureaux extérieurs de la Mission de mettre en œuvre leurs programmes. Compte tenu des dernières évaluations des conditions de sécurité, la création de quatre bureaux provinciaux (à Ghazni, Helmand, Panshir et Charan), qui avait été approuvée et devait intervenir en 2009 et 2010, a été reportée. Il est donc proposé de supprimer les postes qui avaient été approuvés pour ces bureaux (voir tableau 4 ci-dessus).

Tableau 7

Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux^a

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 2 postes de temporaire; transfert de 3 postes de temporaire d'une autre unité administrative; suppression de 17 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 4 postes de temporaire d'une autre unité administrative; suppression de 158 postes de temporaire

Volontaires des Nations Unies : suppression d'un poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	7	55	58	46	167	62	-	229	210	1 209	26	1 674
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	7	54	53	42	157	60	-	217	198	1 067	25	1 507
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(5)	(4)	(10)	(2)	-	(12)	(142)		(1)	(167)

^a Comprend les 8 bureaux régionaux et les 15 bureaux provinciaux existants.

Bureaux régionaux

187. Les effectifs autorisés pour les bureaux régionaux situés à Kaboul, Kandahar, Hérat, Mazâr-e Charîf, Jalalabad, Kondôz, Bâmiyan et Gardêz représentent au total 841 postes de temporaire, comme indiqué dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 8

Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 2 postes de temporaire; transfert de 3 postes de temporaire d'une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 4 postes de temporaire d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	7	36	35	25	104	43	-	147	134	529	22	832

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	7	39	35	25	107	45	-	152	138	529	22	841
Variation	-	-	-	-	-	3	-	-	3	2	-	5	4	-	-	9

188. Les postes de temporaire qu'il est proposé de créer et les transferts de postes de temporaire existants sont décrits dans les parties consacrées à chaque bureau régional.

189. On trouvera dans les tableaux ci-après les effectifs demandés pour chaque bureau régional.

Kaboul (région centre)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	4	5	4	14	5	-	19	16	63	1	99
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	4	5	4	14	5	-	19	16	63	1	99
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Kandahar (région sud)

Personnel recruté sur le plan national : transfert d'un poste de temporaire d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	1	-	4	4	3	12	7	-	19	18	74	3	114
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	1	-	5	4	3	13	7	-	20	18	74	3	115
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1

190. Il est proposé de transférer un poste de temporaire P-4 appartenant au Groupe d'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, lequel a été supprimé, pour assurer des fonctions liées à la cohérence de l'aide.

Hérat

Personnel recruté sur le plan international : augmentation d'un poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes de temporaire d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs locaux	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	5	5	3	14	6	-	20	18	66	3	107
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	5	5	3	14	7	-	21	20	66	3	110
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	3

191. Il est proposé de créer un poste de temporaire supplémentaire d'agent du Service mobile/Service de sécurité, qui serait affecté au Groupe de la sécurité incendie et dont le titulaire contribuerait à la mise en place de capacités adéquates de sécurité et de prévention des incendies, veillerait à ce que le bureau régional dispose du matériel nécessaire pour protéger le personnel et les biens de la Mission et à ce que tous les membres du personnel aient suivi une formation de base concernant la prévention des incendies, la vigilance, les procédures de sécurité et l'utilisation d'extincteurs, de couvertures anti-feu et d'autres dispositifs.

192. Compte tenu de la création du Bureau d'appui de la Mission au Koweït, il est proposé de transférer deux postes de temporaire d'administrateur recruté sur le plan national (l'un du Groupe de la protection de l'enfance et l'autre du Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports), comme indiqué à la section F du présent rapport.

Mazâr-e Charîf

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs locaux	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	5	5	3	14	5	-	19	17	63	3	102

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs locaux	Agents Nations Unies		
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	5	5	3	14	5	-	19	17	63	3	102
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Jalalabad

Personnel recruté sur le plan international : augmentation d'un poste de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes de temporaire d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs locaux	Agents Nations Unies		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	69	3	106
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	5	4	3	13	6	-	19	18	69	3	109
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	3

193. Il est proposé de créer un poste de temporaire supplémentaire d'agent du Service mobile/Service de sécurité, qui serait affecté au Groupe de la sécurité et de la lutte contre les incendies et dont le titulaire contribuerait à la mise en place de capacités adéquates de sécurité et de prévention des incendies, veillerait à ce que le bureau régional dispose du matériel nécessaire pour protéger le personnel et les biens de la Mission et à ce que tous les membres du personnel aient suivi une formation de base concernant la prévention des incendies, la vigilance, les procédures de sécurité et l'utilisation d'extincteurs, de couvertures anti-feu et d'autres dispositifs.

194. Compte tenu de la création du Bureau d'appui de la Mission au Koweït, il est proposé de transférer deux postes de temporaire d'administrateur recruté sur le plan national (l'un du Groupe de la protection de l'enfance et l'autre du Groupe de l'état de droit), tel qu'indiqué à la section F du présent rapport.

Kondôz

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs locaux	Agents		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	62	3	99
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	62	3	99
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Bâmiyan

Personnel recruté sur le plan international : transfert d'un poste de temporaire d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs locaux	Agents		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	4	4	3	12	5	-	17	16	67	3	103
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	67	3	104
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1

195. Il est proposé de transférer un poste de temporaire de la classe P-4 appartenant au Groupe de la cohérence de l'aide pour assurer sur place la cohérence de l'aide.

Gardêz (région sud-est)

Personnel recruté sur le plan international : transfert d'un poste de temporaire d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs locaux	Agents		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	1	4	4	3	12	5	-	17	17	65	3	102

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs locaux	Agents Nationaux		
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	17	65	3	103
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1

196. Il est proposé de transférer un poste de temporaire P-4 appartenant au Groupe de la cohérence de l'aide pour assurer sur place la cohérence de l'aide.

Bureaux provinciaux

197. La Mission compte actuellement 15 bureaux provinciaux, situés à Badakhchan, Fâryâb, Bâdghîs, Nimroz, Farah, Ghor, Deykandi, Zabol, Oruzgan, Khost, Kounar, Sar-e Pol, Chéberghân, Taloqan et Baghlan, dont les effectifs autorisés représentent 666 postes de temporaire, comme indiqué dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9

Effectifs nécessaires pour les bureaux provinciaux

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 17 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 158 postes de temporaire

Volontaires des Nations Unies : suppression d'un poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs locaux	Agents Nationaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	19	23	21	63	19	-	82	76	680	4	842	
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	15	18	17	50	15	-	65	60	538	3	666	
Variation	-	-	-	-	(4)	(5)	(4)	(13)	(4)	-	(17)	(16)	(142)	(1)	(176)	

198. On trouvera ci-après des explications concernant les postes de temporaire qu'il est proposé de supprimer dans chaque bureau provincial. Les effectifs demandés pour chaque bureau provincial sont indiqués dans les tableaux ci-dessous.

**Oruzgan (Tarin Kôt) (relevant du bureau régional de Kandahar
– région sud)**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Nimroz (Zarandj) (relevant du bureau régional de Kandahar
– région sud)**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Zabol (Qalat) (relevant du bureau régional de Kandahar
– région sud)**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Helmand (Lachkargah) (relevant du bureau régional de Kandahar
– région sud)**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes
de temporaire*

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 39 postes
de temporaire*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(35)	-	(43)

199. La dégradation des conditions de sécurité a entravé la mise en œuvre des programmes du bureau provincial d'Helmand. Compte tenu des récentes évaluations des conditions de sécurité, il est proposé de supprimer ce bureau ainsi que les postes qui avaient été approuvés en vue de sa dotation.

**Khost (Khost) (relevant du bureau régional de Gardêz
– région sud-est)**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Ghazni (Ghazni) (relevant du bureau régional de Gardêz
– région sud-est)**

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 5 postes de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 41 postes de temporaire

Volontaires des Nations Unies : suppression d'un poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	37	1	47
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(2)	(1)	(4)	(1)	-	(5)	(4)	(37)	(1)	(47)

200. La dégradation des conditions de sécurité a entravé la mise en œuvre des programmes du bureau provincial de Ghazni. Compte tenu des récentes évaluations des conditions de sécurité, il est proposé de supprimer ce bureau ainsi que les postes qui avaient été approuvés en vue de sa dotation.

**Badakhchan (Fayzabad) (relevant du bureau régional de Kondôz
– région nord-est)**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Baghlan (Pol-e Khomri) (relevant du bureau régional de Kondôz
– région nord-est)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux	Volon-taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	1	46
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	1	46
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Taloqan (Takhar) (relevant du bureau régional de Kondôz
– région nord-est)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux	Volon-taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Deykandi (Nili) (relevant du bureau régional de Bamiyan
– région hauts plateaux du centre)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux	Volon-taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	32	-	40
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	32	-	40
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Farâh (Farah) (relevant du bureau régional de Hérat
– région ouest)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volon- taires des Nations Unies	Total
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	1	45
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	1	45
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Bâdghîs (Qal'a-yé Nao) (relevant du bureau régional de Hérat
– région ouest)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volon- taires des Nations Unies	Total
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Ghor (Tchaghtcharan) (relevant du bureau régional de Hérat
– région ouest)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volon- taires des Nations Unies	Total
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Fâryâb (Maïmana) (relevant du bureau régional de Mazâr-e Charîf
– région nord)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux	Volon-taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	2	4	1	-	5	4	37	1	47
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	2	4	1	-	5	4	37	1	47
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Sar-e Pol (Sar-e Pol) (relevant du bureau régional de Mazâr-e Charîf
– région nord)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux	Volon-taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Chéberghân (Djozdjan) (relevant du bureau régional de Mazâr-e Charîf
– région nord)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux	Volon-taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Kounar (Asadabad) (relevant du bureau régional de Jalalabad
– région est)**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel internation- al)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volon- taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	2	4	1	-	5	4	36	-	45
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	2	4	1	-	5	4	36	-	45
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Bazarak (Panshir) (relevant du bureau régional de Kaboul
– région centre)**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes
de temporaire*

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 39 postes
de temporaire*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel internation- al)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volon- taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(43)

201. La dégradation des conditions de sécurité a entravé la mise en œuvre des programmes du bureau provincial de Bazarak. Compte tenu des récentes évaluations des conditions de sécurité, il est proposé de supprimer ce bureau ainsi que les postes qui avaient été approuvés en vue de sa dotation.

**Charan (Paktika) (relevant du bureau régional de Gardêz
– région sud-est)**

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes
de temporaire*

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 39 postes
de temporaire*

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories appartées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volon- taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2010	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Effectifs proposés pour 2011	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(43)

202. La dégradation des conditions de sécurité a entravé la mise en œuvre des programmes du bureau provincial de Charan. Compte tenu des récentes évaluations des conditions de sécurité, il est proposé de supprimer ce bureau ainsi que les postes qui avaient été approuvés en vue de sa dotation.

IV. Analyse des ressources nécessaires

Prévisions de dépenses détaillées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépense	1 ^{er} janvier-31 décembre 2010			Prévisions de dépenses pour 2011			Comparaison 2010-2011	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart : économie (dépassement)	Total	Total net	Dépenses non renouvelables	Variation	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (4) - (3)	(6)	(7) = (4) - (1)	
I. Militaires et personnel de police								
1. Observateurs militaires	1 184,1	752,0	432,1	1 184,1	752,0	–	–	
2. Police civile	360,4	310,4	50,0	360,4	310,4	–	–	
Total (catégorie I)	1 544,5	1 062,4	482,1	1 544,5	1 062,4	–	–	
II. Personnel civil								
1. Personnel recruté sur le plan international	68 756,6	58 368,4	10 388,2	68 171,6	57 783,4	–	(585,0)	
2. Personnel recruté sur le plan national	27 928,8	35 097,8	(7 169,0)	32 806,0	39 975,0	–	4 877,2	
3. Volontaires des Nations Unies	3 074,5	2 482,0	592,5	3 216,7	2 624,2	–	142,2	
Total (catégorie II)	99 759,9	95 948,2	3 811,7	104 194,3	100 382,6	–	4 434,4	
III. Dépenses opérationnelles								
1. Consultants et experts	1 061,2	650,2	411,0	438,1	27,1	–	(623,1)	
2. Voyages	3 015,8	3 665,8	(650,0)	2 494,7	3 144,7	–	(521,1)	
3. Installations et infrastructures	38 247,9	61 544,1	(23 296,2)	60 273,8	83 570,0	13 616,3	22 025,9	
4. Transports terrestres	20 161,2	15 116,3	5 044,9	6 670,3	1 625,4	4 535,1	(13 490,9)	
5. Transports aériens	46 890,2	43 901,7	2 988,5	59 261,7	56 273,2	54,0	12 371,5	
6. Communications	6 370,3	6 370,3	–	18 306,7	18 306,7	9 801,9	11 936,4	
7. Informatique	5 176,8	5 965,5	(788,7)	12 148,1	12 936,8	9 829,4	6 971,3	
8. Services médicaux	819,2	819,2	–	887,5	887,5	211,4	68,3	
9. Fournitures, services et matériel divers	2 423,8	2 751,4	(327,6)	2 990,7	3 318,3	538,4	566,9	
10. Projets à effet rapide	1 450,0	800,0	650,0	800,0	150,0	–	(650,0)	
Total (catégorie III)	125 616,4	141 584,5	(15 968,1)	164 271,6	180 239,7	38 586,5	38 655,2	
Total	226 920,8	238 595,1	(11 674,3)	270 010,4	281 684,7	38 586,5	43 089,6	

A. Militaires et personnel de police

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart : économie dépassement</i>	Total pour 2011	Total net pour 2011	<i>Variation 2010-2011</i>
Observateurs militaires	1 184,1	752,0	432,1	1 184,1	752,0	–

203. Le montant de 1 184 100 dollars prévu à cette rubrique permettra de financer les indemnités et les autres dépenses liées au déploiement d'un conseiller militaire et de 27 officiers de liaison, à savoir :

a) L'indemnité de subsistance (missions) calculée au taux standard de 142 dollars par jour pour les 30 premiers jours, et de 108 dollars par jour par la suite, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 18 % (928 500 dollars);

b) Les frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement) comprenant le prix des billets sur des avions de ligne, le transport des effets personnels et les faux frais au départ et à l'arrivée, à raison d'un coût moyen de 7 500 dollars par personne (sur la base de 28 voyages aller (déploiement) d'un coût unitaire estimatif de 4 500 dollars et de 28 voyages retour (rapatriement) d'un coût estimatif de 3 000 dollars chacun) (210 000 dollars);

c) L'indemnité d'habillement, calculée au taux standard de 200 dollars par personne et par an (5 600 dollars);

d) Les indemnités en cas de décès ou d'invalidité calculées sur la base d'un taux standard applicable à un effectif militaire de moins de 100 hommes (40 000 dollars).

204. Les économies prévues s'expliquent par la réduction progressive et temporaire du nombre d'officiers de liaison entre avril et octobre 2010, qui s'est traduite par une hausse du taux moyen de vacance de poste (48 %). Suite à l'évaluation de l'importance des programmes, la Mission a provisoirement plafonné le nombre de conseillers militaires à 12. Cette évaluation a été entreprise en raison de la dégradation des conditions de sécurité dans le pays et de l'incapacité dans laquelle se trouvait la Mission d'héberger tout le personnel dans de bonnes conditions de sécurité. L'équipe chargée d'évaluer l'importance des programmes avait notamment pour mission de déterminer dans quelle mesure le personnel était exposé aux différentes menaces contre la sécurité et de mettre en place les mesures d'atténuation nécessaires, sans compromettre l'exécution des programmes.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart : économie dépassement</i>	Total pour 2011	Total net pour 2011	<i>Variation 2010-2011</i>
Observateurs militaires	360,4	310,4	50,0	360,4	310,4	–

205. Le montant de 360 400 dollars prévu à cette rubrique permettra de financer les indemnités et les autres dépenses liées au déploiement de huit conseillers de police civile, à savoir :

a) L'indemnité de subsistance (missions) calculée au taux standard de 142 dollars par jour pour les 30 premiers jours, et de 108 dollars par jour par la suite, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 20 % (258 800 dollars);

b) Les frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement) comprenant le prix des billets sur des avions de ligne, le transport des effets personnels et les faux frais au départ et à l'arrivée, à raison d'un coût moyen de 7 500 dollars par personne (sur la base de huit voyages aller (déploiement) d'un coût estimatif de 4 500 dollars chacun et de huit voyages retour (rapatriement) d'un coût estimatif de 3 000 dollars chacun) (60 000 dollars);

c) L'indemnité d'habillement, calculée au taux standard de 200 dollars par personne et par an (1 600 dollars);

d) Les indemnités en cas de décès ou d'invalidité, calculées sur la base d'un taux standard applicable à un effectif militaire de moins de 100 hommes (40 000 dollars).

206. Les économies prévues s'expliquent principalement par un taux de vacance de postes attendu de 50 % en septembre 2010, alors que le taux retenu dans le budget était de 20 %. Cet écart est imputable au recrutement tardif du conseiller principal pour les questions de police.

B. Personnel civil

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Personnel recruté sur le plan international	68 756,6	58 368,4	10 388,2	68 171,6	57 783,4	(585,0)

207. Les prévisions de dépenses (68 171 600 dollars) correspondent au coût des salaires (24 233 600 dollars), dépenses communes de personnel (36 570 000 dollars) et primes de risque (7 368 000 dollars) relatifs à 552 postes de fonctionnaire recrutés sur le plan international, dont 347 administrateurs et 205 agents du Service mobile. Elles tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 30 % pour le personnel international déployé dans l'ensemble des lieux d'affectation d'Afghanistan (513 postes) et de 10 % pour le personnel qu'il est proposé d'affecter au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït (39 postes).

208. Le tableau 2 indique la composition globale des effectifs proposée pour la Mission en 2011, le tableau 3 la dotation en effectifs de chaque lieu d'affectation et le tableau 6 les catégories et le nombre de fonctionnaires existants qu'il est proposé de redéployer, notamment au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

209. Le tableau d'effectifs proposé pour 2011 en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international tient compte des propositions suivantes :

a) La création de 11 postes supplémentaires d'agent du Service mobile qui seraient affectés à la Section de la sécurité à Kaboul (9 postes) et aux bureaux de région d'Hérat et de Jalalabad (2 postes), comme l'indiquent les paragraphes 77

(Section de la sécurité), 191 (bureau de région d'Hérat) et 193 (bureau de région de Jalalabad) et le récapitulent les tableaux 2 et 3;

b) La suppression de 22 postes donnant lieu à un recrutement international, dont 18 postes d'administrateur et 4 postes d'agent du Service mobile (tableau 4);

c) Le redéploiement de 38 postes donnant lieu à un recrutement international, y compris 36 postes d'administrateur et 2 postes d'agent du Service mobile, du fait de la réorganisation proposée de la Mission en 2011 (tableau 6);

d) Le redéploiement de 39 postes donnant lieu à un recrutement international, dont 11 administrateurs et 28 postes d'agent du Service mobile, au Bureau d'appui du Koweït (tableau 5).

210. Le montant prévu au titre des indemnités tient compte d'un taux de vacance de postes de 30 % et comprend :

a) La prime de risque fixée à 2 000 dollars par mois et par personne, payable au personnel recruté sur le plan international pour une période de 10 mois, compte tenu du congé de récupération (pendant lequel la prime n'est pas versée) et d'un taux de vacance de postes de 30 %. Le personnel international qu'il est proposé de redéployer au Bureau d'appui du Koweït n'a pas droit à cette prime.

b) Les mesures de sécurité applicables au domicile conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle, qui entraînent deux types de dépenses : un versement unique de 3 000 dollars au personnel international pour l'installation d'un dispositif de sécurité et le remboursement récurrent, jusqu'à concurrence de 205 dollars par garde et par maison d'accueil, des dépenses encourues pour l'emploi de gardes de sécurité. On estime que la MANUA versera le montant unique pour 30 installations de sécurité et effectuera un nombre équivalent de remboursements mensuels pour l'emploi de gardes de sécurité à des membres du personnel affectés dans diverses régions et provinces;

c) Les primes d'assurance contre les actes de malveillance payables au personnel et consultants internationaux en voyage officiel dans la région de la Mission.

211. La diminution des ressources demandées est due essentiellement à une réduction du montant demandé pour les dépenses communes de personnel (sur la base de la tendance effectivement observée) et à la réduction de l'indemnité de poste (40 %) applicable aux 39 fonctionnaires internationaux qu'il est proposé de redéployer au Bureau d'appui au Koweït.

212. Les économies prévues sont dues essentiellement à :

a) Un taux anticipé de vacance de postes de 35 % au lieu des 30 % figurant dans le budget de 2010;

b) L'incidence négative de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays sur l'aptitude d'un certain nombre de bureaux de région et de province de la MANUA à mettre en œuvre leurs programmes; ainsi, quatre bureaux de province, dont l'établissement à Ghazni, Helmand, Panchir et Charan avait été approuvé en 2009 et 2010, n'ont pas été ouverts et les postes approuvés pour ces bureaux ont été supprimés et n'ont donc pas été déployés;

c) L'utilisation inférieure aux prévisions budgétaires des crédits ouverts pour les dépenses communes de personnel (de 65 à 70 % du montant des crédits, ainsi qu'il ressort de la tendance des dépenses).

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Personnel recruté sur le plan national	27 928,8	35 097,8	(7 169,0)	32 806,0	39 975,0	4 877,2

213. Le montant prévu (32 806 000 dollars) doit servir à financer les traitements (21 421 300 dollars), les dépenses communes de personnel (5 598 800 dollars) et la prime de risque (5 785 900 dollars) pour 1 952 personnes recrutées sur le plan national (291 administrateurs et 1 661 agents locaux). Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 30 % pour le personnel recruté sur le plan national déployé dans tous les lieux d'affectation d'Afghanistan (1 924 personnes dont 291 administrateurs et 1 633 agents locaux) et de 10 % pour le personnel qu'il est proposé de redéployer au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït (28 postes d'agent local).

214. Les effectifs proposés pour 2011 en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan national tiennent compte des éléments suivants :

a) La suppression proposée de 159 postes, dont 16 d'administrateur et 143 d'agent local (voir tableau 4);

b) Le redéploiement proposé de 32 postes, dont 13 d'administrateur et 19 d'agent local, du fait de la réorganisation de la Mission proposée pour 2011 (voir tableau 6);

c) Le redéploiement proposé de 23 postes d'agent local au Bureau d'appui du Koweït (voir tableau 5).

215. L'accroissement des ressources demandées est imputable essentiellement :

a) À l'augmentation, à compter du 1^{er} août 2009, des traitements locaux, y compris les dépenses communes de personnel, de 25 % pour les administrateurs et 12 % pour les agents locaux;

b) Au redéploiement temporaire de 28 postes d'agent local au Bureau d'appui du Koweït, où les traitements sont plus élevés; et

c) À l'augmentation de la prime de risque qui est passée de 298 dollars en 2010 à 358 dollars pour 2011, en raison de l'augmentation des traitements locaux.

216. Le déficit net prévu s'explique principalement par :

a) L'augmentation, à compter du 1^{er} août 2009, des traitements locaux, y compris les dépenses communes de personnel, de 25 % pour les administrateurs et 12 % pour les agents locaux, laquelle n'était pas prévue lorsque le Secrétaire général a présenté son projet de budget pour 2010;

b) Les dépenses imprévues au titre des heures supplémentaires effectuées par les chauffeurs du Représentant spécial du Secrétaire général;

c) Les augmentations de la prime de risque résultant de la hausse des traitements locaux.

217. Le déficit prévu est en partie compensé par l'incidence négative de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays sur l'aptitude d'un certain nombre de bureaux de région et de province de la MANUA à mettre en œuvre leurs programmes; c'est ainsi que quatre bureaux de province, dont l'établissement à Ghazni, Helmand, Panchir et Charan avait été approuvé en 2009 et 2010, n'ont pas été ouverts et que les postes approuvés pour ces bureaux ont été supprimés.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Volontaires des Nations Unies	3 074,5	2 482,0	592,5	3 216,7	2 624,2	142,2

218. Le montant prévu (3 216 700 dollars) doit servir à financer les dépenses liées au déploiement de 80 Volontaires des Nations Unies, dont 78 seront affectés dans des bureaux de province ou de région et 2 au Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies à Kaboul, à savoir l'indemnité mensuelle de subsistance, la prime d'installation, les voyages (déploiement et rapatriement), la prime d'assurance, la formation et d'autres prestations. Il permettra également de financer les dépenses d'appui au Programme des Volontaires des Nations Unies dues au siège du Programme à Bonn (Allemagne), à raison de 8 % du montant total des dépenses afférentes aux Volontaires des Nations Unies. Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 20 %.

219. L'accroissement net des ressources demandées s'explique principalement par une augmentation marginale de la prime de risque applicable aux Volontaires déployés en Afghanistan, qui est passée de 546 à 800 dollars par mois, laquelle est en partie compensée par la suppression proposée du déploiement d'un Volontaire antérieurement affecté au bureau de province de Ghazni (dépendant du bureau de région de Gardêz) qui n'a pas été ouvert en 2010 et dont l'ouverture n'est pas prévue en 2011.

220. Les économies prévues s'expliquent principalement par le fait que le taux de vacance de postes devrait atteindre 30 % alors que le taux retenu dans le budget était de 20 %, la différence étant due au ralentissement temporaire du recrutement en raison de l'absence de logements sûrs pour de nouveaux Volontaires en Afghanistan.

C. Dépenses de fonctionnement

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Consultants et experts	1 061,2	650,2	411,0	438,1	27,1	(623,1)

221. Le montant inscrit à cette rubrique (438 100 dollars) doit permettre de couvrir les dépenses prévues au titre de services de conseil dans les domaines suivants :

- a) Activités autres que la formation pour aider :
- i) Le Groupe de la communication stratégique et du porte-parole à effectuer une évaluation de ses programmes, produits et services ainsi que des possibilités d'améliorer les campagnes, produits et services de communication;
 - ii) Les huit bureaux de région de la Mission à étendre leurs activités de sensibilisation, de couverture et de diffusion de l'information à l'ensemble des 34 provinces d'Afghanistan;
 - iii) La Mission à effectuer des travaux d'évaluation après explosion (220 000 dollars);

b) Activités de formation, en particulier des cours de formation de formateurs et des cours sur les pratiques optimales, les achats, les finances, les transports, les activités du génie, la gestion des biens, les technologies de l'information et des communications, la sécurité, le journalisme, les droits de l'homme, l'état de droit, la justice transitionnelle et les opérations relatives à la sécurité aérienne, ainsi que dans les domaines de la gestion, de l'apprentissage des langues et de la sensibilisation à la sécurité. Il est prévu de former des agents recrutés sur le plan national et sur le plan international tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de la Mission (217 200 dollars).

222. La réduction des ressources demandées pour les activités de consultants autres que la formation s'explique principalement par le recrutement d'un nombre inférieur de consultants pour la fourniture en 2011 de services, qui ne peuvent être obtenus dans l'Organisation en raison de l'absence de spécialistes, et par la réduction des prévisions de dépenses concernant les voyages de consultants internationaux se rendant à la Mission pour y dispenser une formation.

223. Les économies prévues sont dues à la mise en œuvre de l'étude du caractère critique du programme de la Mission effectuée en 2010, en particulier :

- a) L'utilisation partielle des crédits ouverts pour les services de consultants destinés au Groupe de la coordination des donateurs et de l'efficacité de l'aide;
- b) La non-utilisation des crédits ouverts pour les services de consultants destinés au Groupe de l'analyse et de la planification.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation des prévisions économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Voyages	3 015,8	3 665,8	(650,0)	2 494,7	3 144,7	(521,1)

224. Le montant prévu (2 494 700 dollars) est destiné à couvrir les frais afférents aux voyages effectués par le personnel dans le cadre de la formation (972 400 dollars) et d'autres activités (1 522 300 dollars).

225. Les ressources demandées au titre des voyages effectués dans le cadre de la formation comprennent les frais de déplacement relatifs à la participation de membres du personnel à des stages de formation technique en dehors de la zone de la Mission.

226. Les montants prévus au titre des voyages effectués dans le cadre d'activités autres que la formation visent à couvrir le coût des voyages à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, à savoir :

a) Les voyages à l'intérieur de la zone de la Mission, qui comprennent les voyages effectués par des membres des services d'appui à la Mission et par les chefs des bureaux de région ainsi que des bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran, pour participer à des réunions mensuelles avec le Représentant spécial du Secrétaire général et les dirigeants de la Mission. D'autres déplacements doivent être organisés dans la zone de la Mission afin d'apporter un appui technique essentiel aux bureaux de région et de province et d'assurer la tenue de consultations régulières entre les diverses composantes de la Mission pour la bonne exécution de son mandat. En outre, le montant prévu est destiné à couvrir les voyages effectués par le personnel entre Kaboul et le Bureau d'appui au Koweït à des fins de consultations et pour faire face à l'intensification des activités de part et d'autre;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission, qui comprennent les voyages effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et l'équipe de direction afin de faciliter l'accomplissement du mandat de la Mission et pour se rendre dans les capitales des pays donateurs et avoir des entretiens avec des représentants de ces pays; les voyages effectués par des membres de la Mission pour participer à des consultations avec des responsables politiques et faire des exposés au Conseil de sécurité à New York; les voyages effectués par le personnel pour participer à des conférences, à des séminaires, à des ateliers et à des consultations.

227. La diminution des crédits demandés au titre des voyages est due essentiellement à la réduction du nombre de voyages pour la participation du personnel à des stages extérieurs, une part plus grande de la formation devant être organisée dans la zone de la Mission.

228. Le déficit prévu s'explique principalement par le nombre important de voyages imprévus :

a) Du personnel d'appui à la Mission pour négocier, rendre opérationnels et arrêter les arrangements logistiques pour l'ouverture du Bureau d'appui au Koweït;

b) Du Représentant spécial du Secrétaire général et de l'équipe de direction pour des consultations avec les pays donateurs;

c) De membres du Conseil de sécurité effectués en Afghanistan en 2010.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Installations et infrastructures	38 247,9	61 544,1	(23 296,2)	60 273,8	83 570,0	22 025,9

229. Le montant demandé (60 273 800 dollars) doit servir à couvrir les dépenses prévues au titre des installations et des infrastructures, notamment :

a) L'achat pour 6 807 600 dollars, y compris les frais de transport,

i) De conteneurs maritimes modifiés qui serviront de locaux de bureaux et d'habitation pour le personnel sur le terrain et seront utilisés par le Groupe

interinstitutions dans le complexe du Bureau de la coordination des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies pour l'Afghanistan (UNOCA) et le complexe Alpha proposé (307 100 dollars);

- ii) D'outils et de matériel d'atelier (95 500 dollars);
- iii) De matériel de réfrigération pour remplacer du matériel existant en raison de son usure normale (69 200 dollars);
- iv) De citernes à eau et de fosses septiques (172 500 dollars);
- v) De matériel d'hébergement pour les nouvelles unités d'habitation du complexe de l'UNOCA et des bureaux de région de Bamyan, Mazari Sharif et Kunduz (863 400 dollars);
- vi) De citernes et pompes à carburant pour les bureaux de région ou de province, la Section des transports de surface, la Section du génie et le terminal aéroportuaire (6 900 dollars);
- vii) De mobilier de bureau pour remplacer, en raison de son usure normale, du mobilier existant dans les bureaux de région de Bamyan, Mazari Sharif et Kunduz et le terminal aéroportuaire et pour le nouveau bâtiment médical qui doit être construit en 2011 (895 500 dollars);
- viii) De matériel de bureau pour remplacer, en raison de son usure normale, du matériel existant et pour équiper des bureaux de région ou de province (424 800 dollars);
- ix) De matériel de sécurité et de sûreté pour équiper des bureaux supplémentaires et remplacer certains équipements qui ont atteint la fin de leur cycle de vie rentable (3 861 900 dollars);
- x) Du matériel de lutte anti-incendie (110 800 dollars);

b) La location, dans le cadre de divers contrats ou accords de partage des coûts, de locaux pour le quartier général de la Mission à Kaboul, les huit bureaux de région et les bureaux de province de Qalat, Ghor, Maimana, Kunar, Panjao (base de transit), Faizabad, Nili-Daykundi, Khost, Zarandj, Tirin Kot, Pul-i-Khumri, Badghis, Sari Pul, Ghazni, Farah, Sheberghan, Talugan, les deux bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran et le bureau de soutien logistique de Doubaï. Certains des bureaux sont actuellement fournis à la Mission à titre gracieux, à savoir la résidence du Représentant spécial du Secrétaire général, le complexe B, la Base logistique de Panjao, les bureaux de Kunar, Ghazni, Khost et Helmand, le bureau administratif de Gardêz et le Bureau d'appui au Koweït. Les autres locaux sont loués dans le cadre d'accords de partage des coûts relatifs aux services communs; c'est le cas, par exemple, du complexe de l'UNOCA. Pour les bureaux de province et de région, la Mission s'efforce de conclure davantage d'accords concernant les services communs et a pu conclure des accords de partage des coûts de ces services à Islamabad, Hérat, Qalat et Téhéran. Le montant demandé devrait aussi permettre de louer, pour tout le personnel recruté sur le plan international et déployé dans les bureaux de région ou de province, des locaux à usage d'habitation, qui seront considérés comme des logements fournis par la MANUA. Cette demande est faite principalement en raison de l'insécurité et de la pénurie de logements standard raisonnablement aménagés pour le personnel des bureaux de région ou de province. En outre, il est nécessaire de louer des locaux fiables et sûrs supplémentaires pour permettre au personnel de

la MANUA de travailler et résider à Kaboul, les locaux actuels n'étant pas suffisants pour les besoins de la Mission. Les membres du personnel qui travaillent actuellement dans le complexe B doivent habiter dans le complexe de l'UNOCA, ce qui les oblige à se déplacer dans les deux sens et les expose à diverses menaces. La Mission recherche activement des endroits qui permettraient de satisfaire les besoins de locaux et de sécurité à Kaboul; elle a récemment trouvé un complexe tout neuf, entièrement conforme aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, sûr, très bien situé et offrant des locaux d'habitation et à usage de bureaux suffisants pour 60 fonctionnaires (3 894 400 dollars);

c) Le coût des services d'entretien, de nettoyage et d'élimination des déchets, y compris les déchets dangereux, et les coûts afférents au recours occasionnel à des électriciens, à des plombiers, à des entreprises de nettoyage des installations d'évacuation des eaux usées et à d'autres services d'entretien pour tous les bâtiments de la Mission. Le montant demandé (2 407 500 dollars) inclurait :

i) La part revenant à la Mission du coût des services communs de l'UNOCA et des services d'élimination des déchets à Kaboul et dans d'autres bureaux de zone. Les services de nettoyage de six locaux à Kaboul (UNOCA, complexes B et C, terminal aéroportuaire, complexe Alpha proposé et résidence du Représentant spécial du Secrétaire général) sont confiés à des entreprises commerciales. Mais, dans les bureaux de zone, les mêmes services sont fournis par des particuliers sous contrat en raison de l'absence d'entreprises résultant de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays. La Mission continuera toutefois de s'efforcer d'identifier des fournisseurs potentiels de services dans les zones où elle a des locaux;

ii) Un montant estimatif d'un million de dollars par an pour couvrir les coûts prévus d'entretien du nouveau bâtiment à usage de bureaux proposé à Kaboul (complexe Alpha) et un coût estimatif annuel de 100 000 dollars pour les services de gardiennage et de jardinage;

iii) La part revenant à la Mission des accords de partage des coûts communs, y compris de location, pour les locaux occupés par les services d'appui à la Mission dans le complexe de l'UNOCA à Kaboul;

iv) La part revenant à la Mission des coûts communs du bureau de région d'Herat, qui est couvert par un accord de partage des coûts. Il est proposé d'accroître la présence à Herat avec la construction de locaux supplémentaires à usage de bureaux et d'habitation;

v) La lutte phytosanitaire et l'extermination des souris et des rats dans tous les locaux de la MANUA. La lutte phytosanitaire réduira le risque d'infection s'attachant à diverses maladies à vecteurs qui sont endémiques à la région, tels que la leishmania et le paludisme, et permettra l'élimination d'autres insectes. Les insecticides prévus sont considérés comme inoffensifs et fourniront des solutions à long terme aux problèmes de parasites avec un effet minime sur l'environnement. La lutte phytosanitaire s'appliquera tant dans les locaux d'habitation que dans les bureaux.

d) Le coût des services de sécurité (estimé à 18 664 500 dollars), y compris :

- i) La part imputée à la Mission du coût de l'unité des Services de protection afghans déployée pour assurer la sécurité de divers complexes des Nations Unies à Kaboul et dans l'ensemble des régions. Il s'agit d'une unité créée sous l'égide du Gouvernement à la seule fin de protéger le personnel et les locaux des Nations Unies. Les salaires des gardes et des superviseurs sont à la charge du Gouvernement. Mais la Mission verse une indemnité de repas journalière de 6,74 dollars par garde et 9,70 dollars par superviseur (1 170 300 dollars);
- ii) Le déploiement de gardes armés internationaux dans les régions centrale, occidentale, méridionale et orientale du pays ainsi que dans les régions du nord-est et du sud-est. Il est proposé de déployer des gardes supplémentaires dans les bureaux existants de la région nord compte tenu de la précarité des conditions de sécurité dans cette zone. Ces gardes sont considérés comme étant plus fiables et mieux entraînés que ceux fournis par le Gouvernement (12 217 360 dollars);
- iii) Les missions effectuées par la route, y compris un montant de 195 840 dollars pour l'indemnité de repas des escortes armées et 621 000 dollars pour la location de véhicules d'escorte auprès de fournisseurs locaux. Chaque mission par la route nécessite trois véhicules pour le transport des escortes armées, le personnel de la Mission voyageant dans des véhicules des Nations Unies. Compte tenu de la détérioration continue des conditions de sécurité dans les régions centrale et orientale du pays, les bureaux de région ou de province y nécessitent six véhicules d'escorte pour les missions par la route (816 840 dollars);
- iv) Les services cynophiles, y compris les chiens et maîtres-chiens, basés à Kaboul pour être déployés dans le complexe de l'UNOCA, les complexes B et C, la résidence du Représentant spécial du Secrétaire général et le terminal aéroportuaire de la MANUA (660 000 dollars);
- v) Les études de résistance aux explosions à entreprendre dans les bureaux de région ou de province (960 000 dollars);
- vi) La deuxième phase du projet biennal 2010-2011 intitulé « Éliminer les carences en matière de sécurité » (2 millions de dollars);
- vii) La part des dépenses annuelles de sécurité revenant à la Mission pour la couverture du complexe de l'UNOCA sur la base d'un accord de partage des coûts selon la surface occupée, y compris le recrutement de 100 gardes des Services de protection afghans, 80 gardes de sécurité non armés et 25 gardes armés internationaux. Le complexe de l'UNOCA à Kaboul est un dispositif multiagences géré par le Groupe de gestion des services communs de l'UNOCA (840 000 dollars).
- e) Les travaux de transformation et de rénovation de certains locaux de la Mission à Kaboul et dans tous les bureaux de région ou de province, y compris des travaux mineurs de construction de nouvelles salles, le réaménagement de bureaux existants et les gros travaux d'entretien, tels que la réfection des toitures de vieux bâtiments et l'entretien de routes et de sentiers. Le montant demandé permettrait aussi de financer l'adaptation de logements destinés au personnel recruté sur le plan international dans cinq bureaux de région (Herat, Mazari, Bamyan, Gardez et Kunduz) et 10 bureaux de province (Zaboul, Ghor, Faryab, Kunar, Badakhshan, Day Kundi, Khost, Nimroz, Sari Pul et Baghlan) afin de les mettre en conformité avec

les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile et d'améliorer les conditions de vie du personnel de ces bureaux. Le montant inclut aussi la rénovation proposée du bunker du bureau de province de Kunar pour le mettre en conformité avec ces mêmes normes minimales, de même que divers travaux de transformation et de rénovation dans le nouveau bureau de la MANUA au Koweït (807 500 dollars);

f) Des services de construction (estimés à 18 008 700 dollars) comprenant :

i) Le déplacement et la construction de locaux à usage de bureaux et d'habitation dans les bureaux de région de Bamyan, Mazar-e-Charif et Kunduz pour un coût estimé à 1 200 000 dollars par bureau (on trouvera à l'annexe II la ventilation des calculs de surfaces et des coûts estimatifs par bureau). Les normes minimales révisées des Nations Unies en matière de sécurité opérationnelle et celles applicables au domicile prescrivent pour toutes les installations des Nations Unies une distance de sécurité minimale de 30 mètres par rapport au mur d'enceinte principal du complexe ou des locaux, ainsi que des mesures appropriées d'atténuation des effets de souffle et de rupture. Les bureaux de région susmentionnées ont été établis avant que ces normes ne soient révisées; ils se trouvent sur des terrains privés loués et l'absence de protection de sécurité contre les dégâts collatéraux résultant d'une menace directe à l'encontre des Nations Unies n'était pas apparente au moment où ces bureaux ont été établis. La place disponible y est limitée et ne permet pas de respecter la distance de sécurité obligatoire ni de disposer de locaux adéquats pour prendre des mesures d'atténuation des explosions ou ruptures en raison de la proximité des propriétés privées voisines, laquelle limite les possibilités d'agrandissement des complexes. En outre, le personnel international de ces bureaux de région réside actuellement dans des maisons d'accueil privées qui ne peuvent pas être adaptées aux normes de sécurité révisées. Par ailleurs, la détérioration des conditions de sécurité dans ces régions fait qu'il est nécessaire de transférer ces bureaux dans des endroits où les normes peuvent être appliquées. Il est par conséquent proposé de transférer ces bureaux de région sur des terrains publics ou se prêtant à l'application des normes. Ces transferts nécessitent la construction de locaux à usage de bureaux et d'habitation et la protection complète des complexes avec notamment un mur de sécurité afin de respecter les normes de sécurité. Chaque nouvel emplacement comportera 30 logements et des bureaux pour 21 fonctionnaires internationaux et 60 agents recrutés sur le plan national. Il est proposé d'entreprendre la mise en œuvre de ce projet au premier trimestre de 2011, les chantiers devant durer six mois. On prévoit de commencer la construction du bureau de Mazar-e-Charif sur le nouvel emplacement en février 2011 et celui de Bamyan en avril 2011, les conditions climatiques ne permettant pas de commencer les travaux plus tôt. Les terrains pour le transfert de ces bureaux ont été identifiés et l'établissement des contrats de location avec le Gouvernement afghan est en cours. On prévoit que la construction du bureau de région de Kunduz commencera en juin 2011, car on y recherche encore un terrain approprié (3 600 000 dollars);

ii) La construction d'une infirmerie avec bunker dans le complexe de l'UNOCA. Le bâtiment qui abrite actuellement l'infirmerie et le Groupe de formation ne respecte pas la distance de sécurité qu'imposent les normes révisées minimales de sécurité opérationnelle et ne peut pas être protégé par

des mesures d'atténuation des effets de souffle du fait qu'il est proche de la propriété privée voisine. Il est par conséquent proposé de construire un bâtiment doté d'un sous-sol pour abriter l'infirmierie. Les installations de formation seront déplacées dans le cadre de l'infrastructure existante de la Mission, ce qui élimine la nécessité de construire un bâtiment supplémentaire. Il est proposé de mettre en œuvre ce projet au deuxième trimestre de 2011, le chantier devant durer six mois. On trouvera à l'annexe III la ventilation détaillée des coûts estimatifs (750 000 dollars);

iii) L'amélioration et la réfection des aires de trafic des bureaux de Bamyan, Ghor et Nimroz pour un coût estimatif de 350 000 dollars par bureau (1 050 000 dollars);

iv) La construction de 54 logements supplémentaires dans le complexe de l'UNOCA pour héberger tous les fonctionnaires nouvellement recrutés sur le plan international et le personnel résidant dans les maisons d'accueil de la ville de Kaboul en raison des conditions critiques de sécurité. Il est prévu de construire ces logements au deuxième trimestre de 2011 (1 408 700 dollars);

v) Les travaux d'évaluation après explosion dans tous les bureaux de la MANUA sauf celui de Kaboul. Comme l'a conseillé le Département de la sûreté et de la sécurité, la Mission dispose actuellement d'un programme d'évaluation des effets de souffle confié à des spécialistes extérieurs pour ses locaux de Kaboul; il est prévu de l'appliquer dans les régions en fonction des niveaux de risque. On s'attend par conséquent à ce que l'évaluation du risque posé par les explosions identifie dans les locaux des zones qui auront besoin d'être renforcées. On estime qu'il en coûtera au total 10 millions de dollars, dont 2 millions à titre de provision pour imprévus/non budgétée pour 2010. Le montant demandé au titre du présent projet de budget représente la différence (8 000 000 dollars);

vi) La construction dans le complexe Alpha de logements pour 80 membres du personnel. Il est nécessaire de louer des locaux fiables et sûrs supplémentaires pour permettre au personnel de la Mission de travailler et d'habiter à Kaboul, car les locaux actuels sont insuffisants pour satisfaire les besoins. Actuellement, les fonctionnaires qui travaillent dans le complexe B doivent habiter dans le complexe de l'UNOCA, ce qui les oblige à se déplacer pour aller au travail et en revenir, et les expose à diverses menaces. C'est pourquoi la Mission a activement recherché à Kaboul des emplacements, qui permettraient de satisfaire les besoins de locaux et de respecter les prescriptions de sécurité. Elle a ainsi identifié un complexe tout neuf, entièrement conforme aux normes de sécurité opérationnelle applicables au domicile, sûr et bien situé. Le coût total du bâtiment a été évalué à 22 571 000 dollars aux prix courants. La négociation d'un contrat aux termes duquel l'Organisation verserait ce montant sur une période de sept ans est en cours. La Mission a demandé l'ouverture d'un crédit de 2 200 000 dollars pour 2010 au titre de la première tranche des dépenses concernant ce complexe. La deuxième tranche est proposée pour 2011. La partie location de ce contrat figure sous la rubrique Location de locaux et les coûts d'entretien connexes sous Services d'entretien. On trouvera la ventilation du coût global estimatif de la construction du complexe Alpha proposé à l'annexe IV (3 200 000 dollars).

- g) Le coût des fournitures de papeterie et de bureau (357 900 dollars);
- h) Le coût des pièces de rechange pour l'entretien du matériel d'hébergement, du matériel de bureau, de divers appareils et des pièces de rechange et de l'encre des photocopieuses, y compris les frais de transport (734 900 dollars);
- i) Le coût des fournitures d'entretien pour les bureaux et logements de la Mission à Kaboul et dans les bureaux de région et de province (1 058 400 dollars);
- j) Le coût des fournitures requises pour la défense des périmètres afin de maintenir et de renforcer la protection et la sécurité des locaux et du personnel de la MANUA dans l'ensemble de la zone où elle est déployée (2 306 900 dollars);
- k) Les carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes (4 891 200 dollars);
- l) Le coût des fournitures sanitaires et des articles de nettoyage pour les bureaux et logements de la Mission à Kaboul et les bureaux de région et de province (306 700 dollars);
- m) Le coût des services collectifs de distribution. Le montant couvrirait les besoins d'approvisionnement en eau du bureau de province de Nimroz, la fourniture d'électricité par la municipalité pour le bureau de province de Herat, qui fait l'objet d'un accord de partage des coûts. Les autres implantations de la Mission dans le pays ne contribuent pas à ce poste de dépenses (27 600 dollars).

230. L'augmentation nette des crédits demandés est due essentiellement au renforcement nécessaire des mesures de sécurité dans tous les locaux des Nations Unies en Afghanistan en raison de la détérioration des conditions de sécurité et à la construction de nouveaux logements et bureaux pour le personnel; elle est en partie compensée par la diminution des dépenses prévues pour l'acquisition de citernes et pompes à carburant et de fournitures de papeterie et de bureau et le fait qu'aucun crédit n'est demandé pour l'acquisition de générateurs, ceux-ci ayant été achetés en 2010.

231. Le déficit projeté a trait essentiellement aux dépenses imprévues liées au renforcement de la sécurité de tous les bureaux et logements de la Mission en Afghanistan pour atténuer les menaces à l'encontre des locaux et du personnel des Nations Unies, en particulier après l'attaque du 28 octobre 2009, grâce au renforcement des normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris celles applicables au domicile. On trouvera ci-après la ventilation du déficit prévu :

- a) Acquisition de locaux préfabriqués supplémentaires pour loger les gardes armés internationaux déployés dans différents sites de la MANUA (1 067 000 dollars);
- b) Acquisition de réfrigérateurs (91 800 dollars), de meubles et de matériel d'hébergement (1 298 300 dollars) et de générateurs (1 930 800 dollars) supplémentaires;
- c) Acquisition de matériel de sécurité et de sûreté (3 174 800 dollars) et de lutte contre l'incendie (30 700 dollars) supplémentaire;
- d) Recours à des services de sécurité supplémentaires, y compris le déploiement de services cynophiles (chiens renifleurs), évaluation des risques liés aux explosions, installation de caméras de télévision en circuit fermé et déploiement

de gardes armés internationaux dans les locaux existants et les nouveaux locaux de la Mission (1 256 500 dollars);

e) Recours à des services d'entretien supplémentaires (2 766 000 dollars);

f) Projets de construction supplémentaires pour permettre la mise en œuvre des phases I et II du renforcement de la sécurité, travaux après évaluation des risques liés aux explosions et construction de 50 nouveaux logements et de bureaux (12 959 000 dollars);

g) Achat de pièces détachées et de fournitures (533 300 dollars), de matériel de défense des périmètres (82 027 000 dollars) et de carburants et lubrifiants (382 300 dollars) supplémentaires;

h) Toutes ces prévisions de dépenses sont en partie compensées par des ressources existantes en raison de la décision de la Mission de reporter l'ouverture de deux bureaux de province pour lesquels les crédits sont inscrits au budget (1 731 900 dollars).

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Transports terrestres	20 161,2	15 116,3	5 044,9	6 670,3	1 625,4	(13 490,9)

232. Le montant demandé (6 670 300 dollars) correspond aux dépenses prévues au titre des transports terrestres, à savoir :

a) L'achat de véhicules supplémentaires selon le détail ci-après :

i) Vingt-cinq véhicules blindés supplémentaires (VTT de type B6) en remplacement de 33 minibus non blindés, dont 18 doivent être passés par profits et pertes à la fin de 2010 et 15 doivent l'être progressivement en 2011;

ii) Un camion incendie moyen pour le bureau de région de Herat, le deuxième complexe en importance de la Mission en Afghanistan, conformément à une recommandation de la Section de la sécurité et du responsable incendie de la Mission;

iii) Un engin de manutention (chariot élévateur léger) destiné à la Section du contrôle des mouvements pour le chargement et le déchargement des aéronefs de la MANUA à l'aéroport;

iv) Deux fourgons de fret blindés pour remplacer deux fourgons non blindés qui ont atteint la fin de leur durée de vie rentable (5 ans). Les fourgons seront gérés centralement pour assurer une meilleure utilisation des ressources nécessaires pour le transport de fret par la Section des approvisionnements, la Section du génie, la Section du contrôle des mouvements et le Groupe de la régulation des transports, au lieu d'en confier la responsabilité à une section particulière;

b) L'achat de 29 articles supplémentaires pour les ateliers de réparation des véhicules en remplacement d'outils endommagés ou cassés du fait de l'usure normale (53 500 dollars);

c) La location de véhicules spéciaux et d'engins lourds de levage et de terrassement, notamment des chargeurs à prise frontale, des grues de forte puissance et des excavatrices, qui seront utilisés sur des chantiers de construction et pour des travaux d'entretien ordinaires; et la location d'un break pour le Bureau de liaison de Doubaï (83 300 dollars);

d) L'assurance responsabilité civile pour un parc de 493 véhicules à raison de 48 dollars par an et par véhicule (23 700 dollars);

e) Le coût des pièces de rechange et des travaux de réparation et d'entretien : peinture, carrosserie, réparation de véhicules accidentés et d'éléments spécialisés et remplacement courant de pièces usées ou endommagées (1 051 000 dollars);

f) Les carburants et lubrifiants (977 200 dollars).

233. La MANUA entrera en 2011 dans la dernière phase d'un plan de remplacement progressif de ses véhicules après avoir remplacé tous ses véhicules non blindés par des véhicules blindés B-6. En 2008, au cours de la première phase du programme de remplacement, 69 véhicules blindés avaient été achetés. Par la suite, en 2009, 151 véhicules avaient été achetés. Pour 2010, il était prévu d'acheter 108 véhicules blindés supplémentaires. Toutefois, après l'attaque d'octobre 2009, la Mission a décidé de reporter à 2011 l'achat de 10 véhicules blindés pour consacrer les ressources correspondantes à des travaux plus urgents nécessaires à la sécurité. Il est proposé en conséquence d'acheter 25 véhicules blindés supplémentaires en 2011. Avec les nouvelles acquisitions proposées, le parc se composera de 498 véhicules, dont 61 véhicules légers pour le transport de passagers, 13 véhicules de taille moyenne, 3 véhicules lourds, 387 véhicules blindés pour le transport de civils, 9 engins de manutention, 5 remorques, 1 engin d'appui aéroportuaire, 10 ambulances blindées, 6 camionnettes blindées, 2 fourgons blindés et 1 véhicule blindé pour le transport de personnalités.

234. La diminution nette des crédits demandés est essentiellement imputable à l'achat d'un moindre nombre de véhicules blindés (27 véhicules pour 2011 contre 104 en 2010) du fait du retard intervenu dans la mise en œuvre des plans d'expansion de la Mission; cette réduction est compensée en partie par une augmentation marginale des coûts de location de véhicules résultant du besoin accru d'engins lourds pour les travaux de terrassement dans les complexes de la MANUA et de la location d'un véhicule pour le Bureau de liaison de Doubaï.

235. Les économies prévues s'expliquent principalement par la mise en œuvre des résultats de l'étude du caractère critique du programme de la Mission qui a entraîné la décision de ne pas acheter 42 véhicules non blindés (financés dans le budget de 2010) et 10 véhicules blindés (dont le déploiement était prévu dans les bureaux de province de la Mission) et par la réduction de la consommation de carburants et de lubrifiants résultant du maintien des restrictions imposées en matière de mouvements terrestres en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Transports aériens	46 890,2	43 901,7	2 988,5	59 261,7	56 273,2	12 371,5

236. Le montant de 59 261 700 dollars doit couvrir les dépenses de fonctionnement et les frais afférents à l'assurance responsabilité civile et au carburant pour une flotte composée de 11 aéronefs, dont 5 à voilure fixe et 6 à voilure tournante, à raison de 7 280 heures de vol au total (3 480 heures pour les avions et 3 800 heures pour les hélicoptères). Les montants proposés au titre des transports aériens comprennent :

a) La location et l'exploitation de la flotte aérienne de la Mission, composée de deux CRJ-200, deux DHC-7 et d'un Lear jet 55 (19 187 500 dollars) et de six hélicoptères MI-8MTV (31 453 800 dollars);

b) Les carburants et lubrifiants pour une consommation estimée à 5 432 800 litres de carburant à raison de 1,3 dollar le litre (7 062 600 dollars);

c) L'assurance responsabilité civile (79 400 dollars);

d) Les droits d'atterrissage et les frais de manutention (277 000 dollars);

e) Le matériel et les fournitures utilisés pour assurer la sécurité aérienne et l'entretien des aérodromes et des hélistations, la protection individuelle et l'entretien du terminal de la MANUA (54 000 dollars);

f) L'indemnité de subsistance des équipages (873 000 dollars);

g) Les services de transport aérien (274 400 dollars), dont :

i) Les redevances de navigation aérienne pour les vols de la MANUA entre Kaboul et Doubaï et les redevances aéroportuaires dans les pays voisins (République islamique d'Iran, Turkménistan, Tadjikistan, Ouzbékistan et Pakistan) et dans d'autres pays européens et asiatiques (130 100 dollars);

ii) Le coût des tests/analyses mensuels du carburant d'aviation à raison de cinq tests par mois au taux de 665 dollars chacun (39 900 dollars);

iii) Les redevances pour les services de localisation des aéronefs (24 400 dollars);

iv) Le coût des billets d'avion délivrés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour le transport du personnel de la MANUA dans la zone de la Mission et vers Islamabad (80 000 dollars).

237. L'augmentation nette des crédits demandés est principalement due à :

a) L'ajout proposé d'un avion DHC-7 pour renforcer les plans d'évacuation du personnel de la Mission, compte tenu de l'évaluation et de la projection des risques sécuritaires effectuées par le Département de la sûreté et de la sécurité à New York et du nombre d'incidents touchant la sécurité enregistrés en 2010;

b) L'augmentation des coûts de location et d'exploitation de la flotte aérienne de la Mission;

c) L'augmentation du nombre d'heures de vol prévues (1 223 heures supplémentaires);

d) L'augmentation des prévisions de dépenses concernant les carburants et lubrifiants en raison de l'incorporation dans la flotte d'un avion supplémentaire;

e) L'augmentation des prévisions de dépenses pour les redevances de services aériens, les droits d'atterrissage et les frais de manutention au sol en raison de l'ajout d'un avion supplémentaire et de l'augmentation proposée du nombre d'heures de vol.

238. Les économies prévues sont dues principalement à la mise en œuvre des résultats de l'étude du caractère critique du programme de la Mission qui a entraîné la décision de retarder le déploiement de deux hélicoptères pendant les six premiers mois de l'année, à la réduction des dépenses de carburant et au report de l'ouverture de bureaux de province inscrits au budget.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation des prévisions économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Communications	6 370,3	6 370,3		18 306,7	18 306,7	11 936,4

239. Le montant demandé (18 306 700 dollars) doit couvrir les frais relatifs aux communications, à savoir :

a) L'achat de matériel de communication supplémentaire, notamment de matériel de communication et de téléphonie par satellite, de radios VHF manuelles multiplex numériques, de répéteurs et de radios mobiles pour mettre en place un système de communication par radio numérique à Kaboul afin de résoudre les problèmes liés au système VHF existant dus aux fortes interférences provenant d'installations de communication non autorisées et de certaines opérations militaires. Les communications radio sont considérées comme des normes minimales de sécurité opérationnelle. Le crédit demandé couvre également l'acquisition de trois systèmes VSAT transportables supplémentaires et de deux terminaux de données mobiles en appoint, pour les cas d'urgence, de l'infrastructure des technologies de l'information et des communications qui doit être installée dans le complexe B et dans le complexe de l'UNOCA (9 719 100 dollars);

b) Le coût des communications commerciales, notamment la location d'un transpondeur, de terminaux Inmarsat, de systèmes de téléphonie par satellite Iridium et Thuraya, de lignes téléphoniques locales (téléphones fixes et portables), de l'accès local à l'Internet ainsi que le coût des communications avec New York et Brindisi (7 077 200 dollars);

c) Le coût des services d'appui aux communications, à savoir l'appui centralisé apporté au réseau longue distance pour permettre l'accès à l'ensemble des centraux téléphoniques automatiques privés ainsi qu'aux services d'appui fournis par le Département des opérations de maintien de la paix à l'échelle mondiale (171 700 dollars);

d) Le coût des pièces de rechange et des fournitures (3 % de la valeur du stock de matériel de communication, estimée à 8,6 millions de dollars, y compris 15 % pour les frais de transport) (294 000 dollars);

e) L'acquisition de matériel d'information, notamment des enregistreurs numériques, des microphones, du matériel informatique et des logiciels nécessaires à l'enregistrement, au montage, à la diffusion, au groupage et à la distribution de programmes radiophoniques (82 800 dollars);

f) Le coût des services à fournir dans le domaine de l'information pour appuyer et préserver le rayonnement de la radio et de la télévision de la Mission, renforcer les capacités de la radio et de la télévision afghanes grâce à la production de programmes de télévision et d'émissions radio et produire des publications et documents d'information et organiser des campagnes d'affichage (932 300 dollars);

g) Le coût des fournitures et de l'entretien dans le domaine de l'information (29 600 dollars).

240. Il est proposé de remplacer le matériel de communication considéré comme inutilisable ou irréparable en raison de sa vétusté et des dommages causés par les conditions météorologiques défavorables et les fréquentes sautes de tension enregistrées dans la région, de l'arrêt de sa fabrication dans certains cas, de l'usure normale et des progrès techniques.

241. L'augmentation des crédits demandés est due essentiellement au fait qu'il est proposé de mettre en œuvre le programme de remplacement du matériel de communications et le projet de reprise après sinistre et de continuité des opérations au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Informatique	5 176,8	5 965,5	(788,7)	12 148,1	12 936,8	6 971,3

242. Le montant prévu (12 148 100 dollars) doit permettre de couvrir les dépenses informatiques, notamment :

a) L'achat de matériel informatique supplémentaire, y compris des ordinateurs de bureau et des écrans, des imprimantes, des serveurs, des unités d'alimentation permanente, des commutateurs et routeurs de réseaux, des transmetteurs numériques et du matériel de raccordement à l'Internet, et le remplacement programmé de matériel informatique (9 829 400 dollars);

b) L'achat de divers logiciels pour la Mission dans son ensemble et pour la Section d'information géographique en particulier, y compris des logiciels de cartes numériques et d'imagerie satellite (575 800 dollars);

c) Le coût des services informatiques nécessaires pour assurer la fourniture de services informatiques centralisés au quartier général de la Mission à Kaboul, et à l'ensemble des bureaux de région et de province, ainsi que des services de stockage de données centralisés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (796 500 dollars);

d) Le coût de logiciels de gestion du réseau, de la messagerie et des archives électroniques, ainsi que les droits de licence à acquitter au titre des logiciels et du système d'exploitation (538 300 dollars);

e) Le coût des pièces de rechange et des fournitures (3 % de la valeur du stock informatique, estimée à 5,1 millions de dollars, y compris 15 % de frais de transport) (408 100 dollars).

243. Il est proposé de remplacer le matériel informatique considéré comme inutilisable ou irréparable en raison de sa vétusté, des progrès techniques ou des dommages causés par les fréquentes sautes de tension dans la région.

244. L'augmentation des crédits demandés est due essentiellement aux propositions relatives à la mise en œuvre du programme de remplacement du matériel informatique et à la mise en œuvre proposée du projet de reprise après sinistre et de continuité des opérations au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

245. Le déficit prévu est dû principalement aux dépenses imprévues résultant en particulier de l'acquisition de matériel informatique et de fournitures connexes du fait que la détérioration des conditions de sécurité en Afghanistan a entraîné une utilisation accrue d'ordinateurs portables, de commutateurs de réseau, de serveurs et de routeurs.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation des prévisions économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Services médicaux	819,2	819,2		887,5	887,5	68,3

246. Le montant prévu (887 500 dollars) tient compte des facteurs suivants :

a) L'acquisition de matériel médical, y compris l'installation et le remplacement et l'achat de défibrillateurs, de matériel d'électrocardiographie, de brancards rigides, de sacs d'intervention et d'oxymètres de pouls pour les infirmeries de Kaboul et des bureaux de région (211 400 dollars);

b) Le coût des services médicaux, comme l'entretien, l'étalonnage et la réparation du matériel médical, l'orientation des patients vers des spécialistes, des hôpitaux et des laboratoires lorsque le personnel médical de la Mission ne dispose pas des connaissances spécialisées nécessaires, et l'évacuation sanitaire du personnel de la Mission (178 400 dollars);

c) Le coût des fournitures médicales, y compris les médicaments et les fournitures de laboratoire (497 700 dollars).

247. L'augmentation des crédits demandés tient essentiellement à l'achat proposé d'appareils médicaux de sauvetage supplémentaires conformément au renforcement du dispositif de sécurité de la Mission en Afghanistan. Outre le matériel médical existant, des matériels de survie critiques seront placés dans :

a) Les postes médicaux avancés qui sont situés loin des principales infirmeries de la MANUA, lesquels seront utilisés comme des infirmeries d'urgence au cas où les infirmeries de la MANUA les plus proches ne seraient pas accessibles en raison des conditions de sécurité ou des menaces;

b) Les bureaux spéciaux du Représentant spécial du Secrétaire général, du Représentant spécial adjoint, des groupes de protection rapprochée et des terminaux de la MANUA à Kaboul, Herat et Kandahar, en vue de leur utilisation en cas

d'évacuation médicale et de victimes multiples ou d'évacuation de sécurité/de la mission;

c) Les 15 bureaux de province existants;

d) Les 12 bunkers existants dans chaque bureau ou infirmerie de région et au quartier général de Kaboul.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Fournitures, services et matériel divers	2 423,8	2 751,4	(327,6)	2 990,7	3 318,3	566,9

248. Le montant prévu pour les fournitures, services et matériel divers (2 990 700 dollars) doit permettre de couvrir :

a) L'achat de matériel de bureau et d'habitation divers, tels que climatiseurs, purificateurs d'air, ventilateurs, aspirateurs, distributeurs d'eau potable, trousse de premiers secours pour véhicules, chariots à bagages, balances, boîtes d'archives et divers autres articles nécessaires pour les nouveaux locaux à usage de bureaux et d'habitation ou pour remplacer des équipements existants au quartier général de Kaboul et dans les bureaux de région et de province (640 700 dollars);

b) Les équipements et matériels de détente pour les bureaux de région et de province, tels que équipements sportifs, matériel de récréation et loisir et fournitures, notamment des postes de télévision, tables de ping-pong, projecteurs, articles de bibliothèques (livres, magazines, DVD) et autres articles pour la détente (198 300 dollars);

c) Le coût des abonnements, y compris la prolongation des abonnements existants, à divers journaux et magazines et au réseau de télévision par satellite pour le Représentant spécial du Secrétaire général, le Représentant spécial adjoint, le chef du Groupe des communications stratégiques et du porte-parole (abonnement électronique à l'Agence de presse Pajhwok), la Division des affaires politiques et les bureaux de la région centrale; le coût annuel de l'Official Airline Guide (Guide général de l'Association du transport aérien international pour les tarifs et le trafic aériens) et le coût de l'abonnement mensuel au *Travel Information Manual*; le coût des cartes et services du réseau câblé de télévision pour l'UNOCA, le complexe Alpha qu'il est proposé de créer à Kaboul ainsi que 7 bureaux de région et 15 bureaux de province, y compris une dépense non renouvelable d'achat de matériel et de fournitures de télévision câblée (848 200 dollars);

d) Les coûts d'impression et de reproduction d'articles destinés à être utilisés au terminal aéroportuaire de la MANUA comme les cartes d'embarquement et étiquettes à bagages, et de documents pour le Groupe des droits de l'homme, tels que des affiches, fascicules et brochures (53 100 dollars);

e) Les uniformes, drapeaux et autocollants pour le personnel de sécurité, le personnel militaire et le personnel de police, y compris les uniformes destinés aux agents de sécurité locaux et aux chauffeurs et les vêtements et chaussures de

sécurité pour le personnel travaillant dans les domaines du génie, des transports et des approvisionnements et du contrôle des mouvements (246 900 dollars);

f) Les fournitures de formation (155 600 dollars);

g) Les dépenses de représentation à raison de 1 000 dollars par bureau de région et de province (23 bureaux). Ce montant est prévu pour promouvoir et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à faciliter, encourager et concrétiser le dialogue et la coopération entre les communautés, villages, districts, provinces, groupes d'intérêts, structures tribales, dirigeants religieux, membres du gouvernement, représentants élus et partis politiques aux niveaux des régions et des provinces (23 000 dollars);

h) Les frais de réception. Ce crédit est demandé pour le Représentant spécial du Secrétaire général et ses adjoints pour soutenir leurs relations officielles et celles de leurs équipes dirigeantes avec d'autres parties prenantes internationales (20 000 dollars);

i) Les assurances générales pour couvrir les fonds en transit et l'envoi de matériel et de fournitures à la zone de la Mission (55 000 dollars);

j) Les frais bancaires versés aux établissements financiers dans les différents endroits où la Mission maintient des comptes bancaires, y compris les frais de transfert de fonds aux bureaux de région et de province et au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït (180 000 dollars);

k) Les demandes d'indemnisation et règlements divers pour couvrir les plaintes de tiers pour des incidents causés par des membres du personnel de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et les pertes d'effets personnels (35 000 dollars);

l) Les frais de transport, y compris les services du courrier et de la valise diplomatique et les coûts de transit et les coûts connexes afférents à l'expédition de matériel et de fournitures aux bureaux de région et de province, au Bureau d'appui logistique de Doubaï et au Bureau d'appui du Koweït, à l'expédition de matériel entre la Mission et la Base logistique de Brindisi ainsi que les services de transit et services connexes; les frais de surestaries et de stockage pendant les opérations de dédouanement et le coût des services du courrier et de la valise diplomatique. La Mission utilise les services de sociétés de transport privées pour transporter matériel et fournitures vers les bureaux de province et de région (418 200 dollars);

m) Les rations (116 700 dollars).

249. L'augmentation des crédits demandés tient essentiellement à la proposition d'acheter des cartes et services de réseaux de télévision par satellite pour les logements fournis par les Nations Unies dans le complexe de l'UNOCA et celui des Pays-Bas à Kaboul et dans les 22 bureaux de région et de province, y compris l'acquisition d'équipement et de fournitures connexes; et la proposition d'achat de matériel et de fournitures supplémentaires pour la construction et l'entretien de logements supplémentaires fournis par les Nations Unies à Kaboul et dans les bureaux de région et de province.

250. Le déficit projeté tient principalement aux dépenses imprévues dues à l'acquisition d'équipements supplémentaires, tels que climatiseurs, appareils de chauffage, aspirateurs, purificateurs d'air et ventilateurs pour 46 logements qui

doivent être construits pour loger le personnel dans des lieux relativement plus sûrs afin d'atténuer les risques résultant de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays, et destinées à couvrir les coûts supplémentaires de transport, et notamment les frais de surestaries résultant du dédouanement tardif des marchandises destinées à la Mission.

	<i>Crédits ouverts pour 2010</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation économies/ (déficit)</i>	<i>Montant total des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Montant net des prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
Projets à effet rapide	1 450	800	650	800	150	(650)

251. Le montant demandé (800 000 dollars) doit servir à financer des projets à effet rapide dans huit régions où la MANUA dispose de bureaux de région. La Mission apporte un concours majeur au renforcement des institutions et des capacités, notamment au niveau infranational. Dans la plupart des provinces, les institutions de l'État manquent des outils de base pour s'acquitter des fonctions que leur confie la Constitution. Bien souvent, le Gouvernement afghan ne peut pas offrir les services les plus rudimentaires aux populations vivant dans les régions et provinces. L'objectif opérationnel des projets à effet rapide est de répondre à des besoins immédiats et de faire la soudure avec des initiatives à plus long terme en mettant en œuvre des projets à effet rapide ponctuels et à forte intensité de main-d'œuvre et ne faisant pas double emploi avec d'autres initiatives. On considère que ces projets constituent un outil majeur, qui concourra à l'instauration d'un environnement propice aux initiatives de consolidation de la paix et de développement. Ils sont également conçus pour remédier rapidement aux carences des administrations et conseils provinciaux et faciliter ainsi l'acceptation de ces institutions parmi la population locale, sachant que la faiblesse des institutions locales constitue l'un des principaux facteurs de l'insécurité dans nombre de provinces. Plus précisément, les projets à effet rapide seront surtout :

a) Des projets de renforcement des institutions et de la gouvernance, qui aideront les institutions infranationales (gouverneurs de province, conseils de province, conseils de développement des provinces) à donner des moyens d'action aux citoyens, y compris aux femmes, et à contrôler l'action du Gouvernement dans le respect de la démocratie;

b) Des projets très circonscrits et à forte intensité de main-d'œuvre, axés sur la population locale et principalement menés dans les domaines de l'agriculture, de l'irrigation et de la formation professionnelle. L'exécution en sera confiée aux conseils de province afin de renforcer la participation des populations et la légitimité et l'efficacité des conseils, éléments cruciaux de la stabilisation des zones visées;

c) Des ateliers de formation à l'intention des conseils de province qui seront consacrés à la bonne gouvernance, au contrôle démocratique, à la programmation et à la budgétisation des activités de développement, à la liberté d'expression et à la lutte contre la corruption;

d) Des réunions régulières des chouras locales, des anciens et des autorités de district dans les régions reculées à des fins de sensibilisation politique;

e) Des travaux collectifs : gravelage de chemins sur de courtes distances et remise en état des commissariats de police de district et d'autres bâtiments officiels;

f) Des ateliers de formation à l'intention des conseils de province sur le suivi, l'évaluation et la communication de l'information, la liberté d'expression et la lutte contre la corruption;

g) Des activités relatives à la gestion des catastrophes et autres situations d'urgence;

h) Des activités d'autonomisation des femmes.

252. La diminution nette des crédits demandés est due essentiellement à la capacité limitée de la Mission de mettre en œuvre des projets à effet rapide sur le terrain en raison des conditions de sécurité qui continuent à se détériorer dans le pays.

253. Les économies prévues sont dues essentiellement à la mise en œuvre des résultats de l'étude du caractère critique du programme de la Mission, en vertu desquels une partie des crédits approuvés pour 2010 au titre de ces dépenses a été utilisée pour renforcer la sécurité des implantations de la Mission dans l'ensemble de l'Afghanistan.

V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires – Quatorzième rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/64/7/Add.13)

Le Comité consultatif note que, vu l'accroissement proposé des ressources requises, les moyens dont dispose la Mission pour s'acquitter de ses fonctions en évolution auront considérablement augmenté. Étant donné l'importance de cet accroissement, le Comité insiste sur le fait qu'à l'avenir, les documents budgétaires devront présenter plus systématiquement et clairement des informations précises sur les résultats obtenus et les conditions à remplir afin d'assurer une utilisation efficace des ressources demandées pour réaliser les objectifs fixés. Les demandes de ressources devraient être étayées par des justificatifs clairs indiquant comment les moyens existants doivent être complétés (par. 131).

Le Comité consultatif n'a pas d'objection contre la réorganisation proposée ou la création de la nouvelle Division. La Mission doit néanmoins veiller à assurer la direction de la lutte contre les stupéfiants. De plus, le Comité rappelle que dans le projet de budget de la MANUA pour 2009, une restructuration profonde avait été proposée et des effectifs supplémentaires approuvés, dont 368 postes supplémentaires pour les bureaux régionaux et provinciaux. Il réaffirme qu'une analyse de la manière dont les effectifs supplémentaires

Le projet de budget de la MANUA pour 2011 contient des renseignements complets et détaillés sur les réalisations escomptées, notamment sur l'utilisation qui sera faite des moyens humains et financiers. La MANUA surveille en permanence les facteurs internes et externes susceptibles de faire obstacle à la réalisation de ses objectifs et prend les mesures correctives qui s'imposent. En 2010, la détérioration des conditions de sécurité a constitué un obstacle sans précédent pour les activités que la Mission avait prévu de mener. Celle-ci a donc entrepris une évaluation exhaustive des conditions de sécurité, qui a montré que la sécurité des sites existants devait être renforcée. Elle a décidé de remettre à plus tard la création de quatre nouveaux bureaux provinciaux et de réaffecter ses ressources financières de manière à favoriser la mise en œuvre urgente des projets liés au renforcement de la sécurité. Il est proposé, dans le présent rapport, de supprimer les postes dont la création avait été approuvée au titre de ces bureaux provinciaux. De même, la Mission propose de restructurer en profondeur sa composante organique, afin de s'adapter à l'évolution de son cadre d'action.

À l'heure actuelle, la MANUA compte 23 bureaux locaux dans l'ensemble de l'Afghanistan (8 bureaux régionaux et 15 bureaux provinciaux), dont un nouveau bureau à Farâh dont le financement a été approuvé en 2009 et qui est désormais opérationnel, ainsi que deux nouveaux bureaux provinciaux (dans les provinces de Takhar et Djozdjan) qui ont été ouverts en février 2010. Toutefois, suite à l'attaque perpétrée contre une maison d'hôtes le 28 octobre 2009 à Kaboul, il a été nécessaire de renforcer

approuvés et la réorganisation de la Mission auront contribué à l'exécution de son mandat doit être réalisée (voir A/63/593, par. 129). La Mission devrait donner suite à cette demande dans le projet de budget pour 2011, en indiquant par ailleurs les moyens et les ressources supplémentaires à dégager pour 2010 (par. 135).

considérablement la sécurité de tous les bureaux locaux existants. Les nouvelles conditions de sécurité ont conduit la Mission à revoir ses plans d'expansion et à remettre à plus tard les ouvertures de bureaux supplémentaires prévues, à l'origine, pour 2010 et 2011. De plus, suite à une évaluation de l'importance des programmes effectuée par la MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies, il a été décidé qu'un effectif composé, si possible, d'environ 750 membres du personnel international des Nations Unies resterait en Afghanistan pour exécuter les programmes les plus indispensables et stratégiques pendant une période transitoire qui durerait, dans un premier temps, jusqu'en octobre 2010. Par la suite, la Mission planifierait l'arrivée de personnel supplémentaire et adapterait ses priorités en fonction de l'évolution des conditions de sécurité.

Au 30 juin 2010, le taux de vacance de postes s'élevait à 32 % pour l'ensemble de la Mission. Suite au recrutement de 54 membres du personnel international, le taux de vacance s'établit à 38 % pour cette catégorie de personnel. Ce taux s'explique, entre autres, par la longueur considérable du processus, par l'augmentation des effectifs de la Mission en 2010 et par l'insuffisance du nombre de logements sûrs. De plus, la Mission a du mal à conserver un effectif suffisant. Entre janvier et avril 2010, l'arrivée de 28 nouvelles recrues a été plus que contrebalancée par 21 refus d'offres et 24 cessations de service. Malgré ces difficultés, la Mission va poursuivre sa vaste campagne de recrutement. Les postes opérationnels les plus cruciaux ont été recensés, et la Mission a accéléré le processus de recrutement pour ces postes, notamment ceux de chef de bureau provincial.

Malgré la détérioration des conditions de sécurité et les obstacles évidents qu'elle doit surmonter, la Mission continue de remplir la plupart des volets de son mandat. Elle cherche activement des solutions aux problèmes interdépendants que sont les taux élevés de vacance de postes et l'offre insuffisante de

En formulant ses recommandations concernant les dépenses de personnel et les dépenses opérationnelles de la Mission pour 2010, le Comité consultatif a tenu compte de la situation en matière de sécurité et de la possibilité que des retards soient accusés dans la mise en œuvre du plan de travail opérationnel, dans le déploiement des effectifs proposés dans les bureaux régionaux et provinciaux ou pour ce qui est du respect des calendriers prévus. En outre, comme il est indiqué au paragraphe 127, le dispositif de sécurité de la MANUA est à l'examen, à la suite de l'attentat à l'explosif survenu à Kaboul le 28 octobre 2009. Le Comité consultatif recommande par conséquent à l'Assemblée générale de demander au Secrétaire général de lui présenter, pendant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-quatrième session, un rapport intérimaire permettant d'évaluer l'état d'avancement des plans opérationnels (par. 137).

Le montant demandé pour les transports terrestres (21 810 300 dollars) est en diminution de 4 692 700 dollars en raison de l'achat d'un nombre moindre de véhicules blindés par rapport à 2009. Cependant, les ressources prévues serviront à couvrir des dépenses non renouvelables d'un montant de 19 520 100 dollars pour l'achat de 137 véhicules blindés et le remplacement de 32 autres, y compris les frais de transport pour 2010. Le Comité consultatif rappelle qu'en raison des conditions

logements sûrs. Elle a intensifié ses efforts de recrutement, avec l'aide d'une équipe temporaire composée de membres du personnel de New York et d'autres missions et a fait de l'amélioration quantitative et qualitative de son offre de logements sûrs à Kaboul et dans le reste du pays une priorité. La conjugaison de ces facteurs semble plaider en faveur d'une réduction temporaire des effectifs de l'ONU dans les zones dangereuses du pays ou d'un ralentissement des embauches, ainsi que d'un recentrage des activités de la Mission sur un certain nombre de priorités, dans les domaines où l'action de l'ONU peut avoir le plus grand retentissement.

Voir paragraphes 49 à 54 du présent rapport.

À l'heure actuelle, deux contrats-cadres courant jusqu'en 2013 visent à répondre aux besoins des Nations Unies au niveau mondial. Les deux sociétés concernées produisent les mêmes véhicules blindés, l'une d'entre elles proposant un modèle supplémentaire. Fin 2008 et début 2009, aucune n'avait été en mesure de fournir le type de véhicule requis (blindé). C'est pourquoi des véhicules Land Cruiser de Toyota avaient été achetés puis équipés d'un blindage et d'un vitrage pare-balles.

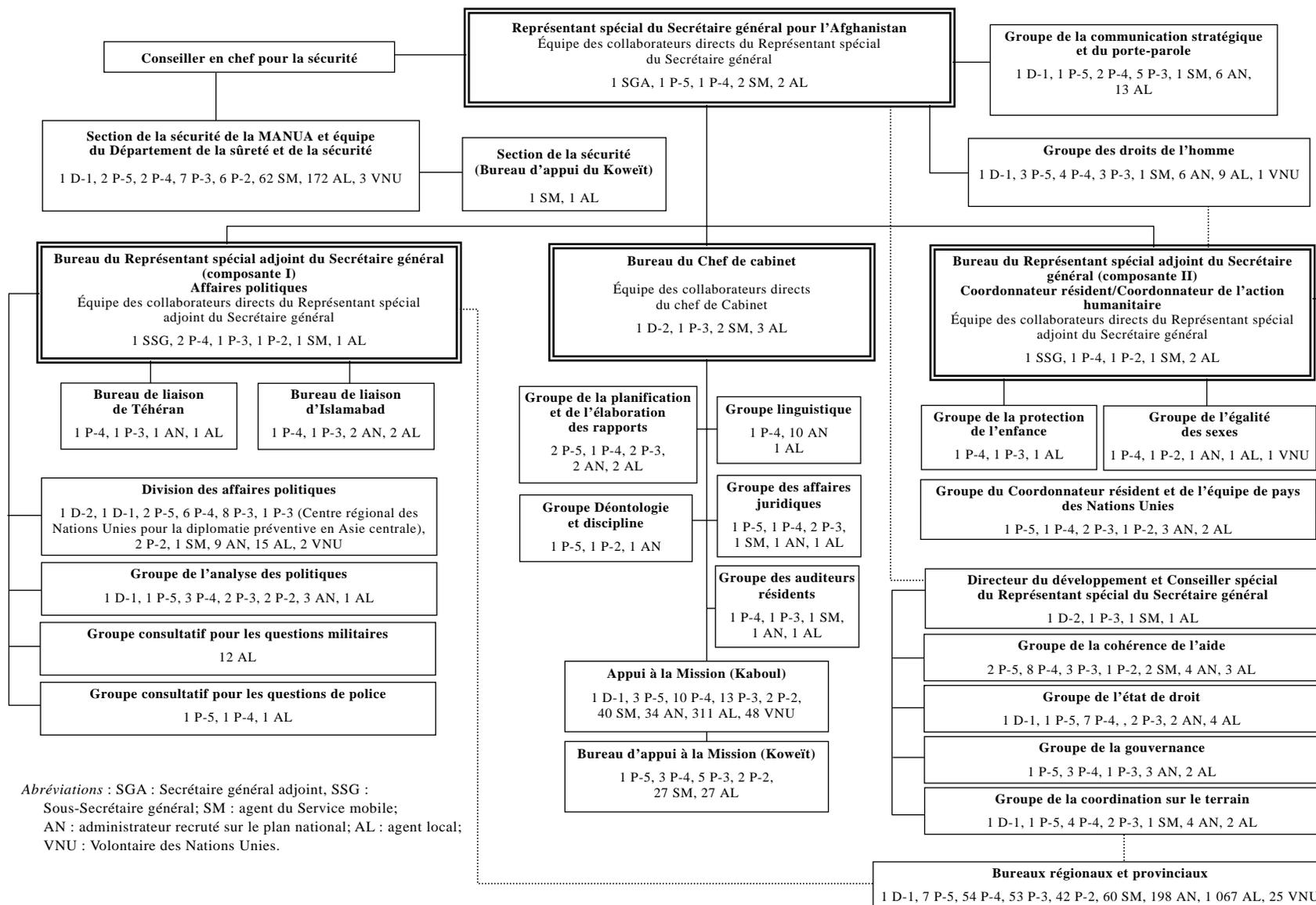
de sécurité qui règnent dans le pays, et suivant la recommandation issue d'une évaluation spéciale des risques faite par le Département de la sûreté et de la sécurité, un programme a été mis en train pour remplacer tous les véhicules de transport de personnel par des véhicules blindés, sur une période de trois ans (2008-2010). Il a été informé que 69 véhicules blindés avaient été commandés dans le cadre du budget de 2008, dont 38 avaient été réceptionnés (la livraison des 31 véhicules restants ayant été reportée à l'année suivante). En 2009, des crédits ont été approuvés pour l'acquisition de 177 véhicules blindés, dont 144 ont fait l'objet d'une demande d'achat. Sur les autres véhicules prévus en 2008 et 2009, 52 ont été réceptionnés et des préparatifs sont en cours pour l'expédition de 22 autres; les véhicules restants devraient arriver dans la zone de la Mission d'ici à mars 2010. Le Comité a également appris que les problèmes rencontrés en 2009 dans l'exécution des deux contrats-cadres correspondants avaient été réglés et qu'entre 25 et 30 véhicules seraient livrés chaque mois en 2010, y compris les véhicules dont l'achat doit être effectué cette année-là. Vu l'importance d'utiliser des véhicules blindés pour assurer la sécurité du fonctionnement de la Mission, le Comité consultatif recommande instamment de veiller à la bonne application des dispositifs contractuels. Des renseignements sur la question devraient être présentés dans le rapport mentionné au paragraphe 137 (par. 152).

En 2009-2010, la demande des Nations Unies a été telle, au niveau mondial, que le nombre estimé de véhicules produits ne suffisait pas à répondre aux besoins de la Mission. Les Nations Unies devaient passer des commandes fermes pour que celles-ci soient prises en compte dans le calendrier de production, mais ne le faisait pas toujours. Si l'on veut réduire les délais de production et de livraison des véhicules, il est indispensable de passer les commandes aussitôt que possible, ce qui implique d'en assurer le financement.

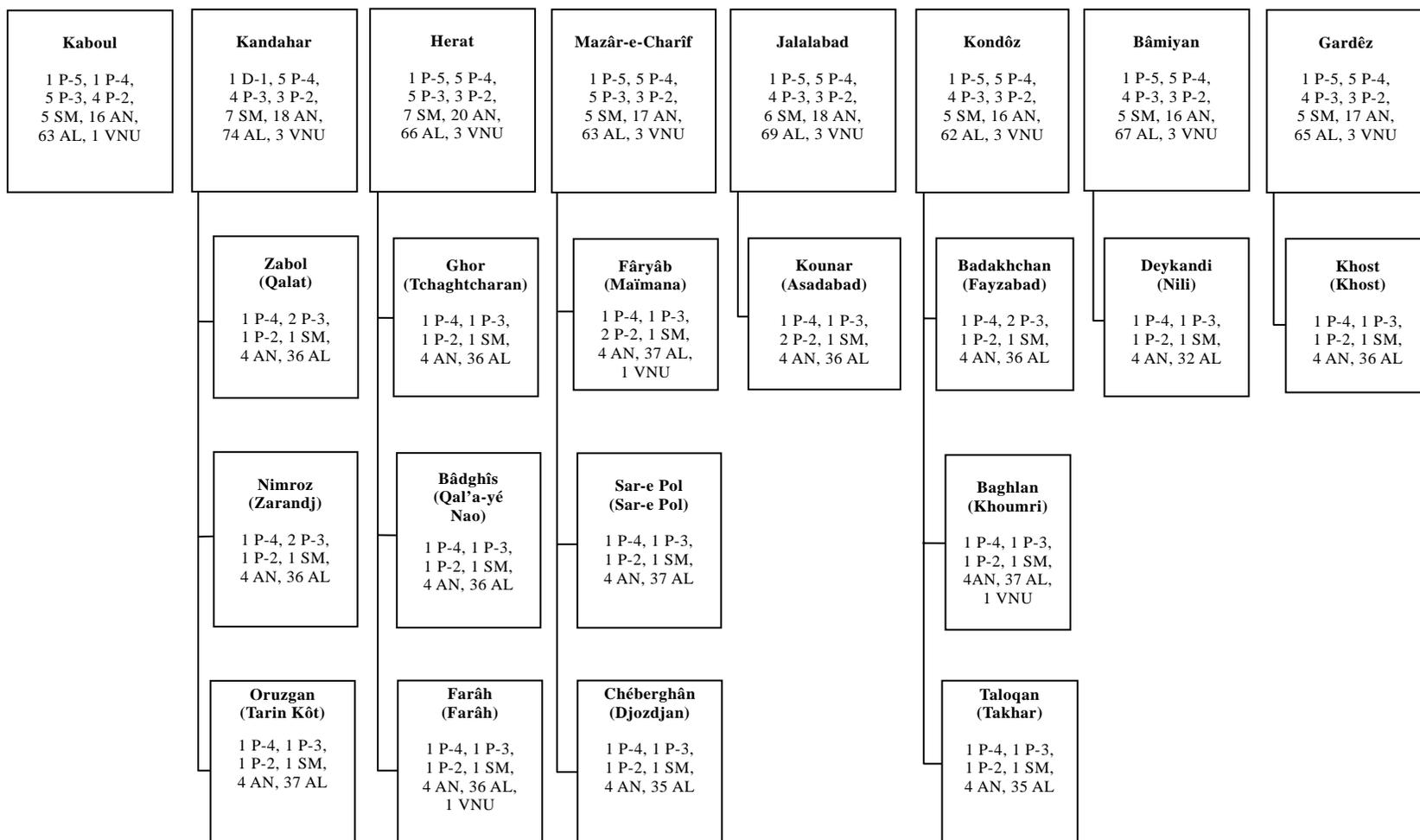
Annexe I

Organigrammes

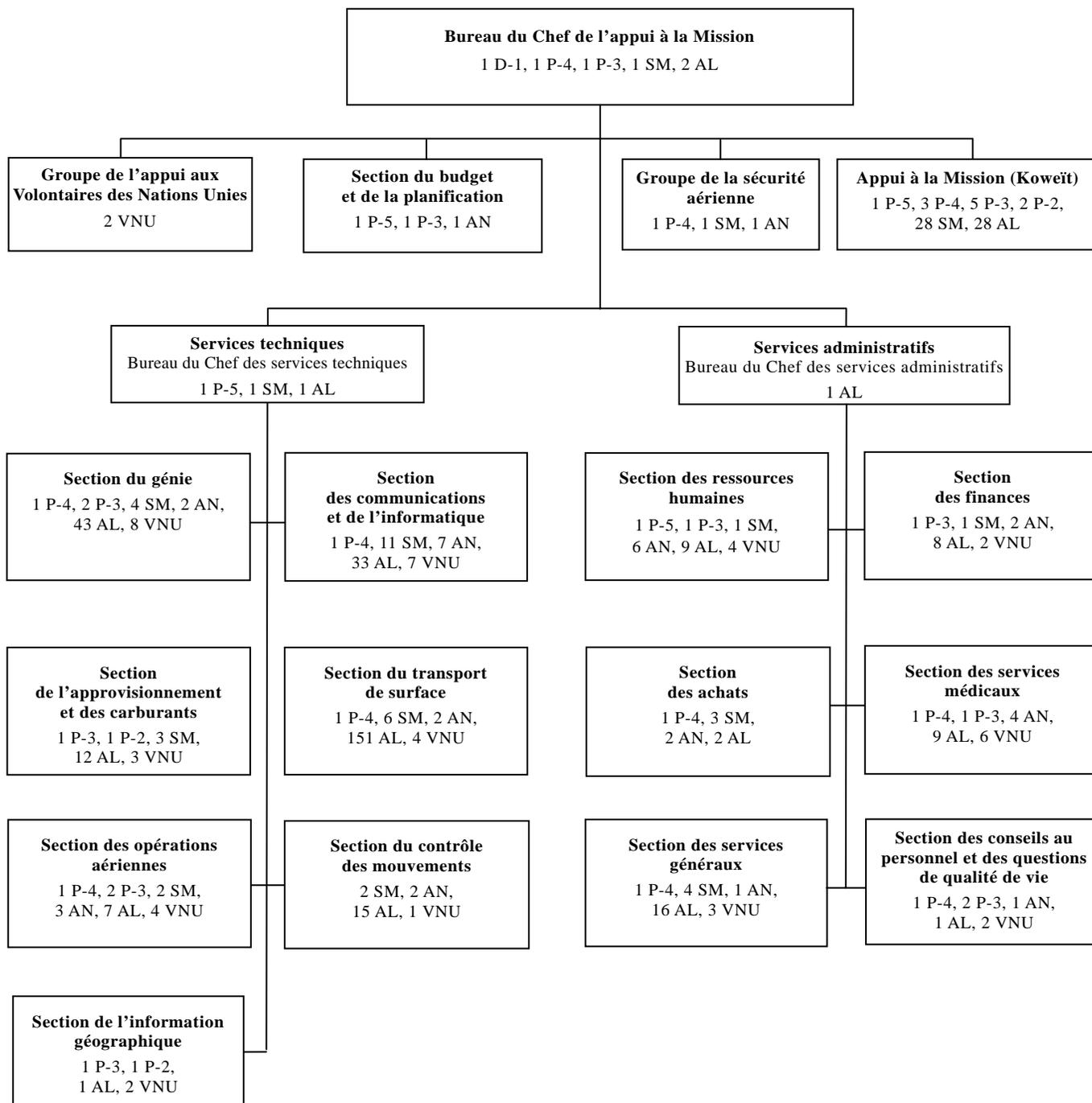
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan



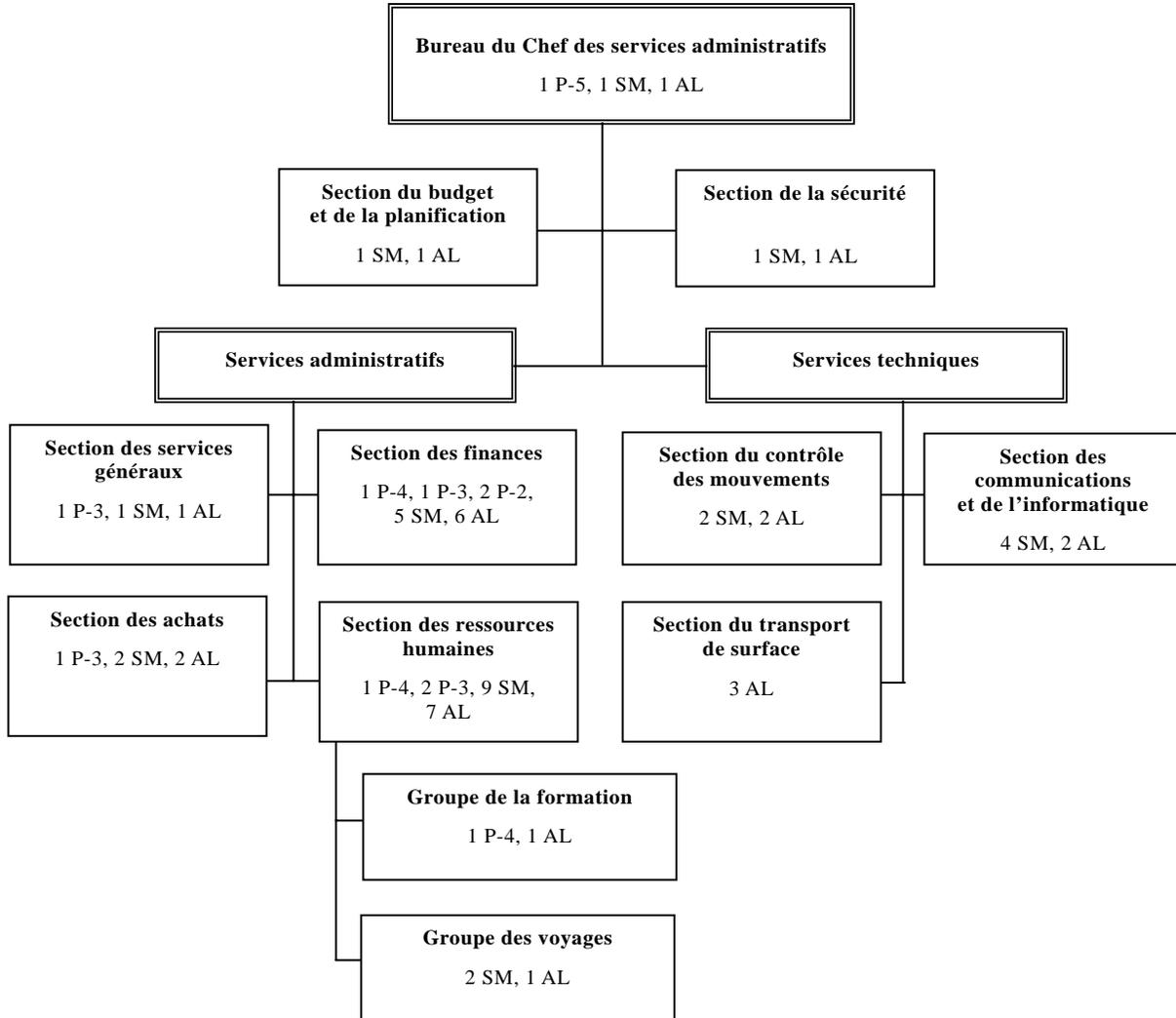
B. Bureaux régionaux et provinciaux



C. Appui à la Mission (Kaboul)



D. Bureau d'appui au Koweït



Annexe II

Coûts afférents au déménagement des bureaux régionaux à Bâmiyan, Mazâr-e Charîf et Kondôz

Calcul de l'espace de bureau alloué au personnel, en fonction du tableau d'effectifs normal

Effectif par catégorie	Catégorie	Superficie autorisée (m ²)	Superficie totale (m ²)
1	P-5	1 x 14	14
4	P-4	4 x 14	56
4	P-3	4 x 14	56
1	P-2	1 x 14	14
5	SM	5 x 7	35
12	AN	12 x 7	84
54	AL	54 x 7	378
Total partiel			637
Zone grise (30 % de la superficie demandée)			
30 % de 637 m²			191
Superficie totale			828
Superficie totale (chiffres arrondis)			800

Répartition des coûts

Description	Superficie totale (m ²)	(Dollars É.-U.)	
		Coût unitaire	Coût total
Espace de bureau pour 81 membres du personnel ^a	800	660	528 000
Logements pour 30 membres du personnel international (40 m ² par personne x 425 dollars)	1 200	425	510 000
Mur d'enceinte doté d'une protection anti-explosions et anti-brèches (400 m x 536 dollars)	–	536	214 400
Total			1 252 400

Coût estimatif par bureau régional : 1,2 million de dollars (chiffres arrondis)

Coût estimatif pour 3 bureaux régionaux : 3,6 millions de dollars (chiffres arrondis)

^a Coût estimatif du mètre carré, compte tenu de l'évolution des dépenses : 660 dollars.

Annexe III

**Coûts afférents à la construction d'un dispensaire
avec bunker dans le complexe du Bureau
des Nations Unies pour la coordination
de l'assistance humanitaire à l'Afghanistan,
à Kaboul**

<i>Description</i>	<i>Superficie totale (m²)</i>	<i>(Dollars É.-U.)</i>	
		<i>Coût unitaire^a</i>	<i>Coût total</i>
Coût de la construction	800	660	528 000
Électrification du bâtiment (30 % du coût de la construction)	–	–	158 400
Plomberie et système d'évacuation des eaux usées (10 % du coût de la construction)	–	–	52 800
Protection anti-incendie (5 % du coût de la construction)	–	–	26 400
Total			765 600
Coût estimatif du projet (chiffres arrondis)			750 000

^a Coût du mètre carré, compte tenu des tendances observées précédemment.

Annexe IV

Coût estimatif de la construction du complexe Alpha à Kaboul^a

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif</i>
Construction de 80 logements, de bâtiments et de bureaux	15 055 000
Mur d'enceinte et autres structures de sécurité.	2 179 700
Route d'accès, voies piétonnes et espace de stationnement	613 300
Production et distribution d'électricité	855 000
Chauffage, ventilation et climatisation	1 000 000
Alimentation en eau et assainissement	770 000
Protection anti-incendie et lutte contre les incendies.	25 000
Espaces de détente et de loisirs	950 000
Refuge (bunker)	900 000
Honoraires des consultants chargés de la conception du complexe.	223 000
Total	22 571 000

^a En prix courants.

Annexe V

Coût estimatif de l'infrastructure informatique et télématique du Bureau d'appui au Koweït

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépenses prévues/site</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Dépenses renouvelables</i>	<i>Coût estimatif</i>
Communications			
Koweït	404 600	588 000	992 600
Kaboul	1 035 000	1 764 000	2 799 000
Informatique			
Koweït	390 700	–	390 700
Kaboul	977 500	–	977 500
Total partiel – Koweït	795 300	588 000	1 383 300
Total partiel – Kaboul	2 012 500	1 764 000	3 776 500
Total	2 807 800	2 352 000	5 159 800

Note : Dont les dépenses renouvelables et non renouvelables au titre du Bureau d'appui dont la création est proposée au Koweït et les coûts d'informatique et de télématique connexes à Kaboul, y compris le coût de l'installation proposée d'un système de continuité des opérations et de reprise après sinistre.

Annexe VI

Coût estimatif des mesures de sécurité en 2011^a

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif</i>
Personnel recruté sur le plan international ^b	14 421 200
Personnel recruté sur le plan national ^c	2 683 000
Volontaires des Nations Unies ^d	126 000
Services de sécurité	18 664 500
Acquisition de matériel de sûreté et de sécurité	3 861 900
Acquisition de matériel de lutte contre les incendies	110 800
Acquisition de véhicules blindés	4 481 600
Uniformes	200 100
Fournitures pour la défense des périmètres	2 306 900
Affrètement d'hélicoptères	4 682 600
Formation	491 500
Études de la résistance des bâtiments aux explosions	8 000 000
Matériel de transmissions (téléphones Thuraya)	52 800
Système de localisation des véhicules	3 374 100
Frais de localisation des véhicules par GPS	576 000
Dispositifs de localisation des personnes	3 500
Souris et claviers radiocommandés	2 800
Dispositifs de repérage et de navigation	103 500
Logiciels de repérage et de navigation	40 000
Dispositifs de sécurisation de l'information	69 000
Équipement de l'Agent de protection rapprochée	46 000
Total	64 297 800

^a En prix courants.^b Dont 1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 15 P-3, 6 P-2 et 101 agents du Service mobile.^c Dont 8 administrateurs recrutés sur le plan national et 650 agents des services généraux (agents locaux).^d Dont 3 Volontaires des Nations Unies.